

UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

**RAPPORTS
DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE LA LOI
SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE**

ÉDITION 2016-2017

Saguenay
Octobre 2017

CONTENU

LETTRE DE PRÉSENTATION

SECTION 1 : Rapports financiers

- États financiers 2016-2017
- État du traitement des membres du personnel de direction 2016-2017
Annexe : Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6
Ressources humaines de l'Université du Québec et de ses établissements

SECTION 2 : Rapport sur la performance

- Indicateurs institutionnels
- Mesures prises pour l'encadrement des étudiants
- Unités de recherche institutionnelles
- Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Gouvernement du Québec – mise en œuvre 2016-2017

SECTION 3 : Rapport sur les perspectives de développement

- Plan stratégique 2013-2018 de l'UQAC
- Plans d'action institutionnels 2016-2017 - suivi de fin d'année

LETTRE DE PRÉSENTATION

Le 20 octobre 2017

Monsieur Jean Leroux
Directeur général
Direction générale du financement
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De la Chevrotière, 19^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

OBJET : *Rapports de l'Université du Québec à Chicoutimi déposés dans le cadre de l'application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Monsieur le directeur général,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)*, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) vous transmet par la présente ses rapports annuels 2016-2017.

Divisé en trois sections intitulées **Rapports financiers**, **Rapport sur la performance** et **Rapport sur les perspectives de développement**, ces rapports font notamment état du nombre d'inscriptions de même que de l'évolution du nombre d'étudiants étrangers qui ne cesse d'augmenter d'année en année.

La section 1 présente les rapports financiers requis par la Loi 95 comportant diverses données importantes qui sauront vous être utiles dans vos analyses.

L'Université du Québec à Chicoutimi a choisi de placer au cœur de sa mission fondamentale la réussite de ses étudiants. La section 2 met ainsi en relief un résumé des divers moyens mis en œuvre par l'Université pour soutenir la réussite de ses étudiants. Vous retrouverez également dans cette section, les Indicateurs institutionnels propres à l'UQAC. De façon sommaire, il y est indiqué qu'au trimestre d'automne 2017, l'effectif étudiant de l'UQAC s'établissait à 6 901 étudiants (5 065,02 EEETP préliminaire jusqu'au 1^{er} septembre pour l'année 2016-2017) dont 5 370 étudiants au 1^{er} cycle et 1 531 étudiants aux cycles supérieurs.

Les données préliminaires du financement total de la recherche pour l'année 2016-2017 indiquent un montant de 15,82 M\$. Notez que selon les données de Research Infosource Inc. 2015, l'Université se situe dans le premier tier des universités canadiennes (30^e rang) pour les indicateurs cumulés du revenu de recherche et de l'intensité de recherche.

À notre avis, cette performance scientifique témoigne du succès de nos chercheurs auprès des divers organismes subventionnaires prenant appui sur les collaborations soutenues que l'Université entretient depuis plusieurs années auprès de divers partenaires privés, publics et parapublics, tant du milieu régional que national et international. Une présentation des unités de recherche de notre institution pour l'année 2016-2017 fait également état de l'effervescence scientifique présente en nos murs.

.../2

L'Université du Québec à Chicoutimi complète la section « Rapport sur la performance » par un document. Il s'agit du Plan d'action triennal 2016-2017 à 2018-2019 qui a été demandé dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Québec. Vous y retrouverez les sommes engagées en 2016-2017 par l'UQAC pour rencontrer les exigences de ce Plan.

Quant aux perspectives de développement institutionnel contenu à la section 3, il s'articule, pour cette année, autour du suivi de fin d'année des Plans d'action institutionnels 2016-2017, ainsi que du Plan stratégique 2013-2018 en vertu duquel l'Université du Québec à Chicoutimi inscrit ses actions de développement. Vous constaterez que le document ne contient pas les Plans d'action institutionnels 2017-2018. Cette dernière année du plan stratégique en cours fait l'objet d'un exercice d'évaluation en profondeur, sur lequel s'appuiera le Plan stratégique 2018-2023, dont la préparation est d'ores et déjà commencée.

Souhaitant que ces rapports puissent répondre aux attentes du Ministère, nous demeurons disponibles pour vous fournir toute autre information supplémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de nos sentiments distingués.

La rectrice,



Nicole Bouchard, Ph. D.

Documents joints

RAPPORTS FINANCIERS

- *États financiers 2016-2017*
- *État du traitement des membres du personnel de direction 2016-2017*

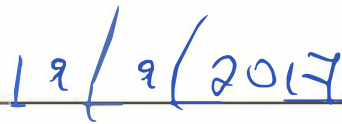
ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

Université du Québec à Chicoutimi

**Systeme d'information financière des universités
2016-2017**



Responsable des ressources financières



Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	460 074	0	0	0	394 954		855 028	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	40 125		40 125	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	12 107 658	---	---	---	---		12 107 658	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	633 015	---	---	---	---		633 015	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	5 012 833	6 943 172	2 833 150	0	0		14 789 155	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	1 317 927	10 992 848	0	16 633 781	0	(28 944 556)	\$	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	271 792	57 751	0	0	0		329 543	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			19 803 299	17 993 771	2 833 150	16 633 781	435 079	(28 944 556)	28 754 524	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 632 433	0	233 995	0	0		1 866 428	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	27 861	0	0	0	20 110 067		20 137 928	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	121 999 325	---	---		121 999 325	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	1 212 279	0	0		1 212 279	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		21 463 593 \$	17 993 771 \$	126 278 749 \$	16 633 781 \$	20 545 146 \$	(28 944 556) \$	173 970 484 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF										
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	1 800 000	0	0	0	0		1 800 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	106 842	0	0		106 842	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---			\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	11 470 342	515 338	---	0	5 911		11 991 591	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	4 807 263	454 348	1 466 854	3 321 360	0		10 049 825	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 307 837	0	---	---	0		1 307 837	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	7 696 636	0	0	0		7 696 636	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 149 549	0	0		2 149 549	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	10 992 848	0	1 087 019	0	16 864 689	(28 944 556)		\$ 33
Total du passif à court terme			30 378 290	8 666 322	4 810 264	3 321 360	16 870 600	(28 944 556)	35 102 280	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	23 118 000	0	0	0	0		23 118 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	5 245 023	0	0		5 245 023	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	106 176 795	---	---		106 176 795	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	551 625	0	0		551 625	39
40	TOTAL DU PASSIF		53 496 290 \$	8 666 322 \$	116 783 707 \$	3 321 360 \$	16 870 600 \$	(28 944 556) \$	170 193 723 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	625 072	9 327 449	0	0	0		9 952 521	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	13 312 421	3 674 546		16 986 967	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(32 657 769)	---	---	---	---		(32 657 769)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	9 495 042	---	---		9 495 042	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(32 032 697) \$	9 327 449 \$	9 495 042 \$	13 312 421 \$	3 674 546 \$	- \$	3 776 761 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		21 463 593 \$	17 993 771 \$	126 278 749 \$	16 633 781 \$	20 545 146 \$	(28 944 556) \$	173 970 484 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité (401)	s/o	11 195 473	---	---	---	---	11 195 473	1	
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	1 532 056	---	---	---	---	1 532 056	2	
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	39 078	---	---	---	---	39 078	3	
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	111 508	---	---	---	---	111 508	4	
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	698 407	---	---	---	---	698 407	5	
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	1 980 163	---	---	---	---	1 980 163	6	
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	108 225	---	---	---	---	108 225	7	
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		15 664 910	\$	\$	\$	\$	15 664 910	8	
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	70 223 456	604 820	0	---	---	70 828 276	9	
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	44 435	2 322 722	171 823	0	0	2 538 980	10	
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	1 630 163	5 623 172	8 536	0	0	7 261 871	11	
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	663 360	174 857	8 843	0	0	847 060	12	
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	94 773	---	---	94 773	13	
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	4 871 319	---	---	4 871 319	14	
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---	\$	15	
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 683 784	---	---	1 683 784	16	
17	Autres (533)	s/o	---	---	662 071	---	---	662 071	17	
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		72 561 414	8 725 571	7 501 149	\$	\$	88 788 134	18	
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	0	0	0	1 858 807	---	1 858 807	19	
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	---	\$	20	
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	21	
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	304 866	0	0	0	304 866	22	
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	8 436	5 092 174	0	571 741	---	5 672 351	23	
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	---	\$	24	
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	25	
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 598 100	---	---	---	(1 598 100)	\$	26	
27	Ventes externes (460)	s/o	5 968 252	5 544 597	0	4 983	---	11 517 832	27	
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	54 657	0	0	0	---	54 657	28	
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		7 629 445	10 941 637	\$	2 435 531	(1 598 100)	19 408 513	29	
30	TOTAL DES PRODUITS		95 855 769 \$	19 667 208 \$	7 501 149 \$	- \$	2 435 531 \$	(1 598 100) \$	123 861 557 \$	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Masses salariales								1	
2	Direction	s/o	3 106 133	0	-	-	-	3 106 133	2	
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	28 841 194	1 227 769	-	-	-	30 068 963	4	
5	Chargés de cours	s/o	9 867 839	0	-	-	-	9 867 839	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	712 140	1 442 295	-	-	-	2 154 435	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	644 238	737 677	-	-	-	1 381 915	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	11 110 011	1 163 022	-	-	12 992	12 286 025	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	4 299 338	1 298 956	-	-	69 595	5 667 889	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	5 409 560	283 373	-	-	-	5 692 933	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	1 222 018	20 991	-	-	-	1 243 009	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	13 296 929	1 323 942	-	-	16 649	14 637 520	12	
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		78 509 400	7 498 025	\$	\$	99 236	\$	86 106 661	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	787 000	-	-	-	-	787 000	14	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	34 626	0	-	-	0	34 626	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	57 280	0	-	-	0	57 280	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	24 953	775 324	-	-	0	800 277	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	165 110	3 268	-	-	0	168 378	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 315 176	1 547 103	-	-	9 191	3 871 470	19	
20	Bourses (735)	s/o	524 022	4 224 354	-	-	377 472	5 125 848	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	1 078 404	676 585	0	0	62 267	1 817 256	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 577 914	1 278 896	-	-	2 370	2 859 180	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	-	-	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	5 177 877	2 132 075	0	-	61 509	7 371 461	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	323 733	17 269	-	-	0	341 002	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 973 436	193 201	0	-	0	3 166 637	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	1 183 498	37 886	-	-	0	1 221 384	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	114 674	15 259	-	-	0	129 933	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	1 598 100	-	-	-	\$	29	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	(1 598 100)	\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	772 368	81 897	119 098	-	0	973 363	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	\$	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	108 059	18 637	207 984	0	1 509	336 189	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-	\$	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	8 972 512	-	-	8 972 512	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	202 632	-	-	202 632	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	173 699	0	(17 274)	0	0	156 425	38	
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		17 391 829	12 599 854	9 484 952	\$	514 318	(1 598 100)	38 392 853	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(165 251)	(111 122)	-	-	0	(276 373)	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	(182 535)	(182 535)	41	
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		17 226 578	12 488 732	9 484 952	\$	331 783	(1 598 100)	37 933 945	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43	
44	TOTAL DES CHARGES		95 735 978 \$	19 986 757 \$	9 484 952 \$	- \$	431 019 \$	(1 598 100) \$	124 040 606 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		119 791 \$	(319 549) \$	(1 983 803) \$	- \$	2 004 512 \$	- \$	(179 049) \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(31 273 283)	9 206 334	7 504 056	12 864 345	5 287 272		3 588 724	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		(31 273 283)	9 206 334	7 504 056	12 864 345	5 287 272	\$	3 588 724	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	95 855 769	19 667 208	7 501 149	0	2 435 531	(1 598 100)	123 861 557	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	95 735 978	19 986 757	9 484 952	0	431 019	(1 598 100)	124 040 606	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		119 791	(319 549)	(1 983 803)	\$	2 004 512	\$	(179 049)	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(84 000)	-	-	-	-		(84 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o				451 086			451 086	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	159 199	867 977	3 974 789	0	0		5 001 965	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	954 404	427 313	0	3 010	3 617 238		5 001 965	11
12	Sous-total		(759 414)	121 115	1 990 986	448 076	(1 612 726)	\$	188 037	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(32 032 697) \$	9 327 449 \$	9 495 042 \$	13 312 421 \$	3 674 546 \$	- \$	3 776 761 \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec à Chicoutimi
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 1

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
1	Droits de scolarité (401)	11 195 473	---	---	---	0	---	---		11 195 473	1		
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	1 532 056	---	---	---		1 532 056	2		
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	39 078	---	---	---		39 078	3		
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	111 508	---	---	---		111 508	4		
5	Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	698 407	---		698 407	5		
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	0	0	0	1 980 163	0	0	0		1 980 163	6		
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	51 218	820	4 173	18 562	33 452	0	0		108 225	7		
8	Total des produits provenant des étudiants	11 246 691	820	4 173	3 681 367	\$ 33 452	698 407	\$	\$	15 664 910	8		
9	Subventions du Ministère (515)	---	---	0	69 831 556	---	391 900	---		70 223 456	9		
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	44 435	0	0	0	0	0	0		44 435	10		
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	98 000	(3 840)	0	1 520 061	15 942	0	0		1 630 163	11		
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	508 364	101 313	6 039	56 516	(9 765)	928	0		663 360	12		
13	Total des subventions	650 799	97 473	6 039	71 408 133	(35)	6 177	392 828	\$	\$	72 561 414	13	
14	Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	0	---	0	0			\$ 14		
15	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 15		
16	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0			\$ 16		
17	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 17		
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	8 436	0		8 436	18		
19	Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0			\$ 19		
20	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	16 944	0	928 999	652 157	0	0		1 598 100	20		
21	Ventes externes (460)	788 121	348 960	69 339	279 670	262 500	1 092 133	2 288 166	839 363	5 968 252	21		
22	Autres produits (466, 470)	5 347	0	499	48 811	0	0	0		54 657	22		
23	Total des produits autres	793 468	365 904	69 838	1 257 480	262 500	1 744 290	2 296 602	\$	839 363	\$	7 629 445	23
24	TOTAL DES PRODUITS	12 690 958 \$	464 197 \$	80 050 \$	76 346 980 \$	262 465 \$	1 783 919 \$	3 387 837 \$	\$	839 363 \$	- \$	95 855 769 \$	24

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales											
2	Direction	954 664	0	248 156	1 430 369	120 853	87 459	264 632	0	3 106 133	2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	3	
4	Enseignants-chercheurs	28 761 364	79 830	0	0	0	0	0	0	28 841 194	4	
5	Chargés de cours	9 849 339	0	0	0	0	18 500	0	0	9 867 839	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	295 892	342 334	0	73 183	0	731	0	0	712 140	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	439 980	145 046	0	8 401	246	7 292	43 273	0	644 238	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	4 773 138	6 816	1 821 164	2 370 873	480 081	398 386	1 244 890	14 663	11 110 011	8	
9	Personnel de soutien technique	1 193 041	70 178	1 889 208	670 084	359 724	50 724	60 827	5 552	4 299 338	9	
10	Personnel de soutien de bureau	2 490 210	89 240	478 356	1 269 345	398 629	231 626	449 901	2 253	5 409 560	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	88 390	4 246	0	452	827 428	0	177 174	124 328	1 222 018	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	9 462 392	59 799	1 066 204	1 585 292	483 304	165 579	440 951	33 408	13 296 929	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	58 308 410	797 489	5 503 088	7 407 999	2 670 265	960 297	2 681 648	180 204	\$ 78 509 400	13	
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	787 000	787 000	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	51 832	0	21 652	(54 308)	803	16 618	(2 486)	515	34 626	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	57 280	0	0	0	0	0	0	0	57 280	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	311	24 642	0	0	0	0	0	0	24 953	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	75 605	0	764	88 141	0	600	0	0	165 110	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 370 698	294 521	5 720	102 014	11 866	459 889	70 468	0	2 315 176	19	
20	Bourses (735)	57 329	215 760	0	0	0	4 000	246 933	0	524 022	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	470 684	39 008	785	380 297	184	21 398	137 305	28 743	1 078 404	21	
22	Fournitures et matériel (745)	548 171	92 794	286 736	191 353	129 378	52 023	212 874	64 585	1 577 914	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	977 465	59 648	1 108 072	370 831	2 194 068	64 433	316 975	86 385	5 177 877	24	
25	Volumes et périodiques (750)	55 775	5 463	254 840	4 180	263	3 090	122	0	323 733	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	11 474	28 908	237 477	0	2 130 495	371	409 088	155 623	2 973 436	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	22 519	0	0	1 361	1 162 435	(2 817)	0	0	1 183 498	27	
28	Location-exploitation (830)	46 171	1 000	1 999	6 381	3 777	2 530	30 333	22 483	114 674	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	175 329	15 144	417 414	5 884	36 761	2 277	40 387	79 172	772 368	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 022	0	0	79 037	0	6 291	20 058	651	108 059	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	33	
34	Autres charges (860, 870)	1 141	0	10	172 220	4	324	0	0	173 699	34	
35	Total des charges autres	3 923 806	776 888	2 335 469	1 347 391	5 670 034	631 027	1 482 057	438 157	787 000	17 391 829	35
36	Virements interfonctions (877)	(466 906)	486 000	0	(11 050)	0	0	(8 044)	0	\$	36	
37	Ventes internes (878)	(2 000)	2 057	(21 973)	(2 057)	0	(21 025)	0	(120 253)	(165 251)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	61 763 310	2 062 434	7 816 584	8 742 283	8 340 299	1 570 299	4 155 661	498 108	787 000	95 735 978	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$	40	
41	TOTAL DES CHARGES	61 763 310 \$	2 062 434 \$	7 816 584 \$	8 742 283 \$	8 340 299 \$	1 570 299 \$	4 155 661 \$	498 108 \$	787 000 \$	95 735 978 \$	41

Université du Québec à Chicoutimi
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	131 734	112 499	0	0	0	360 587	0		604 820	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	1 693 693	0	0	619 029	10 000	0		2 322 722	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	18 118	4 263 423	30 631	0	89 987	1 221 013	0		5 623 172	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	154 242	0	0	20 615	0	0		174 857	4
5	Total des subventions	149 852	6 223 857	30 631	\$	729 631	1 591 600	\$	\$	8 725 571	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	302 919	0	0	1 947	0	0		304 866	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	4 701 830	0	0	292 811	97 533	0		5 092 174	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	1 465 539	0	0	4 079 058	0	0		5 544 597	12
14	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Total des produits autres	\$	6 470 288	\$	\$	4 373 816	97 533	\$	\$	10 941 637	15
16	TOTAL DES PRODUITS	149 852 \$	12 694 145 \$	30 631 \$	- \$	5 103 447 \$	1 689 133 \$	- \$	- \$	19 667 208 \$	16

Université du Québec à Chicoutimi
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2017

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masses salariales										1	
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 2	
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3	
4	Enseignants-chercheurs	0	1 152 684	0	0	75 085	0	0	0	1 227 769	4	
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	1 441 026	0	0	1 269	0	0	0	1 442 295	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	13 903	624 243	0	0	38 055	61 476	0	0	737 677	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	46 852	95 454	0	0	928 630	92 086	0	0	1 163 022	8	
9	Personnel de soutien technique	0	1 298 956	0	0	0	0	0	0	1 298 956	9	
10	Personnel de soutien de bureau	5 588	102 799	0	0	121 772	53 214	0	0	283 373	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	20 991	0	0	0	0	0	0	20 991	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	10 822	1 034 095	0	0	244 970	34 055	0	0	1 323 942	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	77 165	5 770 248	\$	\$	\$ 1 409 781	240 831	\$	\$	7 498 025	13	
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14	
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	775 324	0	0	0	0	0	0	775 324	16	
17	Formation et perfectionnement (710)	0	0	0	0	3 268	0	0	0	3 268	17	
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	17 732	786 983	0	0	741 274	1 114	0	0	1 547 103	18	
19	Bourses (735)	0	2 689 571	0	0	119 403	1 415 380	0	0	4 224 354	19	
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	626 701	0	0	47 504	2 380	0	0	676 585	20	
21	Fournitures et matériel (745)	904	1 119 032	0	0	148 406	10 554	0	0	1 278 896	21	
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22	
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	26 510	783 314	0	0	1 313 955	8 296	0	0	2 132 075	23	
24	Volumes et périodiques (750)	435	14 372	0	0	2 405	57	0	0	17 269	24	
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	162 057	30 631	0	513	0	0	0	193 201	25	
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	369	25 314	0	0	12 203	0	0	0	37 886	26	
27	Location exploitation (830)	0	15 068	0	0	191	0	0	0	15 259	27	
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	888 456	0	0	708 444	1 200	0	0	1 598 100	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 574	54 246	0	0	26 077	0	0	0	81 897	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	17 669	0	0	968	0	0	0	18 637	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 34	
35	Total des charges autres	47 524	7 958 107	30 631	\$	\$ 3 124 611	1 438 981	\$	\$	12 599 854	35	
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36	
37	Ventes internes (878)	0	(111 122)	0	0	0	0	0	0	(111 122)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38	
39	Total avant éléments extraordinaires	47 524	7 846 985	30 631	\$	\$ 3 124 611	1 438 981	\$	\$	12 488 732	39	
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	
41	TOTAL DES CHARGES	124 689 \$	13 617 233 \$	30 631 \$	- \$	- \$	4 534 392 \$	1 679 812 \$	- \$	- \$	19 986 757 \$	41

**ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES
DU PERSONNEL DE DIRECTION 2016-2017**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
l'Université du Québec à Chicoutimi

Nous avons effectué l'audit des rapports requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire portant sur l'État du traitement (les relevés) ci-joint de l'**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI** (l'Université) pour l'exercice terminé le 30 avril 2017. Ces relevés ont été préparés par la direction selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (la Loi).

Responsabilité de la direction pour les relevés

La direction est responsable de la préparation de ces relevés conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des relevés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les relevés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les relevés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les relevés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les relevés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Université portant sur la préparation des relevés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des relevés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Opinion

À notre avis, les relevés de l'État du traitement donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des données financières couvrant l'ensemble des composantes de l'État du traitement de l'Université du Québec à Chicoutimi assujetties à l'impôt, conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire pour l'exercice terminé le 30 avril 2017.

Restriction de diffusion

Ces relevés ont été préparés afin de permettre à l'Université de répondre aux exigences du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le Ministère). En conséquence, il est possible que les relevés ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à l'Université et au Ministère et ne devrait pas être diffusé auprès de parties autres que l'Université ou le Ministère.

1

Mallette s.e.n.c.r.l.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada

Le 19 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106518

Nom de l'établissement: Université du Québec à Chicoutimi

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2016-2017
DU PERSONNEL DE DIRECTION**

DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Août 2017**

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Étendue du traitement	Salaire de base ⁽⁴⁾	Autres composantes du traitement ⁽⁵⁾
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽¹⁾	60.82	Le plus élevé ⁽⁴⁾	178 856 \$	109 582 \$
		Moyenne ⁽³⁾	124 334 \$	17 185 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	89 191 \$	- \$
Personnel de direction des services	10.59	Le plus élevé ⁽⁴⁾	157 492 \$	12 577 \$
		Moyenne ⁽³⁾	134 123 \$	3 694 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	104 419 \$	88 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé ⁽⁴⁾	N/A	N/A
		Moyenne ⁽³⁾	N/A	N/A
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	N/A	N/A

⁽¹⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

⁽²⁾ En équivalence au temps plein.

⁽³⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

⁽⁴⁾ Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" correspondent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2017.

⁽⁵⁾ Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des composantes de traitement versé durant l'exercice financier 2016-2017.

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{re} partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Gauthier Martin, recteur	11.85	4 397 \$
Côté Martin, recteur	0.15	- \$
Bouchard Dominique, vice-recteur aux ressources	12	11 726 \$
Côté Martin, vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général	12	2 011 \$
Fahmi Mustapha, vice-recteur enseignement, recherche et création	12	13 061 \$
Allaire Stéphane, doyen du décanat de la recherche et de la création	12	3 665 \$
Hébert Étienne, doyen du décanat des études	12	2 359 \$
Pilote Éric, doyen aux affaires départementales	12	1 348 \$

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽¹⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 ^o du premier alinéa de l'article 4.5 ⁽²⁾	55.05	Le plus élevé	40 599 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	7 885 \$
		Le moins élevé	73 \$
Personnel de direction des services	10.56	Le plus élevé	4 089 \$
		Moyenne ⁽¹⁾	1 151 \$
		Le moins élevé	384 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	N/A	Le plus élevé	N/A
		Moyenne ⁽¹⁾	N/A
		Le moins élevé	N/A

⁽¹⁾ Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de services.

⁽²⁾ Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**PROTOCOLE RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES SUPÉRIEURS DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC ET DE SES ÉTABLISSEMENTS**



Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1^{er} novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paie des coûts	6
11	Dispositions finales	6
Appendice 1		7
Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec		7
1	Principe directeur	7
2	Objectifs	7
3	Description	7
4	Évaluation	7
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	8

Protocole relatif aux conditions de travail des cadres supérieurs de l'Université du Québec et des établissements

1 Objet

Le présent protocole a pour objet les conditions de travail des cadres supérieurs.

2 Définitions

2.1 L'expression « cadre supérieur » désigne toute personne à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, dont le poste est inscrit par décision du comité exécutif de l'Université du Québec sur la liste prévue au paragraphe 2.2, et occupant une fonction :

- a) de chef d'établissement, c'est-à-dire de président de l'Université du Québec, de recteur d'université constituante ou de directeur général d'école supérieure ou d'institut de recherche;
- b) de cadre au sommet de la hiérarchie de l'Université du Québec ou de l'un des établissements, relevant directement de l'autorité du chef d'établissement à qui il rend compte de l'exécution de ses fonctions.

2.2 Le comité exécutif de l'Université du Québec a la responsabilité d'établir, par résolution, la liste des postes correspondant aux fonctions décrites au paragraphe 2.1 précédent.

2.3 L'expression « établissement » désigne une université constituante, un institut de recherche ou une école supérieure.

2.4 L'expression « traitement » signifie le salaire annuel fixé pour un cadre supérieur, à l'exclusion de tout supplément, allocation, frais de représentation ou de déplacement.

3 Conditions de travail

3.1 Le cadre supérieur bénéficie d'un mandat dont la durée peut atteindre cinq (5) ans, renouvelable à son terme.

3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée.

3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé.

Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du « Programme de mobilité des cadres supérieurs » est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité.

3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9.

Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

3.6 Les avantages conférés au paragraphe 3.5 sont acquis pour le bénéfice de leur titulaire ou de ses ayants droit, héritiers ou fiduciaires.

3.7 Le cadre supérieur ne peut bénéficier des avantages énoncés aux paragraphes 3.3 et 3.5 dans un même mandat. Le cadre supérieur qui quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements pendant son congé de perfectionnement a droit à une prime de séparation équivalente à la portion non écoulée de l'année de perfectionnement.

3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un des établissements.

3.9 Lorsqu'un cadre supérieur, à travers ses années de service à titre de cadre supérieur, est passé ou passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse / d'une fonction à une autre / ou d'un mandat à un autre, le temps ainsi écoulé dans l'une et l'autre de ces situations est joint et cumulé. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul des avantages du présent protocole. Les changements et l'accumulation de situations, tels que ci-haut définis, n'ouvrent droit aux avantages du paragraphe 3.5 qu'à une seule occasion.

3.10 Pour les fins des paragraphes 3.1 à 3.5 et sous réserve de l'assentiment du cadre supérieur concerné, l'Université du Québec et les établissements forment un tout de façon à favoriser la mobilité du cadre supérieur. Toutefois, l'Université du Québec ou l'établissement qui, selon le cas, est appelé à recevoir ainsi un cadre supérieur doit donner son assentiment.

3.11 Les avantages visés tant aux paragraphes 3.1 à 3.4 qu'au paragraphe 3.5 sont assumés, selon le cas, par l'Université du Québec ou par l'établissement à l'emploi duquel le cadre supérieur a effectué les années de mandat qui le qualifient pour ces avantages. Lorsqu'un cadre supérieur passe d'un établissement à un autre ou de l'Université du Québec à un établissement ou l'inverse, la contribution de chaque établissement ou de l'Université du Québec et de l'établissement, s'il y a lieu, est établie au prorata du temps écoulé dans ces établissements ou à l'Université du Québec, le cas échéant, à titre de cadre supérieur.

3.12 Les cadres supérieurs de corporations tierces ou d'organismes qui sont devenus ou deviendront « établissement » au sens des présentes et qui bénéficient déjà dans ces corporations ou organismes d'avantages ou de bénéfices marginaux en raison de leur statut de cadre supérieur, ne sont pas admissibles aux conditions énoncées dans le présent protocole, à moins que le comité exécutif de l'Université du Québec n'en décide autrement.

4 Avis de non-renouvellement de contrat

En ce qui concerne le chef d'établissement, les modalités concernant le non-renouvellement de mandat sont prévues au règlement général 11 Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement.

À l'égard des autres cadres supérieurs, lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ce dernier a droit à un avis écrit de non-renouvellement de six (6) mois.

5 Vacances annuelles et congés

Au titre des vacances annuelles et des congés, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

6 Avantages sociaux

Au titre des avantages sociaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas, à l'exception des avantages reliés à la retraite anticipée (indemnité de départ à la retraite, retraite graduelle).

7 Congés parentaux

Au titre des congés parentaux, le cadre supérieur bénéficie des avantages reconnus à l'ensemble des cadres de son établissement ou de l'Université du Québec, selon le cas.

8 Congés et postes vacants

- 8.1** À la demande d'un cadre supérieur mentionné à l'article 2, l'instance concernée peut lui accorder un congé avec ou sans solde, durant ou après mandat aux termes et conditions jugés appropriés sous réserve des dispositions des paragraphes qui suivent.
- 8.2** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection scolaire ou municipale obtient, sur demande à l'instance concernée, un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.3** Tout cadre supérieur qui désire participer à une élection provinciale ou fédérale se voit automatiquement accorder un congé sans solde n'excédant pas quarante (40) jours civils.
- 8.4** Le cadre supérieur défait à une élection provinciale, fédérale, municipale ou scolaire reprend, à la fin de son congé sans solde, la fonction qu'il occupait.
- 8.5** Le cadre supérieur élu à une élection provinciale ou fédérale bénéficie d'un congé sans solde, à compter du jour de son élection, pour la durée totale de son mandat comme député.
- 8.6** Lorsqu'un congé est accordé en cours de mandat, il doit être pourvu à la nomination provisoire ou régulière d'une personne qui assure la continuité des fonctions habituelles du cadre supérieur en congé.
- 8.7** Le conseil d'administration de l'université constituante, de l'école supérieure et de l'institut de recherche désigne le suppléant chaque fois qu'un poste de cadre supérieur autre que celui de chef d'établissement est temporairement vacant et a charge d'en informer le comité exécutif de l'Université du Québec.

9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

10 Paiement des coûts

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

11 Dispositions finales

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1^{er} septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

3 Description


La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- 
- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
 - Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
 - La mise en œuvre des objectifs financiers;
 - Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
 - La qualité de l'information transmise;
 - La mise en œuvre des décisions;
 - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif

Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

- *Indicateurs institutionnels*
- *Mesures prises pour l'encadrement des étudiants*
- *Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Gouvernement du Québec – mise en œuvre 2016-2017*
- *Unités de recherche institutionnelles*

UQAC

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
À CHICOUTIMI

**INDICATEURS
INSTITUTIONNELS**

ANNÉE 2016-2017

Octobre 2017

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

I. Éléments d'information

III. Remarques

II. Observations et prévisions

INDICATEURS

	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017		
CLIENTÈLE ÉTUDIANTE¹										
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	4533,46	4612,76	4722,52	4828,46	4921,62	4979,78	5065,02	EEETP préliminaire jusqu'au 1 ^{er} septembre 2017 pour l'année 2016-2017
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	6551	6813	6868	6869	6949	6764	6901	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	3351	3496	3485	3511	3581	3588	3549	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	2094	2114	2222	2115	2066	1738	1821	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1106	1203	1161	1243	1302	1438	1531	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	16,9	17,7	16,9	18,1	18,7	21,3	22,2	
7	Effectif étudiant étranger	n	402	453	500	567	767	857	1059	
8	Effectif étudiant étranger	%	6,1	6,6	7,3	8,3	11	12,7	15,3	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	25	16	17	9	10	14	7	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	17	22	32	37	34	30	27	
11	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0		
Professeurs										
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	9	18	19	7	11	8	7	
13	Nombre de professeurs (total)	n	220	229	234	236	234	230	223	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	217	225	232	233	231	227	220	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	3	4	2	3	3	3	3	Nombre de professeurs substitués
14	Nombre de chargés de cours	n	418	455	458	476	468	454	445	
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,73	3,53	3,65	3,48	3,75	3,99	3,99	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,62	1,60	1,64	1,73	1,70	1,63	1,88	Incluant les activités de supervision.
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	15,23	15,27	14,95	14,88	15,30	15,66	15,91	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	5,03	5,25	4,86	5,27	5,56	6,17	6,87	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	20,61	20,14	20,14	20,46	21,03	21,62	22,71	Établi par rapport au nombre total de professeurs (B21)
20	Cours donnés par les professeurs	%	53,89	52,97	52,76	49,61	52,17	55,31	51,15	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	44,55	44,45	46,40	49,78	47,41	43,63	48,49	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	1,56	2,52	0,84	0,61	0,42	1,03	0,36	Nombre de cours réservés principalement aux étudiants de cycles supérieurs.

(1) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.

Nom de l'établissement : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI							Page 2 de 4	
I. Éléments d'information								
II. Observations (a)							III. Remarques	
INDICATEURS								
Recherche	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	
							<i>Préliminaire</i>	
Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	1,71	1,79	0,41	0,02	0,77	0,86	
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,71	0,33	0,24	0,26	0,13	0,16	
Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	18,55	13,46	12,36	10,99	9,66	11,53	Financement total moins les lignes 8, 9, 11 et 12
Contrats de recherche	M\$	0,80	1,39	1,88	1,89	1,72	1,80	
Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	3,64	3,45	4,04	3,58	3,65	1,52	Subventions prov. et féd. pour les frais indirects
Financement total de recherche (selon IPR *) (subventions+contrats+FCI+ Frais indirects)	M\$	25,41	20,42	18,94	16,74	15,93	15,87	
Revenus moyens de recherche par professeur	\$	153 689	113 961	106 983	100 762	90 661	100 640	
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	426 371	358 538	137 963	19 603	256 958	214 383	
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	136 383	92 796	92 254	88 615	73 722	82 961	
Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	89 081	106 935	125 390	125 977	114 672	75 051	
Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	137	146	137	128	134	141	
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	4	5	3	1	3	4	
Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	136	145	134	124	131	139	
Nombre de prof. ayant reçu un contrat de recherche ayant reçu un contrat de recherche	n	9	13	15	15	15	24	
Part de la recherche contractuelle								
- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	4%	8%	13%	15%	14%	12,70%	
- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	7%	9%	11%	12%	11%	17,00%	
Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	60%	62%	58%	55%	58%	63%	

Indicateurs de la réussite des études

Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

Page 3 de 4

I. Éléments d'information

III. Remarques

II. Observations et prévisions (a)

INDICATEURS (b)

	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Réussite des études de baccalauréat (c)													
31	Persévérance après 1 an (d)	%	82,0	79,7	79,7	79,0	83,8	82,5	80,2	83,6	83,1	83,6	76,6
32	Diplomation après 6 ans	%	70,9	68,7	68,1	65,8	70,0	68,7					
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	Santé (total)	%	64,8	69,9	63,7	71,4	71,7	64,8					
	a) Temps plein	%	88,9	76,4	72,2	74,1	81,2	68,0					
	b) Temps partiel	%	10,7	57,1	34,8	53,8	43,5	52,0					
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	65,9	55,5	62,7	59,1	65,0	57,1					
	a) Temps plein	%	73,2	61,6	66,2	64,2	72,6	61,0					
	b) Temps partiel	%	13,6	13,0	35,0	20,0	28,6	26,1					
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	61,7	69,5	59,8	63,9	62,1	64,2					
	a) Temps plein	%	67,7	74,5	64,5	68,4	65,3	69,2					
	b) Temps partiel	%	29,2	43,3	30,4	25,0	31,6	33,3					
36	Éducation (total)	%	64,5	66,6	64,6	60,5	66,2	63,3					
	a) Temps plein	%	70,5	71,9	72,8	64,8	73,0	71,2					
	b) Temps partiel	%	23,8	20,5	12,2	22,9	6,3	9,3					
37	Droit (total)	%											
	a) Temps plein	%											
	b) Temps partiel	%											
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	61,2	65,0	67,6	58,9	61,2	68,1					
	a) Temps plein	%	67,2	64,0	64,0	62,7	64,4	70,7					
	b) Temps partiel	%	26,8	66,9	74,8	39,0	44,2	54,1					
39	Ensemble des secteurs (total)	%	63,5	65,1	64,5	61,5	64,5	64,0					
	a) Temps plein	%	71,0	68,9	68,1	65,8	70,0	68,7					
	b) Temps partiel	%	21,7	50,2	50,0	31,0	30,8	36,3					
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	36,7	35,9	41,1	40,6	55,7	63,2	57,0	63,2			
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	47,5	47,4	54,8	50,0	62,6	70,1					
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	34,5	45,8									

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2015

Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre automne 2016
Nom de l'établissement : Université du Québec à Chicoutimi

		1er Cycle		2e Cycle		3e Cycle		TOTAL		
Indicateur	Unité	Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes										
Santé	n	49	47	22	0	0	0	71	47	118
Sciences pures et appliquées	n	559	114	245	57	86	0	890	171	1 061
Sciences de l'administration (a)	n	314	235	98	52	11	3	423	290	713
Éducation	n	255	3	14	2	2	0	271	5	276
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	401	100	82	3	33	0	516	103	619
Plurisectoriel (b)	n	0	75	0	49	0	20	0	144	144
Ensemble des secteurs	n	1 578	574	461	163	132	23	2 171	760	2 931
Femmes										
Santé	n	409	127	65	7	0	0	474	134	608
Sciences pures et appliquées	n	221	49	66	58	27	0	314	107	421
Sciences de l'administration (a)	n	367	385	119	87	10	0	496	472	968
Éducation	n	508	58	34	10	6	0	548	68	616
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	692	294	137	4	69	0	898	298	1 196
Plurisectoriel (b)	n	0	108	0	45	0	8	0	161	161
Ensemble des secteurs	n	2 197	1 021	421	211	112	8	2 730	1 240	3 970
Total										
Santé	n	458	174	87	7	0	0	545	181	726
Sciences pures et appliquées	n	780	163	311	115	113	0	1 204	278	1 482
Sciences de l'administration (a)	n	681	620	217	139	21	3	919	762	1 681
Éducation	n	763	61	48	12	8	0	819	73	892
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts, lettres et sciences humaines	n	1 093	394	219	7	102	0	1 414	401	1 815
Plurisectoriel (b)	n	0	183	0	94	0	28	0	305	305
Ensemble des secteurs	n	3 775	1 595	882	374	244	31	4 901	2 000	6 901
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.										
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".										
Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec										
Source: SID, 23/08/2017 15:09:43										

MESURES PRISES POUR L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

1. Comité d'évaluation des demandes de reconnaissance de la participation à la vie institutionnelle

Il est possible pour tout étudiant de l'UQAC engagé dans l'un ou l'autre des regroupements étudiants (clubs, associations modulaires) ou impliqué dans une instance de l'Université (conseil de module, commission des études, etc.) de faire reconnaître cette participation.

En effet, l'étudiant qui participe à l'élaboration d'un événement social, culturel, politique ou qui prend part à un ou plusieurs organismes officiels au cours d'un ou plusieurs trimestres peut obtenir une attestation officielle (minimum de 45 heures d'implication) ou la reconnaissance de trois crédits universitaires (minimum de 135 heures d'implication).

Encore cette année, le Comité a permis de répondre aux aspirations des étudiants en matière de reconnaissance de sa participation à la vie institutionnelle en acceptant la demande de six étudiants.

2. Comité de coordination des tests et des mesures d'aide en français

Pour veiller à la mise en œuvre de la Politique institutionnelle en matière de maîtrise du français écrit, le Décanat des études a mis sur pied un comité regroupant plusieurs intervenants de l'UQAC afin de mettre à jour l'ensemble des mesures d'aide en français à l'intérieur de l'établissement.

Au cours de la dernière année, le comité a poursuivi son plan de travail. Notamment, les membres ont travaillé activement aux projets suivants :

- Identification de tests équivalents au TFI, et ce, afin de faciliter l'accès aux étudiants;
- Mise en place d'un projet pilote d'amélioration des compétences en français avec les étudiants d'ingénierie (mis en œuvre par le Centre de la communication orale et écrite);
- Intégration de nouveaux cours d'appoint (7LNG109 et 7LNG119);
- Ébauche de contenu en vue de la création de deux (2) cours d'appoint adaptés (étudiants non francophones et étudiants des Premières Nations).

3. Rendez-vous des études

Le Décanat des études a structuré une série de rencontres à l'intention des directions de programmes. Ces rencontres se veulent d'abord une occasion de partager de l'information, d'échanger sur les meilleures pratiques ou encore de favoriser la discussion et les occasions d'amélioration. Cette année, deux (2) de ces rendez-vous ont porté spécifiquement sur la réussite des études et l'intégration des étudiants en situation de handicap (cadre légal, mythes et réalités).

4. Intégration des étudiants en situation de handicap

En étroite collaboration avec les Services aux étudiants, des stratégies de sensibilisation et d'information auprès des directions de programmes ont pris place. Une série de rencontres d'échanges avec les professeurs a été proposée. À ce jour, deux (2) de ces rencontres ont eu lieu (Département des sciences économiques et administratives et Département des sciences fondamentales).

5. Compétences informationnelles aux cycles supérieurs

En conformité avec la *Politique en matière de maîtrise des compétences informationnelles dans les programmes de cycles supérieurs*, tout nouvel étudiant inscrit à un programme de grade de cycles supérieurs doit faire la preuve de sa maîtrise des compétences informationnelles. Cette mesure permet à l'UQAC de s'assurer que tous ses étudiants maîtrisent ou acquièrent ces compétences nécessaires à la réussite de leur projet d'études.

Cette année encore, le cours *Compétences informationnelles aux cycles supérieurs* (CICS900) dont l'objectif général est de permettre aux étudiants de cycles supérieurs d'acquérir les compétences nécessaires en recherche et gestion de l'information afin de repérer, d'analyser, de sélectionner et d'utiliser efficacement l'information, a été dispensé. Cette formation, offerte par les professionnels de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet, est constituée de cinq (5) ateliers dont le dernier inclus un test final servant à mesurer les apprentissages des étudiants.

6. Bourses de cheminement aux cycles supérieurs

La poursuite de l'excellence et du dépassement sont des notions bien établies à l'UQAC et soutenues par l'offre de plusieurs bourses. En complément aux bourses d'excellence, le Décanat de la recherche et de la création et le Décanat des études ont choisi de soutenir de façon tangible une culture de persévérance et de réussite étudiante menant à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures dans un laps de temps raisonnable.

Afin de favoriser l'ancrage de cette culture, les décanats organisent à chacun des trimestres un concours de *bourses de cheminement*. Par l'entremise de ces bourses, les deux décanats souhaitent encourager les étudiants aux cycles supérieurs qui effectuent le dépôt initial de leur travail de recherche, et ce, à l'intérieur des délais prescrits par leur programme.

Bien que les études supérieures doivent être considérées comme un investissement pour le futur, il n'en demeure pas moins que les étudiants doivent combler certains besoins financiers de base tout en assurant la réussite de leurs études à l'intérieur d'une période de temps raisonnable. Pour aider financièrement les étudiantes et les étudiants et pour souligner leur réussite scolaire, l'UQAC offre plusieurs bourses d'excellence. Ces bourses sont très importantes pour assurer le dépassement et l'excellence académique. Néanmoins, elles ne peuvent être octroyées à toutes les bonnes candidates et à tous les bons candidats. De plus, tout en assurant en rien la progression constante des étudiantes et des étudiants dans leur programme d'études aux cycles supérieurs, elles laissent de côté ceux et celles qui, sans se démarquer du lot, font des travaux de recherche tout à fait recevables aux fins de diplomation. Afin d'aider ces étudiants, l'UQAC a mis sur pied un programme de bourses de cheminement, comme un incitatif à l'avancement dans les programmes d'études de cycles supérieurs et un complément aux bourses d'excellence. Dans ce cadre, les objectifs poursuivis par l'attribution de ces bourses sont :

- ✚ de permettre aux étudiantes et aux étudiants de consacrer une proportion importante de leur temps à la réalisation de leurs études;
- ✚ de favoriser l'admission pour d'une part augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits et, d'autre part, attirer des candidates et candidats à fort potentiel qui ont d'excellents dossiers académiques;
- ✚ et enfin, d'encourager un avancement constant dans leur programme d'études afin de favoriser la diplomation dans un temps donné qui soit respectueux des délais prescrits par les règlements en vigueur à:

Pour l'année 2016-2017, 14 bourses (4 à la maîtrise et 10 au doctorat) ont été attribuées, totalisant 15 000 \$.

7. Célébration de la relève en recherche

Afin de reconnaître le succès des récipiendaires des bourses d'excellence des conseils et fonds subventionnaires, l'Université a tenu une cérémonie qui s'est tenu le 22 novembre 2016. À cette occasion, une trentaine de récipiendaires d'une bourse d'excellence ont reçu une attestation, devant un auditoire constitué d'étudiantes et d'étudiants, de professeurs assumant des directions de recherche, et du personnel de l'Université.

8. La réussite des étudiantes et étudiants à l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD

L'École des arts numériques de l'animation et du design NAD de l'UQAC, est un établissement de formation universitaire et de recherche et développement en animation 3D, effets visuels, design et arts numériques située à Montréal. L'École NAD est un modèle de haut lieu du savoir en matière d'imagerie de synthèse. Pour se faire, elle mise sur la qualité de ses formations, de ses pratiques innovantes en transfert de connaissances, de ses projets de recherche et développement et de sa capacité à créer des débouchés pour l'industrie. Elle est un lieu de rassemblement, un moteur du secteur, un incubateur de talents, ainsi qu'une vitrine du savoir québécois en imagerie de synthèse et en médias interactifs. Depuis 25 ans, l'École NAD est un terrain fertile pour les projets touchant l'interdisciplinarité et ayant les arts numériques au cœur de la création. Avec un taux de placement supérieur à 80 %, l'École compte près de 2 000 diplômés qui œuvrent au sein des entreprises d'effets visuels, de jeu vidéo, de simulation et installations multimédia ainsi qu'en imagerie de synthèse à Montréal et partout au Québec. L'École NAD est partie intégrante de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Pour l'année 2016-2017 l'École NAD comptait au 1^{er} cycle, 312,84 EETP et au 2^e cycle : 12,5 EETP. Elle pouvait compter sur 10 professeurs réguliers et 28 chargés de cours. Le nombre d'étudiants ayant diplômé/cycle a été de 87 au 1^{er} cycle et de 4 au second cycle.

Le NAD promeut diverses mesures particulières pour soutenir la réussite. L'École a offert 1 bourse de soutien financier d'une valeur de 500 \$ ainsi que 2 bourses d'admission de 2 500 \$ chacune. De plus, 4 bourses de 500 \$ ont été distribuées pour souligner l'engagement de 4 étudiants dans l'aide générale qu'ils ont pu apporter à leurs pairs durant l'année. L'École a aussi eu recours au programme de Pairs-aidant afin de favoriser la réussite scolaire dans 9 cours différents du baccalauréat sur l'ensemble de l'année, ce sont donc plus de 40 étudiants qui ont ainsi profité de soutien à la réussite et à la persévérance scolaire. De plus, dans le cadre de la préparation aux examens de français obligatoires, deux ateliers ont été offerts au cours de l'année.

9. Comité de pédagogie universitaire

LA MISSION ET LE FONCTIONNEMENT

Le Comité de pédagogie universitaire (CPU) relève du bureau du Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création (VRERC). Le comité a été mis sur pied à l'automne 2003. Les activités ont débuté à l'hiver 2004. Le vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création assure la présidence du comité. Outre le vice-recteur et un professeur nommé responsable, le CPU regroupe un professeur élu ou nommé par chaque département, de même qu'un représentant des chargés de cours, de la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet et des maîtres de français. Cette année, pour la première fois, nous avons intégré le conseiller pédagogique en technologies éducatives, un représentant des services aux étudiants et un représentant des services des technologies et de l'information.

La mission, les mandats et les actions ont été définis par les membres du comité en regard des besoins de l'UQAC en matière d'animation pédagogique. La mission découle de la conviction que la pédagogie, c'est l'affaire de tous. En effet, tous les membres du personnel, et non seulement les professeurs et les chargés de cours sont concernés lorsque l'on parle de qualité de l'enseignement.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Les membres du CPU ont tenu 7 réunions au cours de la dernière année.

Activités pédagogiques régulières

La promotion de la programmation des activités régulières du CPU se fait par l'intermédiaire du site Web et des invitations par courriel. Le site Web permet également la présentation du Comité de pédagogie universitaire et la promotion du Service d'aide pédagogique.

Au cours de l'année 2016-2017, les membres du CPU ont organisé neuf (9) activités pédagogiques (26 enseignants), trois (3) capsules d'information (6 enseignants), deux (2) colloques (10 + 47 enseignants), une passerelle pédagogique (31 enseignants) et vingt (20) formations en intégration des technologies. La promotion de ces activités se fait par l'envoi courriel d'une page publicitaire à toutes les personnes concernées et par les affiches exposées sur les babillards de l'UQAC. Les personnes sont invitées à s'inscrire aux activités en remplissant le formulaire d'inscription sur le site Web du CPU, par l'envoi d'un courriel ou, encore, par le biais d'un lien Moodle.

La liste des formations en intégration des technologies se trouve à la fin du présent document (Affiches TICE).

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 2016-2017	DATES	Nb	PERSONNES RESSOURCES
Formation de base 1	11 octobre	7	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2	14 octobre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3	28 octobre	7	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 1 (Centre NAD)	18 octobre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2 (Centre NAD)	8 novembre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3 (Centre NAD)	6 décembre	5	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 1	7 février	9	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 2	14 février	6	Andréanne Gagné, UQAC
Formation de base 3	21 février	6	Andréanne Gagné, UQAC
CAPSULES D'INFORMATION 2016-2017	DATES	Nb	PERSONNES RESSOURCES
Le principe de l'énaction	30 mars	2	Sylvie Morais, UQAC
À l'aire techno, un air éthique	20 avril	1	Marc Jean, UQAC
L'évaluation dans une équipe multidisciplinaire avec iPeer	27 avril	3	Hassan Soubhi, UQAC

Activités Spéciales

Passerelle pédagogique

À l'initiative du VRERC, deux journées pour la valorisation de l'enseignement, de la recherche et de la création se sont tenues les 22 et 23 novembre dernier. Lors de cette journée, le CPU a organisé « la Passerelle Pédagogique » pour promouvoir des initiatives pédagogiques de professeurs et chargés de cours de l'UQAC. Cette activité a permis de réunir 8 professeurs et chargés de cours. La liste des participants et les copies des affiches sont disponibles sur le site du CPU à cette adresse : <http://www.uqac.ca/cpu/2016/la-passerelle-pedagogique-initiatives-pedagogiques/>

La réussite des étudiants autochtones

Le 30 mars a également eu lieu une demi-journée colloque autour de la réussite des étudiants autochtones. Cette journée a regroupé 10 enseignants et 4 animateurs (enseignants et professionnels de l'UQAC). La première partie portait sur la présentation du Centre des Premières Nations Nikanite (CNPNN) de l'UQAC, une structure d'accueil, d'intégration et un lieu culturellement sécurisant pour les étudiants autochtones. Les points suivants ont été abordés :

- la mission du CPNN
- les lieux de formation et cohortes
- la clientèle
- quelques statistiques
- les services offerts

Enseigner aux étudiants en situation d'handicap à l'Université : un défi pour l'enseignement

À la demande du Décanat des études, le CPU a organisé un colloque sur les étudiants en situation d'handicap à l'UQAC. Voici la synthèse de ce colloque qui a eu lieu le 5 mai dernier. Les détails des présentations sont disponibles sur le site du CPU à cette adresse : <http://www.uqac.ca/cpu/enseigner-aux-etudiants-en-situation-dhandicap/>

Plusieurs experts de la question ont proposé des éléments permettant aux professeurs et aux chargés de cours d'avoir une meilleure compréhension des étudiants en situation d'handicap. En tout, **47 personnes** ont participé à cette journée.

10. Projets des unités dans le domaine de la réussite étudiante

Rappelons qu'au début de chaque année financière, une enveloppe de 100 000 \$ est répartie entre les huit départements et l'École des arts numériques, de l'animation et du design NAD en vue de leur permettre de sélectionner et de soutenir des projets visant l'intégration, la réussite et la rétention des étudiants. L'unité est autonome dans le choix des projets et les processus associés à l'utilisation de cette enveloppe. Les dépenses encourues sont en conformité avec les politiques de l'Université.

En 2016-2017, les unités ont opté dans la grande majorité des cas pour des initiatives misant sur l'encadrement par les pairs. Il est en effet bien connu qu'une telle pratique a un effet positif à la fois sur l'étudiant qui reçoit l'aide et sur celui qui la dispense. En conséquence, cette enveloppe a principalement servi à défrayer du salaire à des étudiants.

Les étudiants embauchés ont été déployés pour de l'aide individuelle ou de l'intervention auprès de groupes. Ce soutien a consisté le plus souvent à une mise à niveau de certaines connaissances de base, une préparation à un stage ou à une intervention, ou encore du soutien dans le cadre, par exemple, de travaux pratiques en laboratoire ou en milieu naturel. Certains ont également opté pour la production d'outils favorisant l'apprentissage, le réseautage et la vie disciplinaire, ou encore, des projets constituant des opportunités de faire rayonner l'expertise de nos étudiants ainsi que le milieu de formation offert à l'Université. Citons à titre d'exemple la participation de nos étudiants à des concours locaux, nationaux ou internationaux.

11. Les Services aux étudiants

L'année 2016-2017 a été marquée par le travail de concertation des professionnels rattachés aux trois secteurs des Services aux étudiants qui gravitent autour de la relation d'aide. Cette façon de travailler du conseiller d'orientation, de la travailleuse sociale et de l'orthopédagogue permet de mieux comprendre la trajectoire de services que certains étudiants utilisent et assure que ces derniers sont pris en charge par notre équipe. Ainsi, aucune intervention devient redondante mais plutôt, se définit comme complémentaire. L'aspect de multidisciplinarité permet de bien diriger l'étudiant vers la bonne ressource.

La présence sur le campus, entre autres, de plus de 425 étudiants en situation de handicap, d'environ 1000 étudiants internationaux et de 225 étudiants des Premières Nations nous oblige à se concentrer sur les particularités de ces étudiants et d'ajuster l'offre de services en conséquence. De plus, comme par les années précédentes, les étudiants qui se retrouvent dans une situation financière précaire qui pourrait mettre en péril leur trimestre, ont accès à deux formes d'aide soit, un fonds humanitaire et un fonds de dépannage.

Pour les étudiants plutôt engagés, le conseiller à la vie étudiante a maintenu une programmation de concours, d'expositions, de subventions pour des projets, de spectacles, de courtes formations complémentaires et d'ateliers concernant leur rôle comme apprenant. Celui-ci est une ressource très importante pour l'accompagnement des nombreux projets initiés par les étudiants. Ce qui permet de maximiser leur plein potentiel et même de contribuer à leur développement intégral afin qu'éventuellement ils soient des citoyens à part entière.

Près de 1 200 000 \$ ont été accordés aux étudiants dans le cadre de notre projet de bourses institutionnelles. Les candidats aux différents concours ont été supportés dans leurs démarches de manière individuelle ainsi que collective grâce à la programmation de six ateliers portant sur des thèmes variés. Ainsi 227 étudiants-participants ont profité de conseils spécifiques afin d'augmenter leurs chances de succès.

L'année 2016-2017, a permis à tous les responsables des secteurs des Services aux étudiants (SAE) de travailler en étroite collaboration et d'être en mesure de bien connaître la réalité professionnelle de chacun. De ce fait, il a été facilitant pour l'équipe d'élaborer un nouveau modèle de soutien aux études qui sera déployé en 2017-2018. Ce projet donnera un aspect particulier à l'offre de services pour les prochaines années et mettra sur la proximité entre les ressources SAE et les professeurs. Ainsi, il favorisera un dialogue pour que les étudiants de l'UQAC vivent une expérience universitaire réussie.

12. Le Bureau de l'international

Le Bureau de l'international (BDI) offre soutien et services spécialisés pour l'ensemble des étudiants internationaux de la communauté universitaire. Les besoins de ceux-ci sont en continue mais les plus grandes périodes d'achalandage demeurent le début des trimestres d'automne, d'hiver ainsi que les périodes d'admission où nos services sont sollicités par un nombre important d'étudiants et de partenaires. Dans un premier temps, le BDI est la porte d'entrée des étudiants internationaux de tout secteur et tout niveau confondu afin d'obtenir réponses à leurs questions.

Ainsi, il est d'abord une courroie de transmission vers les directeurs de programme, le Bureau du registraire, les Services aux étudiants, le Service des ressources financières et les associations étudiantes, avant leur arrivée et une fois sur le campus.

La très grande majorité des étudiants visite nos bureaux à leur arrivée afin d'obtenir l'information nécessaire sur le campus par le biais de rencontres d'information, via notre site Internet ou de manière plus précise sur prise de rendez-vous avec un agent de recrutement ou d'admission.

L'UQAC a connu une augmentation importante de son effectif d'étudiants internationaux atteignant 15,5 % (1 031) de l'effectif étudiant total (6 653) à l'automne 2016. Ainsi, le suivi des demandes, l'accompagnement des démarches administratives et académiques, l'accueil, le soutien à l'immigration et toute problématique impliquant un étudiant en échange ou régulier et/ou un partenaire, sont pris en charge en grande partie par le BDI. Cette augmentation amène l'équipe du BDI à réinventer ses méthodes d'interventions afin de gagner en efficacité. D'autant plus que les moyens de communication d'aujourd'hui permettent aux étudiants de nous rejoindre par les médias sociaux, les courriels, le téléphone, en présentiel, et ce, à tout moment de la journée.

Une mesure d'aide très appréciée des étudiants internationaux concerne les divers programmes de bourses dont le traitement est sous la responsabilité du BDI, entre autres, les bourses d'exemption des frais majorés. En 2016-2017, l'UQAC a ainsi remis 89 bourses d'exemption à des étudiants internationaux.

Le BDI déploie également des services d'accompagnement personnalisé pour certaines communautés comme c'est le cas par exemple pour les étudiants chinois et de plusieurs pays africains. Des étudiants préalablement inscrits à l'UQAC se voient parrainer des nouveaux étudiants et offre ainsi un support d'accueil et d'intégration à leurs collègues. Une quinzaine d'étudiants chinois et une quarantaine d'étudiants de différents pays africains ont bénéficié de ce service pour la période 2016-2017.

Enfin, depuis 2016, une agente d'admission internationale est en voie de devenir conseillère en immigration pour étudiants étrangers (CRIÉÉ). Ainsi, pour le trimestre hiver 2017, début de sa formation, le nombre de consultations par courriel, pour des questions liées à l'immigration se chiffre à plus de 250.

LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES



**LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES
2016-2017**

UQAC

Table des matières

UQAC

<i>La recherche</i> _____	2
<i>Les centres de recherche</i> _____	3
<i>Les chaires de recherche</i> _____	6
<i>Les groupes de recherche</i> _____	13
<i>Les laboratoires de recherche</i> _____	15
<i>Revue scientifique</i> _____	25
<i>Centre d'exposition</i> _____	25
<i>Regroupement interuniversitaire</i> _____	25
<i>Les consortiums de recherche</i> _____	27
<i>Organismes de recherche dont l'UQAC est partenaire</i> _____	28

LES UNITÉS DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLES

LA RECHERCHE

L'Université du Québec à Chicoutimi poursuit trois objectifs fondamentaux au plan de la recherche : l'excellence de l'activité scientifique, la contribution de la recherche à la qualité de l'enseignement, l'apport de la recherche à l'avancement des connaissances et au développement de la collectivité, en d'autres mots, les impacts de celle-ci. Ces objectifs, l'UQAC les poursuit par le développement d'axes et d'orientations de recherche auxquels se greffent des programmes d'études de cycles supérieurs. Ces orientations de recherche s'arriment souvent au milieu d'implantation de l'UQAC. La région, considérée comme unité fonctionnelle de base de la vie sociale et économique devient, dans cette optique, un concept opérationnel et un laboratoire privilégié permettant de conduire à des connaissances d'une portée universelle. Plusieurs programmes de recherche, à connotation régionale, attirent l'attention de scientifiques canadiens et étrangers par leur niveau d'excellence et par leur intérêt au plan de la généralisation des connaissances.

L'UQAC mise sur un développement orienté de sa recherche. Cette activité scientifique repose, en grande partie, sur des unités spécifiques : des consortiums, des centres, des chaires, des groupes et des laboratoires. Seuls ou regroupés en équipe de recherche, plusieurs chercheurs contribuent également au développement de la recherche au sein de l'Université.

Depuis 1969, l'UQAC a réussi à mettre en place une solide infrastructure scientifique. L'évolution d'un indicateur comme le volume des subventions le laisse entrevoir. De 782 000 \$ en 1976-1977, le montant des subventions et commandites de recherche versé est passé à près de 14 591 756 \$ au cours de la dernière année financière (2016-2017). Beaucoup d'activités de recherche libres ont également cours. Quelle que soit la forme empruntée, la recherche libre de qualité trouve sa place au sein de l'Université.

CENTRE D'ÉTUDES SUR LES RESSOURCES MINÉRALES (CERM)

Le CERM se veut avant tout un lieu de recherche interdisciplinaire voué au développement de la recherche et la mise en valeur des ressources minérales dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais et le Moyen-Nord québécois. Les objectifs et orientations scientifiques du Centre sont regroupés sous deux volets : l'exploration minérale au Précambrien (modélisation des environnements géologiques de formation des gîtes minéraux) et l'hydrogéotechnique environnementale (caractérisation hydrogéologique et hydromécanique des socles rocheux fracturés, sites de mines et d'aquifères à risque de pollution). Le CERM constitue le plus important regroupement de chercheurs québécois à travailler de façon intégrée sur la géologie du Précambrien.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM (CURAL)

Le CURAL a comme objectif global de réunir les forces vives de l'Université du Québec à Chicoutimi travaillant dans le domaine de l'aluminium en un regroupement stratégique susceptible de bonifier les trois unités constituantes au niveau des expertises et des ressources humaines, physiques et budgétaires. Le CURAL vise les objectifs suivants : mise en commun des expertises de recherche, des ressources humaines et physiques, la préservation des acquis, la création d'une masse critique dans un domaine de recherche d'importance cruciale à l'UQAC, le positionnement de l'UQAC vis-à-vis de nouveaux intervenants dont l'arrivée est prévisible à court terme.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES (CENGIVRE)

Le Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE) a vu le jour en novembre 2003. Cette unité majeure de recherche veut renforcer la position de l'UQAC comme acteur de premier plan dans le domaine de la recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques. Sa création rend possible la mise en commun des expertises et équipements de quatre unités de recherche dont les activités sont centrées, de façon complémentaire, autour de la problématique du givrage atmosphérique et ses méthodes de prévention particulièrement en ce qui concerne diverses structures, dont les réseaux électriques ou encore les équipements de transport aérien : CIGELE, INGIVRE, GRIEA et LIMA. . Les activités de ces unités sont en rapport étroit les unes avec les autres et couvrent les processus d'adhésion et de l'accumulation de glace, l'endurance et le délestage, ainsi que les méthodes permettant de réduire ou d'empêcher l'accumulation de glace sur les structures. Par ses actions, le CENGIVRE assure la consolidation d'un créneau de recherche d'excellence au sein de l'UQAC et favorise le développement de la relève professorale et l'intérêt pour le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques auprès des étudiants de tous les cycles dans les programmes d'ingénierie.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BORÉALIE (CREB)

Le Centre de recherche sur la Boréale (CRB) a pour objectif d'unir en un regroupement stratégique les efforts de recherche des professeurs-chercheurs de l'UQAC travaillant dans le domaine des ressources renouvelables de la forêt boréale. Ces professeurs-chercheurs proviennent entre autres des unités de recherche accréditées suivantes : la Chaire de recherche en éco-conseil, le Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE), le Laboratoire des sciences aquatiques (LASA) et enfin, le Laboratoire d'écologie végétale et animale.

Les thématiques de recherche se résument ainsi :

Laboratoire d'écologie végétale et animale

- Connaissance de la dynamique spatio-temporelle des épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (tbe).
- Connaissance de la dynamique et de la croissance des sapinières et des pessières boréales.
- Contribution à la connaissance de la dynamique de la banque de semis des sapinières.
- Contribution à la connaissance de l'impact des épidémies de la tbe sur l'épinette noire.
- Traitements sylvicoles : productivité et qualité du bois de l'épinette noire et du pin gris.

Laboratoire des sciences aquatiques (LASA)

- Gestion des ressources halieutiques du lac Saint-Jean.
- Conservation des populations de poissons dans le fjord du Saguenay.
- Impact des coupes forestières sur les populations de poissons en forêt boréale.
- Conservation des lacs sans poisson en forêt boréale.
- Facteurs qui contrôlent le recrutement chez l'éperlan arc-en-ciel.
- Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées.
- Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale et polaire.

Laboratoire d'analyse et de séparation des essences végétales (LASEVE)

- Identification de produits naturels bioactifs.
- Développement d'approches de production de molécules à haute valeur ajoutée et préparation d'analogues de produits naturels bioactifs.
- Évaluation de l'activité biologique d'espèces végétales.
- Identification de terpènes non toxiques qui potentialise l'activité des agents antitumoraux.
- Activation sélective de pro-drogues dans les cellules cancéreuses.

Chaire de recherche en éco-conseil

- Changements climatiques.
- Gestion des matières résiduelles.
- Outils de l'éco-conseiller.

**CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA QUALITÉ ET LES SAINES HABITUDES DE VIE
(CRUIQSHV)**

Le Centre de recherche universitaire interdisciplinaire sur la qualité et les saines habitudes de vie a pour mandat de regrouper les professeurs-chercheurs de l'UQAC qui ont pour préoccupation la qualité et les saines habitudes de vie. Cette unité de recherche se veut un lieu favorisant les collaborations intersectorielles en recherche. Cette approche se distingue de la plupart des autres équipes de recherche dans ce domaine et offrira une vision beaucoup plus globale et complète des différentes problématiques en lien avec les créneaux prioritaires par le Centre. Les travaux réalisés par les chercheurs membres du Centre couvrent cinq axes :

- 1- Technologie;
- 2- Activité physique, nutrition et santé;
- 3- Pathologies chroniques et handicaps;
- 4- Psychologie et sociologie;
- 5- Pratiques et théories sociétales.

L'objectif général du Centre est de mobiliser les professeurs-chercheurs qui consacrent leurs activités de recherche à la qualité et les saines habitudes de vie, et ce afin que l'UQAC exerce un leadership en vue de l'obtention d'une reconnaissance internationale.

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES ASSOCIÉS AU GIVRAGE ATMOSPHÉRIQUE DES ÉQUIPEMENTS DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DES MÉTHODES DE PRÉVENTION (INGIVRE)

Cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 a une programmation de recherche dans le domaine des Sciences naturelles et du génie. Ses activités ont débuté le 1^{er} janvier 2003 et le titulaire est le professeur Masoud Farzaneh. L'objectif principal de cette Chaire est la conception de modèles mathématiques du givrage et de son délestage. Cette recherche permettra d'élaborer des outils pour prévoir des catastrophes comme la crise du verglas de janvier 1998 et pour assurer le délestage du givre sur les équipements électriques. Cette Chaire pourra ainsi apporter des solutions aux problèmes suivants:

- *Comment améliorer la fiabilité des équipements électriques ?*
- *Comment mieux gérer le transport de l'électricité ?*
- *Quelles stratégies permettraient de mieux exploiter la ressource électrique en période très froide et d'augmenter la fiabilité des réseaux ?*

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN MÉTALLOGÉNIE MAGMATIQUE

Le programme de cette Chaire de recherche du Canada de niveau 1 sous l'égide de la professeure Sarah Jane Barnes étudie l'origine des roches contenant des gisements de minerai de nickel, de platine, de chrome, de vanadium et de titane. Le but principal de la chaire est de développer une meilleure compréhension des processus menant à la formation de ces gisements de minerai. La chaire forme des étudiants avec une approche multidisciplinaire en utilisant des travaux sur le terrain à l'échelle du kilomètre jusqu'à une étude des minerais avec le microscope électronique pour simuler les processus des expériences en laboratoire. Ces étudiants de niveau maîtrise, doctorat et post doctorat appliquent ensuite leurs connaissances dans le milieu du travail au gouvernement et dans les secteurs commercial ou académique en explorant et en exploitant les minerais.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 1 EN ENVIRONNEMENT ET GÉNÉTIQUE DES TROUBLES RESPIRATOIRES ET DE L'ALLERGIE

Des millions de canadiens sont touchés par l'asthme, la maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) ou le cancer du poumon. L'essentiel des activités de recherche qui composent le programme de la Chaire de recherche du Canada en Environnement et génétique des troubles respiratoires et de l'allergie est justement de contribuer à définir et comprendre l'implication de la génétique et de l'environnement pour pouvoir mieux intervenir. Le cœur des activités de recherche de la titulaire, la professeure Catherine Laprise, porte sur l'asthme allergique, un type d'asthme où le patient est allergique à un ou plusieurs allergène(s). La titulaire a construit une collection familiale multi-générationnelle où un enfant et au moins un apparenté sont atteints d'asthme allergique. Cette collection familiale unique au profil génétique caractérisé par plusieurs effets fondateurs a déjà permis l'identification de plusieurs gènes reliés à l'asthme. Dans le cadre de la chaire de recherche, elle contribuera à poursuivre l'identification des gènes associés à l'asthme et à l'allergie en portant une attention particulière aux variants génétiques

rares et à la façon dont l'environnement (par exemple allaitement ou exposition aux allergènes, au tabac ou reliée au travail) module l'impact de ces gènes dans la maladie.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN CRÉATION POUR UNE DRAMATURGIE SONORE AU THÉÂTRE

Si la présence du son au théâtre a évolué, elle tient encore à une valorisation de l'action dramatique. Cependant, on assiste actuellement à une remise en question de cette situation, surtout depuis que l'intermédialité et le théâtre performatif ont ouvert la scène théâtrale aux agencements et au contact des autres médias.

Les travaux de Jean-Paul Quéinnec, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en création pour une dramaturgie sonore au théâtre, ont pour but de mettre en relation écriture sonore et écriture scénique pour tendre vers la création d'une nouvelle dramaturgie sonore au théâtre. Grâce aux arts numériques, à des installations novatrices et à la poésie sonore, cette nouvelle dramaturgie produira un impact sur la scène, dans la salle et dans le texte.

Plus particulièrement, les travaux de M. Quéinnec porteront sur quatre aspects : le jeu de l'acteur, par l'intervention du son dans la pratique du jeu; la mise en scène, par l'association du son à l'audio numérique, au théâtre de matériau, à la manipulation d'objets usuels et à la spatialisation sonore; l'écriture dramatique, par une poésie sonore ouvrant la voie à l'invention de langages qui offrent au théâtre des possibilités inédites d'énonciation sonore, de structuration et de narration; et des espaces de travail qui appellent à des pratiques novatrices pour leur élaboration et leur fabrication.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN ÉCOLOGIE AQUATIQUE BORÉALE ET POLAIRE

La recherche menée par la titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie aquatique boréale et polaire, la professeure Milla Rautio, mènera à une nouvelle compréhension de la structure et du fonctionnement des lacs boréaux. Plus particulièrement, elle contribuera à améliorer la compréhension des liens entre le carbone, les processus microbiens, les populations de zooplanctons et les réseaux alimentaires des lacs. De plus, elle permettra de mieux comprendre le rôle des interactions entre les lacs et les bassins versants. En outre, la chercheuse évaluera comment l'exploitation forestière et le changement climatique influent sur les réseaux alimentaires aquatiques. Elle élaborera une caractérisation élargie et à jour des écosystèmes aquatiques boréaux, surtout en période hivernale.

L'ensemble de ces nouvelles connaissances sur les écosystèmes boréaux permettra d'améliorer les évaluations environnementales des pratiques de gestion forestière, et contribuera grandement à une meilleure administration des lacs boréaux, composante importante de l'héritage naturel du Canada.

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2 EN SPÉCIFICATION, TEST ET VÉRIFICATION DE SYSTÈMES INFORMATIQUES

Nous éprouvons tous des bogues informatiques presque quotidiennement. En fait, les bogues informatiques sont presque aussi vieux que les ordinateurs eux-mêmes. Ils surviennent dans toutes sortes de systèmes, et leurs conséquences vont de la simple contrariété à des problèmes qui peuvent mettre notre vie en danger. La Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en spécification, test et vérification de systèmes informatiques est dédiée à la chasse aux bogues. Les travaux visent à développer diverses techniques pour aider les développeurs de logiciels à trouver les bogues dans leurs systèmes plus rapidement et plus facilement. Une manière possible consiste à construire des outils d'automatisation de tests : des logiciels conçus pour tester d'autres logiciels. En retirant une partie de la tâche de tests des épaules des programmeurs, ces

outils permettent d'accélérer la découverte de bogues et laissent davantage de temps aux développeurs pour écrire et réparer leur code. Pour que ces outils puissent fonctionner, ils doivent cependant savoir de quoi le système doit faire. C'est pourquoi les recherches du titulaire de la Chaire, le professeur Sylvain Hallé, se concentrent également sur le développement de langages de spécification, qui permettent aux designers de décrire la fonctionnalité attendue d'un logiciel informatique. Une spécification bien construite permet non seulement de comprendre ce qu'on attend d'un système, mais peut également être utilisée pour déterminer comment celui-ci sera testé ou vérifié.

CHAIRE INDUSTRIELLE

CHAIRE INDUSTRIELLE DE RECHERCHE CRSNG / RIO TINTO ALCAN SUR LES NOUVELLES AVENUES EN MÉTALLURGIE DE LA TRANSFORMATION DE L'ALUMINIUM (CIMENTAL)

La chaire industrielle de recherche CIMENTAL dont le titulaire est le professeur X. Grant Chen, centre ses recherches sur la métallurgie des matériaux de pointe et des technologies novatrices de transformation. Les quatre volets du programme de recherche sont : 1) le moulage à l'état semi-solide d'alliages d'aluminium de haute performance; 2) le forgeage et l'extrusion de produits critiques d'aluminium; 3) les composites et nanocomposites de haute performance à base d'aluminium, et 4) le soudage par friction-malaxage de matériaux spéciaux en aluminium. Le principal objectif de ce programme de recherche est de faire avancer les connaissances sur la métallurgie et l'ingénierie des matériaux des alliages d'aluminium en insistant plus particulièrement sur les technologies de transformation en émergence. Des connaissances approfondies seront acquises sur 1) les aspects des matériaux et de la métallurgie des produits d'aluminium à valeur ajoutée, 2) les technologies de transformation reliées aux créneaux d'application émergents, 3) la caractérisation des produits d'aluminium et, 4) l'évolution de la microstructure et les propriétés physiques des matériaux d'aluminium durant leur transformation.

CHAIRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE CRSNG SUR LA VARIABILITÉ DES PAYSAGES EN ZONE BORÉALE ET LA CROISSANCE DE L'ÉPINETTE NOIRE

La tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) est l'insecte qui cause le plus de dommages aux forêts résineuses de l'Est de l'Amérique du Nord et elle est responsable de la structure multi étagée typique des vieilles forêts. Une meilleure connaissance de son action dans le temps est essentielle pour l'aménagement écosystémique. Une épidémie sévit actuellement au Québec et l'expansion graduelle de la défoliation amène des problèmes d'approvisionnement des usines en bois de qualité. Enfin, l'épinette noire est l'espèce la plus convoitée dans l'Est du Canada pour la qualité de sa fibre. L'approvisionnement en quantité et en qualité de cette espèce détermine la viabilité de l'industrie dans la forêt boréale de l'Est. Le programme de la chaire industrielle est de déterminer à moyen terme (derniers 1 000 ans) et à long terme (derniers 10 000 ans (Holocène)) l'impact des épidémies passées de la TBE sur la variabilité structurale de la forêt boréale et de déterminer les variables qui influencent la croissance de l'épinette noire dans un contexte de changements climatiques. L'équipe va compléter un réseau de chronologie des épidémies de la TBE à travers son aire de distribution dans l'Est de l'Amérique du Nord à l'aide de la dendrochronologie. Pour remonter plus loin dans le passé, des analyses dendrochronologiques originales des arbres engloutis dans les lacs permettront d'effectuer des chronologies millénaires alors que de nouvelles techniques paléoécologiques uniques impliquant des analyses macrofossiles de résidus de digestion (fèces) et des analyses microfossiles d'écailles de papillons de la TBE dans les sédiments permettront de couvrir les derniers 10 000 ans. Des analyses spatiales des différentes épidémies répertoriées viendront guider la gestion des approvisionnements alors que des analyses de la qualité du bois affecté par la défoliation permettront de déterminer les moments où les arbres peuvent être récoltés selon leur usage. Des analyses détaillées du développement intra annuel du cerne au niveau cellulaire (xylogénèse)

et des mesures précises des variations du tronc serviront à déterminer les variables qui influencent la croissance de l'épinette noire, à faire des modèles de croissance spatialisés dans son aire de distribution et à étudier la qualité du bois. Les partenaires de cette chaire industrielle sont : Produits forestiers Résolu et le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs.

CHAIRES INSTITUTIONNELLES

CHAIRE SUR LA TECHNOLOGIE AVANCÉE DES MÉTAUX LÉGERS POUR LES APPLICATIONS AUTOMOBILES (TAMLA)

La chaire TAMLA a comme objectifs l'optimisation et le contrôle des performances des alliages de fonderie d'aluminium, l'application des résultats des recherches fondamentales à l'optimisation des pièces industrielles de fonderie en aluminium ainsi que le développement d'alliages pour les applications dans le secteur de l'automobile. Les domaines de recherche touchent le traitement du métal liquide, les propriétés mécaniques (résistance mécanique, ténacité, fatigue), l'optimisation des traitements thermiques, l'étude des inclusions et des intermétalliques de fer et de cuivre dans les alliages d'aluminium. Le titulaire de cette chaire est le professeur Fawzy Hosny Samuel.

CHAIRE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE INTERETHNIQUES ET INTERCULTURELS (CERII)

La Chaire est une structure de recherche, d'enseignement, d'animation et de sensibilisation sur les problématiques ethniques et interculturelles dont le titulaire est le professeur Khadiyatoulah Fall. Elle veut contribuer à développer et à diffuser une expertise théorique et pratique sur les processus d'intégration et de cohabitation interethniques et interculturels au Québec, principalement dans les milieux autres que métropolitains et plus spécifiquement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Trois types de préoccupation orientent les travaux de la Chaire : les effets du milieu d'accueil sur l'intégration et la cohabitation multiculturelle, les particularités des genres de vie ethnique en région et les formes que prend et que pourrait prendre la contribution du multiculturalisme au développement régional.

CHAIRE EN ÉCO-CONSEIL

Implantée en novembre 2003, la Chaire en éco-conseil, sous la direction du professeur Claude Villeneuve, a comme mandat principal de soutenir le développement du métier d'éco-conseiller, de sa pertinence dans la mise en œuvre de projets de développement durable et de la nécessité d'établir les fondements théoriques liés à la pratique de ce métier afin d'en assurer l'implantation et le succès à long terme dans notre société. Les champs particuliers d'expertise développés à la chaire sont dans le domaine de la gestion des gaz à effet de serre et la mitigation des changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et le développement d'outils d'analyse du développement durable. La programmation de recherche porte essentiellement sur la pratique en éco-conseil et le développement durable. Les diverses activités de la Chaire favorisent le maintien et l'élargissement du réseau des éco-conseillers dans le monde. Des ponts pourront être jetés vers d'autres programmes universitaires de cycles supérieurs où les compétences propres à l'éco-conseiller pourraient se compléter par une formation à la recherche et à la production de nouveaux savoirs. La Chaire permettra aussi le maintien des liens avec l'UNESCO et les grands programmes internationaux qui alimentent la réflexion sur le développement durable.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES AGENTS ANTICANCÉREUX D'ORIGINE NATURELLE

Cette chaire de recherche, codirigée par les professeurs André Pichette et Jean Legault, permettra de fournir un cadre aux divers projets de recherche portant sur les agents

anticancéreux pouvant être produits à partir de la biomasse de la forêt boréale. Plus précisément, il s'agit d'identifier des produits naturels utiles dans le domaine du cancer à partir des ressources végétales de la forêt boréale et d'assurer une partie du développement préclinique. De façon plus détaillée, la recherche s'articule autour des aspects suivants :

- i) la sélection des espèces végétales de la forêt boréale basées sur la médecine traditionnelle amérindienne;
- ii) l'extraction des produits naturels et l'identification des composés responsables de l'activité biologique;
- iii) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des cellules cancéreuses en culture;
- iv) l'évaluation de l'activité biologique des produits naturels sur des modèles de souris porteuses de tumeurs; et
- v) a caractérisation de leur mécanisme d'action.

Cette programmation de recherche permettra de valoriser les produits d'origine naturelle de la forêt boréale par l'évaluation de leur potentiel anticancéreux.

CHAIRE UQAC-CEGEP DE JONQUIÈRE SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA SANTÉ ET L'ADAPTATION ET LES ASPIRATIONS DES JEUNES (VISAJ)

Née à l'automne 2008, la Chaire sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes est la première chaire québécoise à être le fruit d'une collaboration entre une université, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), et un collège, le Cégep de Jonquière. Sa mission est de contribuer au développement et à la diffusion de connaissances sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes de moins de 20 ans. Le programme de recherche a pour objectifs principaux de 1) Stimuler la recherche sur les jeunes par la mise sur pied d'une équipe dynamique, interdisciplinaire et innovante composée de chercheurs, de collaborateurs et d'intervenants engagés et 2) Développer des outils de mobilisation des connaissances auprès des différents milieux qui interviennent auprès des jeunes, sans négliger les jeunes eux-mêmes, afin d'inspirer leurs actions et de contribuer aux innovations sociales favorables à leur épanouissement. Pour réaliser ce programme, Mme Dion a constitué une équipe comprenant la professeure Marie-Christine Brault, du Département des sciences humaines et sociales, et Mme Marie-Ève Blackburn, chercheuse au Centre d'Étude des Conditions de vie et des BESOINS de la population (ECOBES - Recherche et transfert) du Cégep de Jonquière, toutes deux cotitulaires de la Chaire. Plusieurs collaborateurs et collaboratrices de l'UQAC et du Cégep de Jonquière y sont également associés. Des étudiantes et étudiants de tous les cycles, ainsi qu'un stagiaire posdoctoral, se joindront également à l'équipe.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ESPÈCES AQUATIQUES EXPLOITÉES

Cette chaire a été constituée afin de contribuer à l'optimisation de l'exploitation de la faune en prenant en considération la préservation des habitats, les impératifs du développement économique, l'acceptation sociale, le respect de la capacité de support des écosystèmes et ce, au bénéfice des citoyens notamment dans les régions. Pour atteindre cet objectif, il y a un besoin important de recherche appliquée visant le développement et l'optimisation des méthodes d'estimation de l'état des populations, de la récolte et des habitats, et des outils diagnostiques qui s'y rattachent.

Le programme de recherche de la Chaire et de son titulaire, le professeur Pascal Sirois, a pour principal objectif de répondre spécifiquement aux besoins de connaissances en matière de gestion des espèces aquatiques exploitées tout en assurant la formation de spécialistes dans le domaine. Les principaux axes de recherche de la Chaire sont : (1) Suivi des populations

exploitées, (2) Suivi de l'exploitation de la ressource, (3) Conservation, restauration et aménagement des habitats fauniques et (4) Support aux populations fauniques exploitées.

CHAIRE INSTITUTIONNELLE DE RECHERCHE SUR LES MATÉRIAUX INDUSTRIELS (CHIMI)

L'Université du Québec à Chicoutimi a développé un créneau de recherche portant sur l'utilisation du carbone comme matériau industriel ainsi qu'un créneau de recherche sur la thermotransformation du bois. La recherche sur le carbone comme matériau industriel a été réalisée dans le cadre de la chaire UQAC- Aluminerie Alouette sur l'utilisation du carbone pour la production d'aluminium primaire, dont le mandat s'est déroulé entre le 15 décembre 2010 et le 14 décembre 2015, et M^{me} Kocaefe était la titulaire de cette chaire. Les travaux sur la thermotransformation ont été réalisés dans le cadre des activités du Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois (GRTB), depuis 2004, et Mme Kocaefe est la coordonnatrice de cette unité de recherche depuis l'accréditation du GRTB. Les activités de recherche de ces deux unités ont été fusionnées en une seule, qui est devenue la Chaire institutionnelle de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI). Le programme de recherche portera sur les éléments suivants : Carbone - production des anodes de carbone pour l'industrie de l'aluminium et performance électrique, modélisation des fours de cuisson des anodes, amélioration de la matière première des anodes (coke), développement d'outils de caractérisation et de contrôle de la qualité; Bois - nouvelles utilisations du biocharbon, développement de matériaux biocomposites, développement de revêtements de bois traité, amélioration des procédés de thermotransformation. Les activités de la chaire seront financées par des programmes de recherche en partenariat et par des contrats qui seront développés par la titulaire de la chaire.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LES ÉVÈNEMENTS TRAUMATIQUES, LA SANTÉ MENTALE ET LA RÉSILIENCE DES INDIVIDUS

Dans un contexte où les tragédies et les sinistres collectifs sont de plus en plus fréquents et graves, il s'avère pertinent d'identifier les éléments susceptibles de maintenir ou d'exacerber la vulnérabilité de certains segments de la population plus vulnérables que d'autres face à de tels événements afin d'être en mesure d'élaborer et de mettre en application des interventions biopsychosociales pré- et post-désastre destinées à rehausser leurs capacités d'adaptation et prévenir l'aggravation des problèmes préexistants.

Cette Chaire de recherche institutionnelle sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus permettra de constituer un corpus de connaissances en la matière. Cette Chaire se propose de réaliser, au cours des prochaines années, diverses activités de recherche, de transfert des connaissances et de formation dont le but principal demeure celui d'outiller, de soutenir et d'accompagner les intervenants des organismes publics, communautaires ainsi que les municipalités dans le soutien aux personnes vulnérables confrontés à divers types d'événements traumatisants. Les différents axes de cette Chaire vise aussi à identifier les bonnes pratiques psychosociales qui arrivent à prévenir la détérioration de l'état de santé mentale des personnes en cas de tragédies et de catastrophe macrosociale.

Depuis 1996, la titulaire de cette Chaire se penche sur les conséquences de catastrophes et des événements traumatiques sur la santé des victimes et des intervenants. De la crise du verglas, en passant par l'étude des inondations et des glissements de terrain majeurs jusqu'au drame de Lac-Mégantic, elle cherche à mieux documenter les stratégies d'adaptation et de résilience individuelle afin de développer des outils d'intervention qui répondent aux besoins des victimes directes et indirectes. Les étudiants de tout cycle d'étude pourront s'intégrer au sein d'une équipe de chercheurs provenant de différentes disciplines des sciences humaines et sociales qui

sont intéressés à documenter les effets de l'exposition à un événement traumatisant sur la santé des individus et à leur processus de résilience

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LE VIEILLISSEMENT DE L'APPAREILLAGE INSTALLÉ SUR LES LIGNES À HAUTE TENSION (VIAHT)

Dans ce monde dérégulé, fortement tributaire de l'énergie électrique, les concepts de prolongation de la durée de vie des équipements, de l'augmentation de la puissance délivrée, et de la réduction des coûts de maintenance sont devenus des aspects très importants à prendre en compte. Le vieillissement progressif des équipements de puissance, associé au fait que la demande en électricité n'a cessé de croître au cours de ces dernières années, augmentent de jour en jour le risque de voir les plus vieux tomber définitivement en panne et entraîner d'importantes coupures d'électricité.

L'objectif de la Chaire de recherche sur le Vieillissement de l'Appareillage installé sur les lignes à Haute Tension (ViAHT) est non seulement de mieux comprendre les processus qui mènent à la dégradation/vieillessement de l'isolation contenue dans l'appareillage, mais aussi d'offrir aux ingénieurs et aux concepteurs, de nouveaux matériaux et outils pratiques d'analyses et de conception qui permettront d'orienter les décisions et les entretiens sur une base scientifique solide. Le programme de recherche comprend divers volets qui seront réalisés en partenariat avec le milieu industriel.

CHAIRE DE RECHERCHE SUR LA PAROLE AUTOCHTONE

Le programme de recherche a pour objectif principal de décrire les formations discursives des peuples autochtones présents sur l'actuel territoire québécois, à partir des sources narratives produites depuis le XVI^e siècle. La parole autochtone que l'on cherchera à décrire n'est pas le fait d'un dialecte en particulier, mais un ensemble d'usages et de procédés rhétoriques qui ont trait à l'invention (*inventio*), la structuration (*dispositio*) et à la performance (*actio*) plutôt qu'à l'énonciation seule (*elocutio*). Pour réaliser ce programme, M. Vaillancourt a constitué une équipe comprenant la professeure Sandrine Tailleur, du département des arts et lettres, codirectrice de la chaire, et plusieurs collaborateurs et collaboratrices de l'UQAC et de l'Université du Québec à Rimouski. Des étudiantes et étudiants de premier et deuxième cycle, ainsi qu'un stagiaire posdoctoral, se joindront également à l'équipe.

GROUPE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE (GRI)

Le GRI axe principalement ses activités de recherche et de développement en partenariat avec l'industrie pour élaborer des solutions informatiques répondant à leurs besoins dans un souci de transfert technologique. Les programmes de recherche du groupe sont de nature fondamentale ou appliquée et se réalisent à l'intérieur de l'un des grands axes suivants : l'informatique industrielle, la modélisation et l'infographie, et l'intelligence artificielle.

GROUPE DE RECHERCHE EN INGÉNIERIE DES PROCÉDÉS ET SYSTÈMES (GRIPS)

Le domaine d'activités du GRIPS englobe les procédés thermiques industriels, principalement dans les secteurs de l'aluminium et l'énergétique. Dans nos recherches, des méthodes de modélisation mathématique ainsi que des techniques expérimentales à la fine pointe de la technologie sont utilisées. Toutefois, diverses activités découlent du thème général de sorte que les interventions peuvent être regroupées en plusieurs volets: étude des transferts de chaleur et de masse, écoulements diphasiques, analyse et optimisation des procédés et techniques de mesures. Tous les travaux sont reliés de près à l'industrie et des outils mathématiques et informatiques y sont privilégiés. De plus, les laboratoires du groupe sont équipés avec des outils modernes de diagnostic des écoulements et d'analyse du transfert de chaleur sous différentes conditions. Les activités touchent des disciplines variées telles que la métallurgie, la mécanique et la chimie. **GROUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION RÉGIONALES (GRIR)**

Le GRIR se définit comme un groupe multi-interdisciplinaire, visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de support à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans une perspective d'auto-développement des collectivités régionales en général et sagamiennes en particulier. Ces programmes de recherche touchent les pratiques sociales et les mouvements sociaux, le partenariat et le développement local, l'État, le territoire et la gestion sociale, le développement viable et l'aménagement intégré des ressources, la concertation et l'innovation technologique dans le développement local et régional, les relations interethniques et interculturelles, la recherche-action, les interventions et l'éthique des sociétés.

GROUPE DE RECHERCHE CRÉATION ET COMMUNAUTÉ

Ce groupe de recherche a une programmation reposant sur les thèmes du développement durable, de la culture et de l'identité, de même que les relations interculturelles et interdisciplinaires. Ses objectifs généraux sont la valorisation des cultures communautaires (en favorisant une meilleure compréhension de ces cultures), la génération de connaissances pour l'enseignement et la pratique des arts, l'élargissement des connaissances, en regard des pratiques artistiques et culturelles des communautés, par le biais du développement d'un modèle théorique construit à même leurs particularités, et enfin, la poursuite de la recherche appliquée dans le but de produire des moyens concrets de promouvoir les rencontres université-communauté.

Ces questions seront abordées dans une perspective sociale globale, tout en concentrant les actions sur les communautés locales et, par le biais d'actions culturelles, contribuera au développement communautaire et à la prise en charge du développement local par les

communautés concernées dans le contexte mondial de globalisation. Les recherches menées au sein du groupe comprendront un important dispositif de valorisation et d'émancipation de ces dernières, dans le respect de leur individualité et de leurs différences.

GROUPE DE RECHERCHE RISQUE RESSOURCE EAU (R²EAU)

Le groupe de recherche R2Eau se donne comme mission de développer la recherche et la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) dans les domaines de l'hydrogéologie, de l'hydrologie, de la géomécanique et de l'analyse des risques naturels. Les objectifs poursuivis par le groupe sont de : 1) développer et structurer les activités de recherche dans le domaine des risques liés à la ressource eau; 2) mettre en commun des ressources et des expertises de professeurs et chercheurs réguliers du DSA et du DSH afin de créer une synergie structurante; 3) favoriser l'attrait pour la formation de PHQ dans ce domaine pour assurer une relève scientifique compétente et ainsi combler les besoins actuels et futurs.

La programmation de recherche s'articule autour de 7 axes de recherche : 1) Risques associés aux eaux souterraines (protection et préservation des eaux souterraines); 2) Risques associés aux inondations et ruptures de barrages; 3) Risques associés aux glissements de terrains et à la stabilité des massifs rocheux; 4) Risques associés à l'érosion et à l'ensablement; 5) Risques et impacts sociaux reliés à l'eau souterraine; 6) Historique et prévision des risques et 7) Élaboration d'outils mathématiques pour la quantification du risque.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CENTRE DE DONNÉES SUR LA BIODIVERSITÉ DU QUÉBEC (CDBQ)

La biodiversité des milieux naturels représente une ressource à sauvegarder. Le CDBQ a pour mission de conserver, gérer et rendre disponibles les données d'échantillonnage sur la biodiversité, de développer une banque de données primaires standardisées et des outils informatiques de support et de contribuer au développement des connaissances sur la biodiversité.

Une Banque de données sur les invertébrés du Québec (BADIQ) a été créée grâce à son système d'information et de gestion des échantillonnages sur la biodiversité (SIGEB). En partenariat avec le Centre de foresterie des Laurentides et la Corporation Entomofaune du Québec, ces outils sont présentement adaptés pour la micro-informatique avec le logiciel MicroSIGEB. Les données d'échantillonnage sur certains groupes d'insectes forestiers (Libellules, Abeilles, Fourmis, Coléoptères, Lépidoptères) ont la priorité dans le développement de la BADIQ.

LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE SÉPARATION DES ESSENCES VÉGÉTALES (LASEVE)

Le LASEVE offre des services de consultation auprès d'entreprises en matière d'analyse, de séparation et d'extraction d'huiles essentielles, plus généralement d'extraction de produits naturels à partir de plantes.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN ANTHROPOLOGIE RITUELLE ET SYMBOLIQUE (LERARS)

Le LERARS réalise des activités de recherche sur les processus de deuil, de guérison et sur les enjeux liés à la naissance d'un enfant, axées sur la découverte des réseaux sémantiques par lesquels ces phénomènes sont interprétés dans la communauté desservie par l'UQAC. Il rend des services à la collectivité en offrant de la formation, en produisant des outils de travail et en développant de nouvelles pratiques orientées vers la re-ritualisation des actions à l'égard du deuil, de la maladie et de la naissance. Il établit des liens avec des chercheurs, des intervenants et des groupes communautaires préoccupés par ces problématiques.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN PLEIN AIR (LERPA)

Le LERPA a été créé afin de poursuivre avec synergie la recherche dans les divers domaines du plein air et du tourisme d'aventure ainsi que de faire profiter le milieu de l'expertise ainsi acquise.

Ses principaux secteurs d'étude sont la gestion des risques en plein air, l'intervention d'urgence en régions isolées, la survie et la sécurité en forêt, l'aventure thérapeutique, la nutrition pour les expéditions de plein air, les activités de plein air ancestrales, l'éthique environnementale, la préparation scientifique d'expéditions, le leadership et la dynamique de groupes en plein air ainsi que l'évaluation du potentiel récréotouristique de milieux naturels.

Le LERPA diffuse ses résultats de recherche sur son site WEB et aussi en offrant des conférences, des démonstrations et de la formation continue.

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE APPLIQUÉE (LERGA)

Succédant au Laboratoire d'expertise et de recherche en télédétection et en géomatique (LERTG), le LERGA résulte d'une volonté de regroupement des activités de l'équipe de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'expertise en géomatique associée au LERTG. Les membres comptent stimuler le développement de l'expertise et des recherches dans le champ de la science géographique appliquée, notamment en intégrant davantage le volet environnemental de la discipline et par ricochet, favoriser le rayonnement de la géographie comme source d'informations territoriales appuyant la prise de décision.

L'équipe du LERGA se compose de 5 professeurs issus du département des sciences humaines ainsi que du département d'informatique et de mathématique. Les trois axes de recherche proposés à l'intérieur du LERGA et pour lesquels différents projets de recherche sont actuellement en cours sont les suivants :

- Dynamiques spatiales et société (cartographie et atlas, traitements et visualisation de données socio-économiques, sociogéographie de l'éducation et de la santé, migrations et mobilités)
- Aménagement et développement (étude des politiques publiques territoriales, évaluation de projets d'intervention, enjeux d'aménagement en milieu urbain et rural, développement local et régional)
- Environnement et processus biophysiques (étude des paléo-environnements lacustres, côtiers et marins, problématique biophysique des milieux naturels et gestion des bassins-versants à diverses échelles géographiques)

LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE CARREFOUR D'ANALYSE DES INNOVATIONS ET DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (CAISEN)

Le CAISEN est un laboratoire de recherche et d'expertise ayant comme mission :

- de promouvoir la recherche scientifique sur les innovations organisationnelles et les méthodes d'optimisation de l'efficacité productive;
- de développer les connaissances dans le domaine de la gestion des ressources humaines;
- de favoriser la collaboration entre les universitaires, les praticiens en gestion des organisations et les décideurs politiques;
- de renforcer la recherche-action en changement organisationnel et en innovations en milieu de travail.

Le laboratoire vise l'étude des enjeux liés aux innovations technico-organisationnelles favorables à l'optimisation de l'efficacité productive dans une économie axée sur le savoir.

Le laboratoire CAISEN mène des interventions et recherches autour des axes liés à l'innovation et à la performance : optimisation de l'efficacité productive, modernisation des pratiques de gestion des ressources humaines et productivité, profil et compétences des gestionnaires des ressources humaines, innovations organisationnelles dans l'économie axée sur le savoir : amélioration continue «Kaizen», management à la japonaise, système SMED, Poka-Yoke et Kanban, équipes de travail autogérées, organisation apprenante et gestion des compétences, flexibilité organisationnelle, modélisation des pratiques de l'organisation du travail; partenariat patronal-syndical.

LABORATOIRE INTERNATIONAL SUR LES MATÉRIAUX ANTIGIVRE (LIMA)

Le LIMA a développé une expertise sur les matériaux dégivrant et antigivre qui est maintenant reconnue par la communauté internationale (constructeurs d'avions, compagnies aériennes, fabricants de fluides, institutions gouvernementales). Le groupe met à la disposition des manufacturiers de fluides commerciaux, une infrastructure expérimentale pour l'étude, le développement et l'évaluation en chambre climatique et en soufflerie réfrigérée des produits commerciaux de dégivrant et antigivre utilisés en aéronautique. Cette infrastructure est unique au Canada et en Amérique du Nord et fait de ce laboratoire, la seule organisation privée reconnue capable d'évaluer la qualité des produits antigivrants. De plus, le LIMA dispose d'une expertise scientifique pour la mise en œuvre de projets de recherche visant le développement de techniques innovatrices de déglacage.

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE (REIB)

Les recherches entreprises dans ce laboratoire ont pour cadre de référence la théorie de l'apprentissage et visent la réalisation de didacticiels originaux qui tiennent compte de particularités du formateur et du sujet.

Les recherches visent également 1) l'intégration des outils multimédias et des technologies de l'information dans le cadre des cours de baccalauréat ; 2) l'élaboration et le suivi des systèmes de gestion financière ; 3) l'élaboration et l'application de systèmes d'évaluation financière dans un contexte de capital de risque et 4) le bilan technologique qui permettra de prendre en compte les ressources humaines et technologiques dans l'évaluation des entreprises.

LABORATOIRE DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS (LDL)

Le LDL veut favoriser l'apprentissage des normes de qualité en industrie chez les étudiantes et étudiants des baccalauréats en informatique et en génie informatique, par la réalisation de projets concrets de développement commandés par des entreprises.

Grâce à un arrimage avec les activités créditées de ces programmes, il devient possible d'améliorer l'encadrement des étudiants, en terme de contrôle qualité, d'intégrer plus rapidement les nouvelles technologies dans les programmes de formation et d'offrir une formation mieux adaptée à l'industrie.

Cette infrastructure bénéficie aussi à la recherche, par sa contribution à l'amélioration et à la diffusion des techniques de développement, des systèmes qualité et des méthodes de gestion de projets des produits technologiques.

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE (LARIEP)

Le Laboratoire de recherche et d'intervention en éthique professionnelle (LARIEP) a entrepris officiellement ses activités en novembre 2003. Les professeurs-chercheurs et étudiants de cycles supérieurs qui en font partie ont comme objectif de « Construire à partir du savoir expérientiel individuel et collectif, social et structurel. un processus systématique d'éthique et de réflexion philosophique exportable d'une culture organisationnelle à une autre ». Plus spécifiquement, les travaux menés dans le cadre du LARIEP s'arriment aux axes suivants : 1) mobilisation des ressources humaines de divers milieux de vie professionnelle, entrepreneuriale, organisationnelle de façon à rendre fluide au sein des organisations l'éthique en question à tous les niveaux hiérarchiques existants; 2) élaboration de projets de recherche propres à rendre concrète l'expérimentation d'une telle éthique créative et 3) constitution, à l'échelle provinciale, d'une démarche concertée d'éthique créative de l'intérieur des milieux

institutionnels d'enseignement comme de milieux professionnels, organisationnels et de la santé. Le LARIEP préconise une approche éthique de type autorégulatoire.

LABORATOIRE D'IDENTIFICATION ET DE COMMANDE DES MACHINES ELECTRIQUES (LICOME)

Le LICOME est équipé d'un matériel hautement sophistiqué permettant de mener des recherches de haut niveau. Ses axes de recherches sont le contrôle avancé des machines électriques (asynchrone, synchrone à aimant permanent et à réluctance variable) pour des applications : 1) en traction (Train, métro, voiture électrique) et 2) en conversion d'énergie éolienne, l'électronique de puissance et la qualité de l'alimentation électrique.

Les objectifs de l'équipe de recherche sont d'obtenir un prototypage rapide des systèmes de contrôle de haute performance des machines électriques en recourant à la simulation hybride en temps réel. D'autres activités de recherche incluent la mise au point de divers estimateurs d'état, le filtrage actif des harmoniques et la mise en œuvre d'algorithmes d'extraction de la puissance maximale d'un système de conversion d'énergie éolienne.

LABORATOIRE SUR LES IDENTITES, LES COMMUNAUTES ET LES APPARTENANCES EN RECOMPOSITION (ICARE)

Les problématiques relatives à la gouvernance et à la démocratie font l'objet de plusieurs activités de recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi. Le Laboratoire de recherche sur les identités, les communautés et les appartenances en recomposition participe aux débats sur ces questions, à partir des préoccupations suivantes :

- 1) la recomposition des liens sociaux qui se manifeste dans les domaines des identités politiques, des appartenances locales et régionales et des pratiques démocratiques ;
- 2) l'articulation des problématiques d'études régionales et de développement territorial à celle du redéploiement des espaces démocratiques et fonctionnels, notamment d'une gouvernance à niveaux multiples ; et
- 3) contribue à la redéfinition des imaginaires théoriques et disciplinaires du politique, du lien social et de l'action sociale.

Ce laboratoire est formé de professeurs du Département des sciences humaines, d'étudiants participant aux travaux de ces professeurs et de divers collaborateurs au Québec, au Canada et en Europe.

LABORATOIRE DE METALLOGENIE EXPERIMENTALE ET QUANTITATIVE (LAMEQ)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur les sulfures en tant que témoins des conditions de formation des systèmes hydrothermaux. La compréhension de la formation de ces systèmes hydrothermaux proviendra : 1- de l'analyse de sulfures naturels; 2- de l'analyse de sulfures synthétiques expérimentaux formés en laboratoire pour étudier tous les paramètres physico-chimiques qui jouent dans l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux; 3- de l'analyse des facteurs réels contrôlant l'incorporation des éléments traces dans les sulfures hydrothermaux. Ce laboratoire inscrit ses activités dans le cadre de la recherche en métallogénie qui caractérise l'UQAC au plan national et international, et tout particulièrement l'importance des élément-trace pour la découverte de gisements de minéraux du groupe Platine. De nombreux étudiants gradués sont déjà intégrés aux programmes de recherche des professeurs Gaboury et Daigneault.

LABORATOIRE SUR L'ADAPTATION PERSONNELLE, SOCIALE ET NEUROPSYCHOLOGIQUE (LAPERSONE)

Les professeurs Lise Lachance et Louis Richer sont les promoteurs du Laboratoire sur l'adaptation personnelle, sociale et neuropsychologique.

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur l'amélioration des connaissances théoriques, empiriques et pratiques sur l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie. Plus particulièrement, quatre volets permettront de structurer les activités de recherche : 1- l'adaptation des individus à leurs divers rôles de vie; 2- les transitions dans les rôles et événements de vie majeurs; 3- l'identification, l'implantation et l'évaluation de mesures et 4- le développement et l'adaptation d'outils et de protocoles d'évaluation pour la recherche et la pratique. Ce laboratoire sera un lieu d'échange menant à l'organisation de différentes activités de recherche impliquant des professeurs-chercheurs de l'UQAC et des collaborateurs universitaires et des milieux de pratique. Il offrira aussi un contexte de formation structuré pour les étudiants de divers niveaux académiques.

LABORATOIRE D'ETUDES MULTIDISCIPLINAIRES EN GESTION DE PROJET (LEMGP)

La programmation scientifique du Laboratoire d'études multidisciplinaires en gestion de projet porte sur les organisations en tant que systèmes adaptatifs complexes.

Trois volets permettent de structurer les activités de recherche :

- Une recherche fondamentale permettant de faire avancer les connaissances sur la conduite du changement dans les organisations;
- Des activités de liaison et de transfert de savoirs en conduite du changement dans les organisations, et ce, avec des partenaires publics et privés;
- Fournir un contexte scientifique stimulant aux étudiantes et étudiants de cycles supérieurs.

Ce laboratoire permet des avancements sur divers plans. Tout d'abord en ce qui a trait à la recherche, par la structuration d'une programmation susceptible de favoriser la production scientifique. Ensuite sur le plan de l'enseignement, par l'amélioration de l'encadrement et la possibilité d'attirer de nouveaux étudiants. Puis en ce qui concerne le développement professionnel des membres, grâce à la valeur ajoutée produite par la collaboration.

Finalement, le laboratoire offre de la visibilité et de l'impact sur le milieu, en raison des activités de diffusion et des partenariats de recherche et de développement qu'il engendre.

LABORATOIRE MULTI- ET INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES ET SOCIAUX DU DÉVELOPPEMENT DES NANOTECHNOLOGIES (LABORATOIRE NANO.BIO.ÉTHIQUE, OU (N.B.É.)

La programmation scientifique du Laboratoire N.B.É. porte sur les difficultés dialogiques propres aux enjeux éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies. Plus particulièrement, trois axes permettront de structurer les activités de recherche : 1- un axe permettant une meilleure compréhension des nanosciences et de la nanotechnologie; 2-un axe portant sur l'analyse et l'acceptabilité interdisciplinaire des risques, et finalement 3- un axe s'intéressant à la gouvernance des nanotechnologies. Les travaux seront réalisés en interdisciplinarité, tout en privilégiant l'approche dite de la «gouvernance réflexive». Les étudiants de plusieurs programmes propres à l'UQAC et de certains programmes en extension bénéficieront du programme de recherche déployé dans le cadre de ce laboratoire.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR L'INTELLIGENCE AMBIANTE POUR LA RECONNAISSANCE D'ACTIVITÉS (LIARA)

La programmation scientifique de ce laboratoire de recherche porte sur le développement des habitats intelligents permettant de soutenir les personnes en perte d'autonomie dans l'accomplissement des activités domestiques et quotidiennes.

Plus particulièrement, la programmation scientifique est élaborée en trois volets :

- La recherche théorique permettant de faire avancer les connaissances sur la reconnaissance des activités afin de pallier à la perte d'autonomie;
- La diffusion et le transfert technologique pour aider les centres de santé et de services sociaux dans le maintien à domicile des personnes atteintes de cette maladie;
- Le recrutement et l'accompagnement des étudiants de cycles supérieurs.

LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION EN GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS (LARIGO)

La mise en place du LARIGO permet d'inscrire les efforts des membres dans les réflexions et critiques de la gouvernance publique et privée qui ont pris de l'ampleur au cours des dernières années, et ce, dans une perspective pluridisciplinaire. La notion de gouvernance concerne essentiellement les modes d'organisation et de régulation du «vivre ensemble» des sociétés et des individus du niveau local au niveau mondial; l'étude porte essentiellement sur la production de règles du jeu communes et des manières de le faire.

La programmation scientifique du LARIGO s'articule autour d'axes thématiques inspirés des recherches en cours des membres : les ordres sociaux, le développement durable, la gouvernance, la déontologie professionnelle des administrateurs, la rémunération, l'organisation du travail, l'intégration en emploi, l'action collective, la prise en compte des parties prenantes, les contraintes issues de la crise financière et économique actuelle et enfin les modifications réglementaires envisagées visant à la contrôler.

LABORATOIRE DES MATÉRIAUX TERRESTRES (LABMATER)

Le LabMaTer se spécialise dans l'analyse de roches et minéraux en lien avec l'origine de la croûte continentale et l'exploration des métaux, plus particulièrement l'exploration des gisements de minerais et l'étude de leur formation.

Le Laboratoire est directement impliqué dans la formation de personnel hautement qualifié. Les nouveaux étudiants peuvent ainsi acquérir les connaissances relatives à l'utilisation d'instruments de haute technologie tandis que les étudiants plus avancés sont formés afin d'être capables d'utiliser les équipements de façon autonome. Les étudiants ont ainsi le privilège de pouvoir comprendre chaque étape du processus analytique, de l'échantillon pris sur le terrain jusqu'au traitement et à la caractérisation en laboratoire.

LABORATOIRE DES SCIENCES AQUATIQUES (LASA)

Les programmes de recherche des professeurs impliqués au sein du Laboratoire des sciences aquatiques concernent des compartiments écologiques lacustres et marins qui sont interreliés favorisant la complétude des expertises des écosystèmes présents dans le milieu boréal. Ils utilisent autant les techniques traditionnelles que des approches novatrices de pointe. De plus, une grande variation dans les échelles spatiales (locale, régionale et globale) et temporelles

(instantanée à plusieurs milliers d'années) est présente dans les divers axes de recherches proposés.

La programmation scientifique du LASA a pour principal objectif de comprendre la structure et le fonctionnement actuel et passé des écosystèmes aquatiques de la boréale. Elle s'articule autour de quatre axes de recherche :

- Paléocéanographie et de la paléolimnologie
- Écologie benthique
- Écologie des lacs en milieu boréal et arctique
- Écologie des poissons, halieutique

Par ailleurs, les travaux de recherche du LASA s'insèrent, entre autres, dans la programmation scientifique du Centre de recherche sur la Boréale (CRB), du Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale et des regroupements stratégiques Québec-Océan et Centre d'Études nordiques financés par le Fonds de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT).

LABORATOIRE D'EXPERTISE EN INGÉNIERIE BIOMÉDICALES APPLIQUÉES, EN KINÉSIOLOGIE ET EN SANTÉ (LEIBAKS)

Afin de restreindre l'utilisation et la congestion dans les hôpitaux et les services de la santé, le Laboratoire d'Expertise en Ingénierie Biomédicales Appliquées, en Kinésiologie et en Santé propose de concevoir et développer des instruments de mesures et de surveillance adaptés aux besoins spécifiques des usagers ainsi que différentes méthodes d'entraînement à domicile à l'aide d'interfaces homme-machine bioniques novatrices afin d'augmenter l'autonomie au domicile et d'améliorer les conditions de vie.

Le LEIBAKS axe principalement ses activités de recherche sur la réadaptation motrice et l'évaluation de la condition physique :

1. Conception d'instruments médicaux pour l'aide au diagnostic et à l'évaluation physique :

- Évaluation physique des individus à l'aide de capteurs intégrés;
- Conception de capteurs et de systèmes d'analyse de mouvements;
- Analyse des fonctions physiologiques;
- Analyse de la biomécanique du mouvement;
- Analyse de la perception des sensations chez l'être humain et conception d'illusions perceptuelles.

2. Conception d'interfaces homme-machine bioniques et développement de méthodes d'entraînement et la réadaptation physique et motrice :

- Réadaptation et réentraînement physique à l'aide de systèmes électroniques;
- Conception de mécanisme robotisé afin d'aider à la réadaptation;
- Développement théorique et pratique d'algorithmes d'intelligence artificielle pour l'aide au diagnostic à domicile.

LABORATOIRE D'INFORMATIQUE INFORMELLE (LIF)

Ce laboratoire propose des activités en recherche sur le développement et l'application de méthodes formelles pour les systèmes informatiques. Les programmes de recherche de ce laboratoire couvrent quatre axes bien définis :

1. la spécification, la surveillance et la synthèse automatique de contrats d'interface dans les systèmes modulaires.
2. la vérification automatique de configurations d'équipements réseau, basée sur des politiques formelles d'administration.
3. la combinatoire des mots et ses applications en théorie des automates et en géométrie discrète.
4. l'étude de l'espace des cycles dans les graphes orientés.

Le LIF s'intéresse tout autant à l'étude mathématique de problèmes informatiques fondamentaux qu'à l'application de résultats théoriques dans des systèmes concrets. Les axes de recherche promus par le laboratoire sont complémentaires, et peuvent s'appuyer sur les compétences bi-disciplinaires de ses membres fondateurs. En ce sens, la double nature de son département d'attache (informatique et mathématique) en fait un environnement tout indiqué pour qu'y prospère une recherche scientifique originale de fort calibre.

LABORATOIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES SUR L'AFRIQUE (LÉRAA)

L'Afrique subsaharienne fait face à de nombreux défis de développement parmi lesquels les difficultés en matière de gouvernance, la pauvreté, la vulnérabilité environnementale, la famine, les conflits armés et la marginalisation dans les échanges mondiaux. Ces défis touchent les régions africaines à des degrés différents à cause de handicaps historiques, géographiques, politiques, culturels et socioéconomiques variés. Les contraintes liées au déficit d'infrastructures adéquates, au manque de compétences qualifiées, à la gestion des ressources naturelles, à l'accès à l'éducation et la santé, à l'amélioration du cadre de vie et à l'équité sociale entre les genres, constituent des freins au développement.

La mise en place du LÉRAA est justifiée par la nécessité d'avoir un espace concret d'échanges et de collaborations entre chercheurs et intervenants sur les problématiques actuelles du développement en Afrique. Le LÉRAA alimentera les enseignements dans les programmes de doctorat, de maîtrise et de premier cycle et permettra de réaliser des activités de recherche et des publications novatrices avec une approche multidimensionnelle et multidisciplinaire.

La programmation scientifique s'articule autour de 4 axes de recherche :

1. Partenariats stratégiques et développement international
2. Dynamiques spatiales et développement territorial en Afrique
3. Développement durable
4. Équité sociale en Afrique et enfin, Santé, éducation, genre et développement en Afrique.

LABORATOIRE DE RECHERCHES ET D'INTERVENTIONS « INCIDENTS CRITIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL » (ICMT)

L'objectif de ce laboratoire est de développer et réaliser une programmation de recherche innovante et structurante dans le but de produire et diffuser de nouvelles connaissances en matière de gestion des incidents critiques en milieu de travail et en ce qui a trait aux impacts psychologiques engendrés par des incidents critiques dans un milieu de travail.

La programmation scientifique du laboratoire comporte deux axes :

1. La gestion liée aux incidents critiques en milieu de travail (identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail, pratique de gestion (prise en charge) lors d'un incident critique et suite à un incident critique, processus de communication lors d'un incident critique et suite à un incident critique, procédure de retour au travail suite à un incident critique et impacts organisationnels de l'incident critique (opérationnel, économique, humain)
2. Les impacts psychologiques des incidents critiques en milieu de travail (mesure des impacts psychologiques suite aux incidents critiques, soutien psychologique en milieu de travail, prévention des impacts psychologiques relatifs aux incidents critiques et identification des risques d'incident critique dans les milieux de travail)

Également, le laboratoire souhaite offrir aux différents milieux de travail une expertise venant de chercheurs qualifiés, qui mettront à la disposition des différents acteurs leurs connaissances relatives aux incidents critiques en milieu de travail. Ainsi, les membres réguliers de ce laboratoire sont des professeurs du Département des sciences économiques et administratives de l'UQAC et les membres associés sont des professeurs de disciplines variées (psychologie, gestion, médecine du travail, etc.) provenant de l'UQAC, de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval. Des étudiants, inscrits au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat sont également impliqués dans les travaux du laboratoire.

LABORATOIRE D'AUTOMATISME ET D'INTERACTION 3D ET MULTIMODALE INTELLIGENTE (LAIMI)

Le Laboratoire d'automatisme et d'interaction 3D et multimodale intelligente (LAIMI) se propose d'étudier les problèmes de l'interaction entre l'humain et la machine (IHM). Les membres de cette unité de recherche s'intéressent autant aux aspects matériels que logiciels de l'IHM. Ce faisant le laboratoire vise d'un côté à répondre aux besoins relatifs à certaines applications. Par exemple, il entend concevoir une chaussure instrumentée capable de prévenir la chute de personnes âgées par le biais de techniques d'IHM. De l'autre côté, il travaille sur l'étude de nouveaux moyens matériels capables de susciter des paradigmes d'interaction innovants entre l'homme et la machine. À ce titre, soulignons que l'un des axes de recherche du futur laboratoire portera sur la conception et la mise en oeuvre d'une nouvelle interface matérielle portable susceptible d'amener le pied au coeur de l'interaction avec les interfaces portables (téléphones et tablettes).

LABORATOIRE DE MODÉLISATION ET DIAGNOSTIC DES ÉQUIPEMENTS DES LIGNES ÉLECTRIQUES (MODELE)

Le Laboratoire de Modélisation et Diagnostic des Équipements des Lignes Électriques (MODELE) déploie une programmation de recherche portant sur l'analyse et le développement de nouvelles méthodes pour le diagnostic de l'état de dégradation des équipements présents sur les réseaux électriques. Les axes de recherche principaux proposés sont : d'une part la compréhension des processus qui mènent à la dégradation/vieillessement de l'isolation contenue dans l'appareillage, d'autre part le développement de nouveaux matériaux et outils pratiques d'analyses et de conception afin d'orienter les décisions et les entretiens sur une base scientifique solide. Ces études seront effectuées tout en incorporant l'influence des facteurs physiques, mécaniques et électriques qui déterminent les phénomènes associés au vieillissement/dégradation des isolants ainsi que les contraintes externes reliées à l'environnement. La création de ce laboratoire permettra de donner accès aux entreprises régionales et provinciales à des expertises et infrastructures uniques au Canada permettant l'analyse des isolants utilisés dans les appareillages de puissance (transformateurs, alternateurs, condensateurs,...), la mesure non-invasive du champ électrique, la modélisation numérique des équipements haute tension et l'analyse et le traitement de signal ainsi que des systèmes des aides à la décision par intelligence artificielle.

LABORATOIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE SUR LA LITTÉRATIE NUMÉRIQUE (LiNumLab)

Le LiNumLab est un regroupement de chercheurs du Département des sciences de l'éducation s'intéressant aux problèmes liés au développement de la littératie numérique chez les jeunes. En plus de vouloir contribuer à l'avancement des connaissances liées à la littératie numérique des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes, l'équipe reconnaît le rôle primordial des enseignants dans ce domaine et s'intéresse conséquemment à la formation des futurs enseignants ainsi qu'au développement professionnel des praticiens.

Les travaux réalisés au sein du laboratoire portent sont structurés en trois axes fondamentaux qui composent un cycle itératif. L'ensemble se veut une action réfléchie favorisant un transfert immédiat d'expertises et de savoirs dans le milieu éducatif. Les axes proposés traduisent de plus la complémentarité des expertises des chercheurs, chacun nourrissant l'autre pour soutenir la transformation des pratiques dans le milieu. Les trois axes sont:

Axe 1: Perceptions, savoirs et compétences socionumériques des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes et importance des facteurs socio-économico-démographiques.

Axe 2: Stratégies de formation initiale et continue des enseignants et du personnel scolaire facilitant le transfert rapide des informations et savoirs issus de la recherche.

Axe 3: Pratiques éducatives et stratégies de formation des jeunes, des adolescents et des jeunes adultes en matière de littératie numérique.

Revue scientifique

UQAC

REVUE ORGANISATION ET TERRITOIRES

La revue *Organisation et Territoires* est une revue québécoise de vulgarisation scientifique en sciences de l'organisation et une publication conjointe du Département des sciences économiques et administratives de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Institut d'entrepreneuriat de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. C'est une revue de réflexion et d'action sur la gestion des organisations principalement québécoises et canadiennes.

Centre d'exposition

UQAC

GALERIE « L'ŒUVRE DE L'AUTRE »

La Galerie, « L'Œuvre de l'Autre », est la galerie d'art de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle accueille des projets de recherche artistique de l'UQAC et de chercheurs créateurs de renom depuis 1987. Elle est hébergée au Pavillon des Arts. Elle bénéficie d'une renommée enviable dans le milieu régional et le monde artistique québécois. « L'Œuvre de l'Autre » permet l'expérimentation d'événements artistiques regroupant plusieurs disciplines et favorise la création de liens étroits entre la théorie et la pratique, plus particulièrement, en ce qui a trait à l'interdisciplinarité en arts. Elle accueille des activités de présentation, d'interprétation et de diffusion.

Regroupement interuniversitaire

UQAC

CENTRE DE RECHERCHE INTERUNIVERSITAIRE SUR LA FORMATION ET LA PROFESSION ENSEIGNANTE (CRIFPE-UQAC)

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) a connu depuis sa fondation en 1993 un développement remarquable et représente aujourd'hui, en ce qui a trait aux effectifs, à la productivité et au rayonnement provincial, national et international, l'un des plus importants centres de recherche scientifique au Canada dans le champ de l'éducation et, de façon plus particulière, dans le domaine de l'enseignement et la profession enseignante.

Au Canada et au Québec, le CRIFPE est le seul centre de recherche qui se consacre exclusivement à l'étude de l'enseignement et de la profession enseignante. Centre interuniversitaire et multidisciplinaire, le CRIFPE comprend actuellement plus de 500 membres : 41 chercheurs réguliers, 49 chercheurs associés, 43 chercheurs internationaux, 427 étudiants à la maîtrise et au doctorat, 23 professionnels, techniciens, secrétaires et webmestres. Les chercheurs réguliers,

associés et internationaux du CRIFPE appartiennent aux principales disciplines des sciences sociales et humaines appliquées à l'étude de l'enseignement et proviennent de quelques 32 universités.

Le CRIFPE est reconnu et soutenu par le FQRSC, de même que par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Le CRIFPE a d'ailleurs été le premier lauréat en éducation de la subvention du programme des Grands travaux de recherche concertée du CRSH. Il s'agit de la plus importante subvention jamais décernée à un centre de recherche en éducation par le CRSH. Le 11 octobre 2005, l'Association canadienne de l'éducation a octroyé au CRIFPE le prix d'excellence Whitworth pour le meilleur centre de recherche en éducation au Canada. Il s'agit là d'une marque de reconnaissance prestigieuse qui témoigne de l'ampleur des réalisations du Centre en matière de recherche en éducation au Québec et au Canada, mais aussi sur le plan international. De plus, le 13 juin 2007, l'Association des doyennes, doyens, directeurs et directrices pour l'avancement des études et de la recherche en éducation (ADEREQ) a remis le Prix Reconnaissance pour l'année 2007 au Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE).

La programmation scientifique du CRIFPE repose sur quatre axes :

1. La formation à l'enseignement (initiale et continue);
2. L'insertion dans la profession;
3. L'intervention éducative;
4. Les professions de l'enseignement en milieu scolaire.

L'UQAC est membre partenaire de ce regroupement.

CONSORTIUM EN EXPLORATION MINÉRALE (CONSOREM)

Le CONSOREM est une structure de recherche appliquée portant sur les technologies de l'exploration minérale au Québec. Il regroupe des partenaires industriels, gouvernementaux et universitaires. Ses objectifs sont de travailler à la formation des personnes, de développer des technologies et des connaissances appliquées à l'exploration minérale, de développer de nouveaux modèles d'exploration et d'effectuer un transfert de connaissances vers l'industrie.

CONSORTIUM DE RECHERCHE SUR LA FORÊT BORÉALE COMMERCIALE

Mis en œuvre conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi et le Centre québécois de valorisation de la biomasse, le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale reçoit l'appui financier des gouvernements du Québec et du Canada, des entreprises forestières du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l'UQAC. Son programme de recherche et de développement veut assurer la régénération de la forêt boréale en s'appuyant le plus possible sur les processus naturels, développer un modèle de fonctionnement des écosystèmes forestiers pouvant servir d'assise à une sylviculture proche de la nature, accroître la productivité forestière en accordant la priorité aux territoires situés près des usines, traduire en techniques opérationnelles les connaissances acquises, évaluer et améliorer les stratégies d'aménagement forestier.

CONSORTIUM DE RECHERCHES AMÉRINDIENNES

Le Consortium de recherches amérindiennes est un organisme de consultation, de réflexion et d'action, mis sur pied conjointement par le Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean et l'Université du Québec à Chicoutimi permettant de mener à bien des projets de recherche orientés vers la culture innue et les préoccupations amérindiennes en assurant la participation du milieu autochtone à toutes les étapes de la réalisation de la recherche. Les principales thématiques de recherches se retrouvent dans le domaine de la didactique, de la linguistique, de l'histoire, de l'archéologie et de la santé.

CONSORTIUM RÉGIONAL DE RECHERCHE EN ÉDUCATION (CRRE)

Le Consortium régional de recherche en éducation vise à consolider le développement de la recherche en éducation et à alimenter une véritable culture de type Recherche et Développement aux divers ordres d'enseignement. Le CRRE assure la réalisation d'activités de recherche dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de Charlevoix.

Il favorise la réalisation en synergie (commissions scolaires, cégeps et université) de travaux centrés sur la compréhension de phénomènes et sur la résolution de problèmes éducationnels.

LA BOÎTE ROUGE VIF

Organisme sans but lucratif, la Boîte Rouge Vif a pour objectif la promotion du design de création, la formation pratique des étudiants inscrits aux programmes de design de l'UQAC, le développement et le rayonnement de projets de recherche-crédation en design menés à l'UQAC et le développement d'un contexte socio-économique favorable à la création d'emplois pour les jeunes designers formés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALUMINIUM (CQRDA)

Le CQRDA est un centre de liaison et de transfert. Un de ses objectifs est la mise au point de nouvelles utilisations de l'aluminium. Les actions de liaisons y sont prioritaires : le CQRDA veut associer le potentiel des chercheurs et des centres de recherche d'établissements d'enseignement supérieur au développement industriel et favoriser la synergie chercheurs-industrie. Il veut également favoriser la dynamique existante entre les producteurs et l'industrie de la fabrication. Les activités de liaison conduisent à des transferts technologiques. Le CQRDA favorise la promotion du savoir-faire dans les domaines de l'équipement et des technologies et la formation du personnel spécialisé pour l'industrie de l'aluminium.

REGAL - CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ALUMINIUM

Le Centre de recherche sur l'aluminium - REGAL regroupe des chercheurs de l'École Polytechnique de Montréal, de l'École de technologie supérieure, de l'Université Laval, de l'Université McGill, de l'Université du Québec à Chicoutimi, de l'Université de Sherbrooke et du CÉGEP de Trois-Rivières. Le REGAL accueille environ 150 étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles, une vingtaine de stagiaires postdoctoraux et professionnels de recherche. Environ 40 professeurs sont membres du Centre.

Le REGAL est financé par le Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) depuis le 1 avril 2006 dans le cadre du programme Regroupements stratégiques. Le Centre est d'ailleurs la plus importante structure de recherche universitaire sur l'aluminium au Québec et au Canada. Les axes de recherche du Centre sont :

1. la production de l'aluminium,
2. les nouveaux produits à base d'aluminium et matériaux,
3. le développement et l'optimisation des procédés de fabrication et
4. l'intégration des procédés de fabrication et de la conception des produits de base.

Les activités réalisées par les membres REGAL jouent un rôle de premier plan dans la structuration de la recherche sur l'aluminium, grâce aux retombées pour les universités et collèges, les PME, la grande entreprise et les divers acteurs socio-économiques de cette industrie.

PROJET BALSAC

Les travaux reliés au Projet BALSAC ont pour but principal le développement et l'exploitation du fichier de population BALSAC. Fondé sur le jumelage des données tirées des actes de l'état civil du Québec (principalement des actes de mariage), le fichier BALSAC permet de reconstituer automatiquement, pour les aires déjà complétées, les itinéraires individuels et familiaux de même que les généalogies ascendantes et descendantes. L'objectif à long terme est de couvrir l'ensemble de la population du Québec, depuis l'origine de la colonisation (au début du 17^e siècle) jusqu'aux années récentes.

Ce fichier est possédé conjointement par l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université Laval, l'Université McGill et l'Université de Montréal. Au nom des quatre universités partenaires, l'Université du Québec à Chicoutimi assure la gestion courante du fichier, y compris tout ce qui relève de la protection de la vie privée et de l'éthique de la recherche.

Par sa nature, le fichier BALSAC se prête à des directions ou domaines d'exploitation diversifiés, partagés entre plusieurs champs disciplinaires. Certains d'entre eux se réfèrent aux sciences sociales (incluant des disciplines comme la géographie, l'ethnologie, l'histoire et la démographie). Les autres relèvent de la génétique humaine et de l'épidémiologie génétique, à savoir l'étude de la structure des populations, et tout particulièrement de ses conséquences sur les maladies héréditaires.

CENTRE D'ENTREPRENEURIAT ET D'ESSAIMAGE (CEE) DE L'UQAC

Le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir l'esprit entrepreneurial et la création d'entreprises auprès de tout le personnel de l'Université du Québec (cadres, professionnels, professeurs, personnel de soutien, chargé de cours), des étudiants et des diplômés de l'UQAC. De plus, le CEE-UQAC a pour mission de promouvoir et soutenir les activités de développement entrepreneuriales au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Pour réaliser sa mission, il s'est doté de quatre axes d'intervention : promotion et sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation et encadrement en création en démarrage d'entreprises, développement des activités de recherche et d'interventions pratiques, développement de projets à caractères entrepreneurial et international à partir de stages internationaux.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CRDT)

Le CRDT, créé en 2002, regroupe une quarantaine de chercheurs dans ses quatre universités constituantes, soit l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Outaouais, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Rimouski, cette dernière étant l'établissement de rattachement. Le CRDT étend aussi son réseau à l'extérieur du Québec par la participation d'une dizaine de chercheurs provenant d'ailleurs au Canada et de l'étranger.

Le CRDT anime trois axes principaux de recherche, qui comprennent eux-mêmes quelques thèmes de développement. L'axe 1 s'intitule «Recompositions socioterritoriales et développement durable» et s'intéresse aux thèmes des recompositions et des formes sociospatiales, aux rapports urbains ruraux et au développement territorial et à l'environnement. L'axe 2, «Dynamiques socio-productives et ancrage territorial», touche les systèmes productifs territoriaux, l'économie matérielle et l'innovation, ainsi que les dynamiques socioculturelles ou associatives et l'innovation. L'axe 3, appelé « Gouvernance, territoires et politiques publiques », aborde la gouvernance et la participation citoyenne, les politiques publiques de développement local, régional et territorial et d'aménagement des territoires, et les institutions

et dispositifs d'intégration territoriale. Enfin, un chantier transversal traitant des outils méthodologiques du développement territorial recoupe ces trois axes de recherche.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE (GRH)

Depuis sa création, le Groupe de recherche sur l'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi s'est intéressé à de multiples projets, dont l'étude des communautés montagnaises et villageoises. Par le biais d'un matériau privilégié, le récit de vie, divers documents ont été recueillis et publiés. Ils s'inscrivent dans une réflexion élargie, qui porte sur les dynamiques culturelles et les questions autochtones.

2017/10/12

**PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
2016-2017**

PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2016-2017)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

**Mise en œuvre des mesures dans le
cadre du Plan d'action pour la réussite
en éducation et en enseignement
supérieur du Gouvernement du Québec**

UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 1		Soutien technopédagogique aux étudiants et aux professeurs			
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2016-2017	Dépenses 2016-2017
1	Mise en place d'un service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création : Axe technopédagogue	Offrir aux professeurs un support en technopédagogie visant l'accroissement de l'utilisation des TIC dans l'enseignement	Consolider l'embauche à long terme d'un spécialiste en technopédagogie par la création d'un poste régulier	110 000 \$	107 266 \$
2	Développer des formations relatives aux compétences informationnelles pour les étudiants de premier cycle	Maximiser les chances de réussite scolaire des étudiants et préparer ces derniers au marché du travail	Préparation et dispensation de formations aux étudiants de premier cycle	30 000 \$	432 \$
3	Développer des formations relatives aux compétences informationnelles pour les étudiants de cycles supérieurs	Améliorer la compréhension des étudiants à évaluer, gérer et classer l'information dont ils ont besoin afin de réaliser un mémoire ou une thèse	Préparation et dispensation de formations aux étudiants de cycles supérieurs	15 000 \$	20 552 \$

UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 2 Maintien des collections des bibliothèques					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2016-2017	Dépenses 2016-2017
4	Maintenir les collections de la bibliothèque	Offrir à la communauté universitaire des volumes et périodiques à la fine pointe de l'évolution des sociétés et des avancements scientifiques	Acquérir et renouveler des volumes et périodiques	245 000 \$	253 201 \$

VOLET 1 SOUTENIR L'ATTEINTE DE L'EXCELLENCE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR					
MESURE 3 Réussite des étudiants ayant des besoins particuliers					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2016-2017	Dépenses 2016-2017
5	Assurer le développement du Centre de communication orale destinés aux étudiants ayant des besoins en français	Permettre aux étudiants ayant des besoins particuliers tant au niveau de l'acquisition de connaissances en français pour la passation du TECFÉE qu'au niveau du développement et de la consolidation des compétences générale en français	Supporter financièrement les diverses interventions effectuées annuellement par les collaborateurs du Centre – étudiants, professeurs, chargés de cours	155 000 \$	156 075 \$
6	Soutenir les départements dans l'atteinte de la réussite étudiante par le biais de diverses mesures d'encadrement	Soutenir la réussite étudiante en augmentant la persévérance scolaire et l'accès aux diplômes	Embauche d'aides pédagogiques, bourses aux étudiants, participation d'étudiants à des colloques et présentations scientifiques dans le cadre de leur formation, supporter l'étude de cas pratique en groupe, rédaction de guides destinés aux étudiants, soutien et accompagnement aux étudiants dans le cadre d'activités de formation particulières, etc.	100 000 \$	73 445 \$

UQAC – PLAN POUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2016-2017

VOLET 4 FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS					
MESURE 1 Mieux structurer nos actions visant le recrutement et la rétention des étudiants internationaux					
No	Projets / Actions	Objectifs	Moyens	Ressources	
				Requête 2016-2017	Dépenses 2016-2017
7	Diversification de la stratégie de recrutement international	Diversifier le bassin de recrutement à l'international	Missions de recrutement ciblées, développement et/ou consolidation de partenariats, accompagnement des étudiants dans le processus d'admission et d'inscription, etc.	334 000 \$	369 767 \$
TOTAL				989 000 \$	980 738 \$

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- *Plan stratégique 2013-2018*
- *Plans d'action institutionnel 2016-2017 – suivi de fin d'année*

PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018 DE L'UQAC



Plan stratégique >> 2013
2018
UQAC

 **03**

Mot
du recteur

 **04**

Notre mission
Notre vision

 **05**

Nos valeurs

 **07**

3 enjeux
7 orientations
24 objectifs
44 axes d'intervention

Depuis sa création le 19 mars 1969, l'Université du Québec à Chicoutimi a connu une progression remarquable tant du point de vue de son effectif étudiant que de ses programmes de formation et de recherche ainsi que de ses infrastructures.

Quarante-cinq ans plus tard, nous sommes à même de mesurer et d'apprécier tout le travail accompli et qui fait en sorte que l'UQAC est devenue « Une grande Université à taille humaine ». Tout ce chemin parcouru est intimement lié au dévouement et à l'engagement de la communauté dans le développement de son Université.

Mais la notoriété d'un établissement d'enseignement qui se définit souvent par la réputation de ses acteurs, la justesse de ses interventions et la générosité de ses engagements demeure très fragile.

Nous faisons partie d'une communauté scientifique qui n'a pas de frontières et dont les enseignements progressent souvent plus rapidement que l'information elle-même. La technologie et l'apprentissage partagent désormais le même espace et les moyens dépassent plus souvent qu'autrement la méthode.

L'UQAC se doit donc de demeurer bien au fait des réalités et des défis sociaux, scientifiques et culturels contemporains, en s'assurant que son développement se fasse dans le respect de sa mission et de ses valeurs.



Martin Gauthier, recteur

C'est dans cet esprit que nous avons tous ensemble contribué à la rédaction du Plan stratégique 2013-2018. Il est le résultat d'une réflexion collective et il est maintenant de notre responsabilité de lui donner vie et de faire en sorte qu'il inspire toute la communauté dans son quotidien.

Cette démarche invite donc toute la communauté à une ouverture au changement, nous interpelle sur nos modèles de gestion et l'amélioration de nos compétences et nous convie à un partage de nos ressources.

Nous devons également demeurer à l'écoute de ceux qui nous ont accompagnés tout au long de notre histoire, accueillir avec intérêt ceux qui désirent faire partie de notre communauté et nous ouvrir à ceux qui choisiront notre Université pour apprendre, découvrir et s'engager.



Pavillon principal et Pavillon Alphonse-Desjardins

Notre mission

- Générer, préserver, transférer et diffuser le savoir.
- Exercer la pensée critique fondée sur l'expertise scientifique et protéger la liberté de créer, de penser et de publier.
- Participer au développement socioéconomique, scientifique, culturel et artistique de la région et de la société en général à l'échelle mondiale.
- Contribuer à la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Notre vision

- Une grande Université à taille humaine.
- Un espace ouvert sur le monde.
- Un environnement où chacun peut s'épanouir selon ses convictions, pour le bien de la société et au service de la science, de la culture et du développement durable.

Nos valeurs

Un plan stratégique n'est ni une description de ce que nous sommes, ni un bilan du travail que nous accomplissons. C'est une orientation convaincue et rassembleuse vers un bien commun, l'autoportrait collectif de ce que nous voulons être dans cinq ans. Notre Plan stratégique 2013-2018 s'articule autour de quatre valeurs : reconnaissance, équilibre, créativité et engagement.

Reconnaissance

– reconnaître et être reconnu

Loin des dogmatismes et des simplifications, l'université vit de la pluralité et de la complexité des regards sur le monde. Il est alors essentiel que chacun soit en mesure de comprendre la perspective de l'autre, de voir sa situation avec ses yeux : de reconnaître son travail, l'importance qu'il lui accorde, le sens qu'il lui donne. Qu'il s'agisse de reconnaître les professeurs et les chargés de cours comme les héritiers d'un savoir scientifique, culturel, artistique et démocratique qu'ils transmettent et font évoluer, de reconnaître les étudiants comme des personnes à la recherche d'un mieux-être leur permettant de se réaliser personnellement, professionnellement et socialement ou de reconnaître les employés de l'Université comme des participants dévoués et indispensables à la mission de l'UQAC, tous les membres de notre communauté doivent avoir le souci de saisir le point de vue d'autrui, pour ensuite mieux être reconnu par lui.

Équilibre

– un art de vivre nos diversités

Dans un milieu qui se distingue par la diversité de ses intérêts, de ses défis et de ses pratiques, où chaque vertu peut basculer dans son contraire, l'équilibre s'avère une valeur essentielle à l'épanouissement de chacun. Tous les membres de notre communauté doivent avoir à cœur de maintenir un sain équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Les professeurs doivent trouver un équilibre adéquat entre les trois aspects de leur tâche. En tant qu'établissement universitaire, enfin, nous devons viser un juste équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre les sciences exactes et les sciences humaines, entre un savoir aux impacts concrets et immédiats et un savoir qui décrypte, explore, interroge ou réinvente le monde où nous vivons.

Créativité

– des mondes à (ré)inventer

En plus d'hériter d'un savoir qu'elle doit transmettre, l'université est également le lieu par excellence où ce savoir s'enrichit, se développe, se renouvelle, se remet en question. Il importe donc de reconnaître et de valoriser la créativité, les ressources imaginatives et les capacités d'innovation pour la bonification de l'enseignement, l'avancement de la recherche et l'amélioration de notre milieu et de nos conditions de travail.

Engagement

– le savoir comme culture

L'université n'est pas une tour d'ivoire. Toutes les formes du savoir, des plus concrètes aux plus abstraites, sont des manières pour l'être humain de s'adapter au monde dans lequel il vit et de se le représenter, dans toutes ses dimensions, pour mieux le comprendre et le transformer. Tout savoir est culture, au sens le plus profond et le plus noble du terme. Chaque employé de l'UQAC doit donc être conscient et convaincu de la portée sociale et culturelle de ses gestes et de ses paroles, de sa participation essentielle à la vie et à l'avenir d'une société qui ne se limitera jamais à sa seule dimension économique.

**« Être authentique,
c'est être conforme à l'idée
qu'on a toujours rêvée de soi. »**

Pedro Almodovar



3
enjeux

7
orientations

24
objectifs

44
axes d'intervention

Enjeu n° 19

- Orientation 110
- Orientation 211
- Orientation 312

Enjeu n° 215

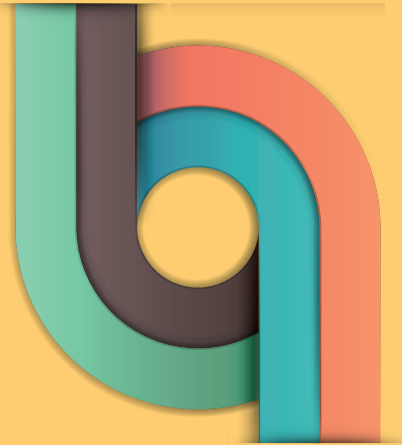
- Orientation 416
- Orientation 517

Enjeu n° 319

- Orientation 620
- Orientation 721



Enjeu



01
▼

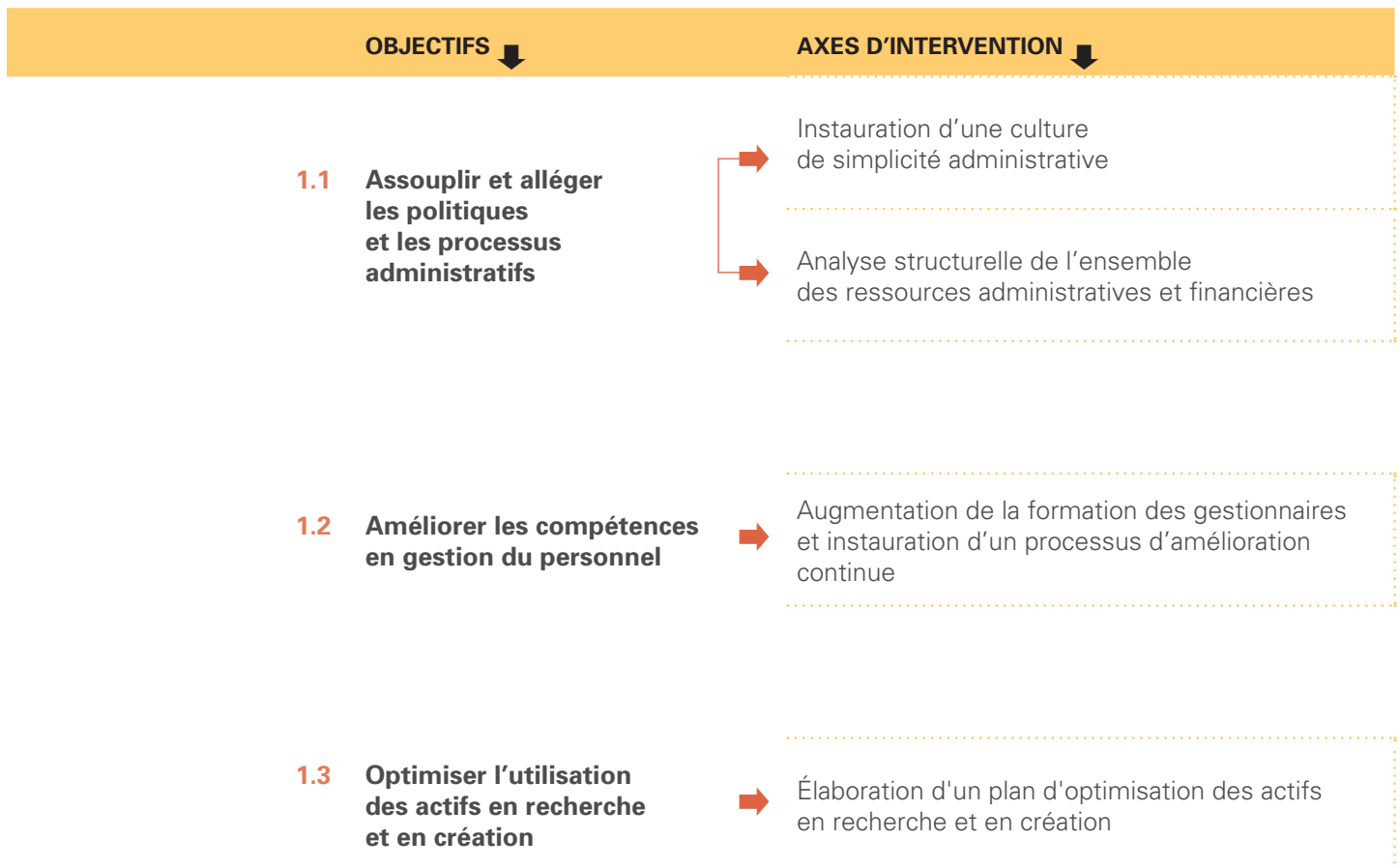
Poursuivre le développement de l'UQAC

- Orientation 110
- Orientation 211
- Orientation 312



ORIENTATION 1

Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université



ORIENTATION 2

Élargissement du bassin de recrutement

OBJECTIFS ↓

AXES D'INTERVENTION ↓

2.1 Augmenter l'effectif étudiant et en améliorer la rétention

- Élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure
- Mise en place de formations hybrides tout en maintenant une proximité avec l'étudiant
- Augmentation de la mobilité entrante
- Soutien à la mobilité sortante
- Actualisation de la stratégie de développement à l'international
- Adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents
- Élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université
- Augmentation de la diplomation

2.2 Augmenter le financement accordé aux étudiants de cycles supérieurs

- Élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs



ORIENTATION 3

Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création




OBJECTIFS ↓

AXES D'INTERVENTION ↓

3.4 Encourager le partage des connaissances, la diffusion artistique et le transfert scientifique et technologique vers des organisations externes

→ Élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création

3.5 Planifier la relève en recherche et en création

→ Élaboration de plans d'action pour la relève

3.6 Améliorer le soutien à la recherche et à la création

→ Création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création



Enjeu



02
▼

Favoriser
une meilleure cohésion
dans la communauté
universitaire et l'intégration
de l'UQAC à son milieu

- Orientation 416
- Orientation 517

02 Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu

ORIENTATION 4 Collaboration accrue entre les membres de la communauté universitaire

OBJECTIFS ↓	AXES D'INTERVENTION ↓
4.1 Améliorer le sentiment d'appartenance des membres de la communauté universitaire	<ul style="list-style-type: none">Élaboration d'un plan d'action visant à améliorer les échanges, la communication et la consultation entre les membres de la communauté universitaireMise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaireDéveloppement d'une stratégie d'intégration des chargés de cours à la communauté universitaire
4.2 Mobiliser la communauté universitaire autour de thèmes porteurs et communs	<ul style="list-style-type: none">Élaboration d'une stratégie de développement durableÉlaboration d'une stratégie de qualité et de saines habitudes de vie
4.3 Améliorer la circulation et l'échange de l'information	<ul style="list-style-type: none">Élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information
4.4 Valoriser une relation harmonieuse dans un milieu d'études et de travail	<ul style="list-style-type: none">Adoption d'un « Guide de civilité »Renforcement de la santé et de la sécurité au travail et promotion d'un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement

02 Favoriser une meilleure cohésion dans la communauté universitaire et l'intégration de l'UQAC à son milieu

ORIENTATION 5 Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance

OBJECTIFS ↓

5.1 Améliorer l'intégration de l'UQAC dans son milieu d'appartenance, favoriser les collaborations et renforcer sa présence sur le territoire

5.2 Améliorer l'image et la notoriété de l'UQAC

AXES D'INTERVENTION ↓

Élaboration d'une stratégie de promotion du concept de « ville universitaire »

Développement des collaborations avec les communautés des Premières Nations

Valorisation de la présence des membres de la communauté à des comités externes

Élaboration d'une stratégie de visibilité

Valorisation des partenariats chercheurs et créateurs / organisations afin de mieux promouvoir l'UQAC



Enjeu



03
▼

Adopter
une vision novatrice
de l'enseignement,
de la recherche
et de la création

- Orientation 620
- Orientation 721

03

Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création

ORIENTATION 6

Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création



03 Adopter une vision novatrice de l'enseignement, de la recherche et de la création

ORIENTATION 7 Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant

OBJECTIFS ↓

AXES D'INTERVENTION ↓

- | | |
|---|--|
| <p>7.1 Mettre des services de pédagogie universitaire à la disposition du corps enseignant</p> | <p>➔ Mise sur pied d'une structure de services de pédagogie universitaire</p> |
| <p>7.2 Reconnaître l'enseignement</p> | <p>➔ Élaboration de divers moyens visant la reconnaissance de l'enseignement</p> |
| <p>7.3 Améliorer l'accessibilité aux nouvelles technologies et aux outils pédagogiques de nouvelle génération pour le corps enseignant</p> | <p>➔ Implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement</p> |
| <p>7.4 Améliorer les compétences informationnelles de l'ensemble des étudiants</p> | <p>➔ Intégration et consolidation d'un programme de formation et d'accès aux compétences informationnelles à tous les cycles</p> |

Remerciements

Par l'originalité de son processus de consultation interne et le nombre de personnes qui ont œuvré à le façonner, le Plan stratégique 2013-2018 est le fruit d'un travail collectif sans précédent à l'Université du Québec à Chicoutimi. Aux membres du Conseil d'administration, du comité Central, des trois comités de travail que sont le comité Enseignement, le comité Recherche et le comité Vie universitaire, **MERCI.**

Aux 360 personnes de la communauté universitaire (étudiants, employés, départements, services, associations, syndicats) qui ont été consultées et dont l'apport inestimable a enrichi notre réflexion, **MERCI.**

Aux partenaires externes qui ont pris le temps de nous livrer leurs commentaires et avec qui nous avons échangé sur nos enjeux mais aussi sur nos espoirs, **MERCI.**

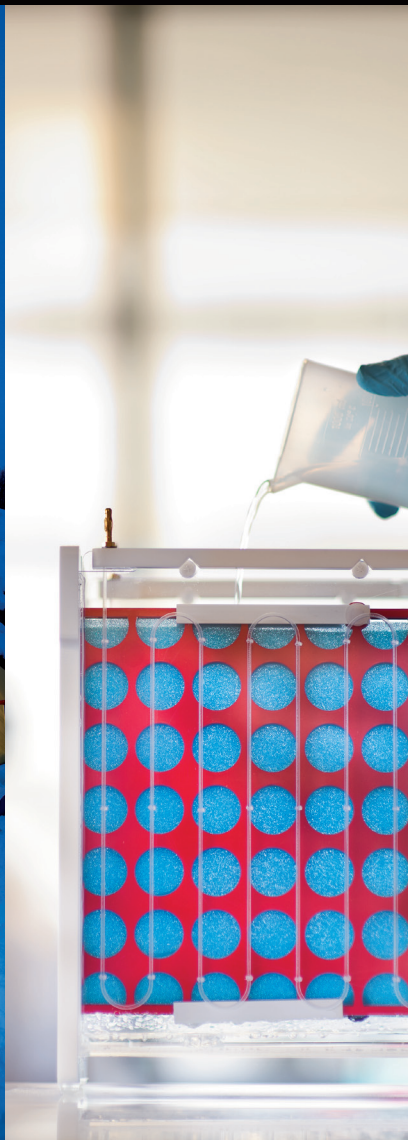
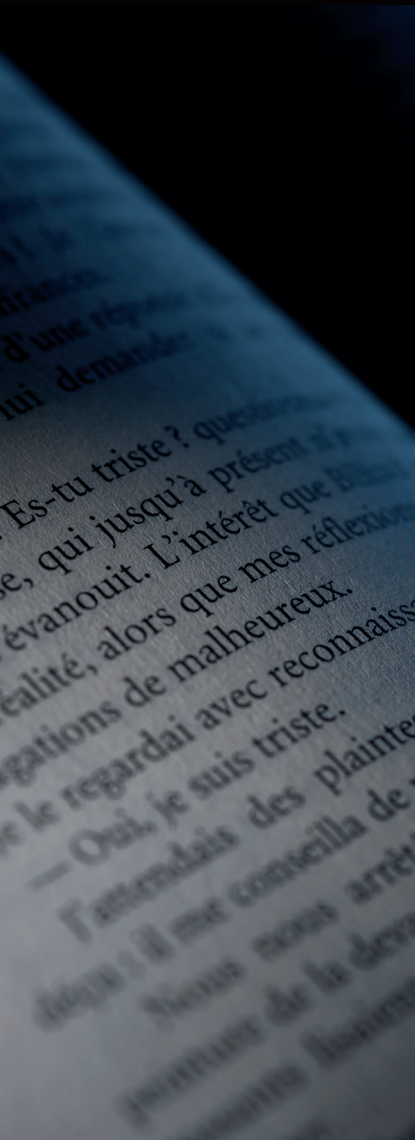
À chacun de vous qui transformerez ce plan en réalisations, au nom de toute la communauté universitaire, **MERCI.**

Publication
Bureau des affaires publiques
Septembre 2013

Photographies
Guylain Doyle

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore, FSC Recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.





Université du Québec à Chicoutimi • 555, boulevard de l'Université • Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 CANADA

PLANS D'ACTION INSTITUTIONNELS 2016-2017 – SUIVI DE FIN D'ANNÉE

PLAN
STRATÉGIQUE
2013-2018

SUIVI DE FIN D'ANNÉE

**PLANS
D'ACTION
2016-2017**

UQAC

Université du Québec
à Chicoutimi

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
1	Révision du Règlement no 1 – Régie interne <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Règlement no 1 – Régie interne publié en 1998 doit être réadapté en fonction des modifications apportées aux Règlements généraux de l'UQ	Dépôt des projets de politique	Adoption par le CA	80 %	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Dernière lecture à faire par l'équipe du Secrétariat général. Présentation et adoption au Conseil d'administration.
2	Politique contre le harcèlement et la violence <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Huit ans après sa dernière modification, il y a lieu de procéder à une révision et à une mise à jour	Dépôt des projets de politique	Adoption par le CA de la nouvelle politique	20 %	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Cartographie du processus à venir.
3	Standardiser le dossier de demande d'admission <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Au cours de l'année 2015-2016, un projet d'amélioration continue a débuté afin d'optimiser le processus d'admission et faire en sorte que le ratio nb inscriptions / nb de demandes augmente. Plusieurs opportunités d'amélioration ont été identifiées et certaines touchent le bureau du registraire. Considérant le volume de demandes qui augmentent ainsi que les particularités des demandes des étudiants internationaux, nous souhaitons établir des standards de qualité afin d'assurer l'équité, la rapidité de traitement et éviter les erreurs de décision.	Délai de traitement Nombre de demandes traitées Nombre de dossiers non conformes	Établir un standard de qualité des dossiers d'admission Obtenir un délai de réponse à l'admission le plus court possible selon le type de demande	100 %	Bureau du registraire	Le modèle a été copié pour l'informatisation des demandes d'admission des étudiants venant en protocole. Sera amélioré à l'usage.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
4	<p>Envoi des offres d'admission par courriel à tous les étudiants</p> <p><i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i></p>	<p>Au cours de l'année 2015-2016, le projet pilote avec l'International nous a permis de tester la faisabilité et l'efficacité d'utiliser le courriel comme moyen de communiquer avec l'étudiant. Toutes les correspondances, que ce soit pour répondre à des questions, l'envoi d'une décision ou de documents nécessaires à l'analyse du dossier transigent via l'adresse courriel personnel de l'étudiant. Après quelques ajustements et le développement de certains outils, nous sommes maintenant prêts à étendre cette pratique à l'ensemble des étudiants.</p>	<p>Délai de réponse à l'étudiant (programmes de premier cycle et non contingentés)</p> <p>Nombre de nouvelles inscriptions de l'ensemble des étudiants</p> <p>Diminution du budget de fonctionnement pour les fournitures et les timbres</p>	<p>Diminuer le délai de réponse à l'étudiant</p> <p>Effet secondaire : Augmentation du ratio inscription / offre d'admission</p> <p>Budget pour les fournitures et les timbres réduit de 30 %</p>	98 %	Bureau du registraire	Tout est prêt. La migration de SIGARE vers ATLAS a retardé la mise en place de cette nouvelle façon de procéder.
5	<p>Revoir la procédure de remboursement des droits de scolarité</p> <p><i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i></p>	<p>Plusieurs étudiants demandent d'annuler leur inscription après la date limite d'abandon de cours sans mention d'échec et avec remboursement. À ce moment du calendrier, il ne s'agit pas réellement d'un remboursement mais d'un retrait des frais d'inscription de la facture. Les motifs invoqués par les étudiants sont nombreux et les directives institutionnelles ne couvrent pas toutes les situations. Ces situations irritent grandement les étudiants, allant jusqu'à ternir l'image de l'UQAC. De plus, les parties prenantes internes connaissent mal ces règles. S'en suit plusieurs interventions - et beaucoup de gaspillage - avant de régler une demande. Certaines situations peuvent même conduire à l'obligation d'amender la déclaration de l'effectif étudiant et peuvent laisser un doute lors de la visite du vérificateur externe.</p>	<p>Nombre de demandes de remboursement reçues après la date prévue au calendrier universitaire</p>	<p>Diminuer de 20% le nombre de demandes de remboursement de droits de scolarité après la date prévue au calendrier universitaire</p>	100 %	Bureau du registraire	Il a été convenu que le calendrier universitaire serait respecté quant à l'inscription. La gestion des comptes à recevoir sera regardée par le service des ressources financières.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
6	Implantation de mesures pour l'entretien préventif <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	<p>La détermination des tâches hebdomadaires d'entretien n'est pas standardisée. Certaines données proviennent de Maximo, d'autres de fichiers Excel et certaines ne sont pas répertoriées. Le suivi de la réalisation des tâches n'est pas rigoureux et systématique. En aucun moment nous ne pouvons savoir notre taux d'exécution par rapport au plan. Il est donc impossible de mettre en place une structure de gestion.</p>	<p>Le nombre de tâches d'entretien à réaliser par semaine versus le nombre de tâches réalisées pour la même période. Et ce, pour chaque quart de métier.</p>	<p>75% de réalisation des bons de travail en entretien préventif.</p>	<p>100 %</p>	<p>Service des immeubles et équipements</p>	<p>L'ensemble des plans d'entretien préventif qui étaient inventoriés sur de multiples fichiers a été transféré dans notre outil informatisé Maximo. Nous atteignons la cible de 75% de réalisation du plan d'entretien préventif. Durant les prochains mois, nous allons nous assurer de bonifier Maximo en incluant l'entretien préventif d'équipements pour lesquels nous n'avions pas de plan d'entretien établi.</p>
7	Implantation de C2 Atom au SIE <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	<p>Certaines demandes entrent encore par papier ou encore par téléphone directement à un technicien. Impossibilité de faire un suivi systématique au demandeur, ce qui devient parfois frustrant pour ce dernier. Difficile pour le demandeur de se retrouver et différencier une situation d'urgence, d'une intervention immédiate, d'une demande d'entretien ou encore d'un projet. Aucune statistique ou d'indicateur permettant d'améliorer une problématique récurrente.</p>	<p>Le nombre de demandes. Le délai moyen d'exécution d'une demande de travaux.</p>	<p>75% des demandes non urgentes sont traitées en moins de trois semaines.</p>	<p>0 %</p>	<p>Service des immeubles et équipements</p>	<p>Le SIE a pris la décision opérationnelle et économique de ne pas implanter C2 Atom puisque l'outil Maximo offre les mêmes possibilités. Nous payons déjà pour ce dernier. Notre déploiement est débuté et toutes les demandes de services du SIE convergent vers Maximo.</p>
8	Continuer les révisions, mises à jour et optimisation de tous les processus de travail du service des ressources financières qui ont débuté en 2014-2015, incluant les mesures de contrôle effectuées <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	<p>Revoir les façons de faire afin de dégager des marges de manœuvre en temps ressources, rendre le service plus efficient et améliorer les processus de vérification.</p>	<p>Certains processus n'ont pas fait l'objet d'analyse d'optimisation au cours des dernières années. Plusieurs processus sont à revoir.</p>	<p>Bilan des améliorations de processus effectuées, en cours et à venir.</p>	<p>50 %</p>	<p>Service des ressources financières</p>	<p>La révision des processus accuse un certain retard attribuable à des imprévus et à des absences. Dès le retour des vacances, un constat de la situation actuelle sera fait ce qui permettra d'établir une priorisation des actions à poser pour la suite.</p>

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
9	Cartographie des processus <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Actuellement, la plupart des processus ne sont pas explicitement définis ou encore sont méconnus des membres de l'équipe ce qui entraîne parfois un certain manque d'efficacité.	<p>Les séances de travail de l'équipe sont planifiées.</p> <p>Les règles d'équipe sont écrites.</p> <p>Les processus actuels sont cartographiés.</p> <p>Les processus sont optimisés.</p> <p>Les membres de l'équipe connaissent les processus.</p>	Cartographie de l'ensemble des processus reliés à la gestion des études, des programmes, des finances et de l'administration du Décanat des études	100 %	Décanat des études	
10	Révision des politiques et processus prévue à la section « Affaires juridiques » du Manuel de gestion et création d'une politique de gestion des documents et des archives <i>(Objectif 1.1 – axe : instauration d'une culture de simplicité administrative)</i>	Le présent manuel est désuet et trop lourd. La section des affaires juridiques doit correspondre aux besoins actuels et il y a une absence concernant les documents administratifs	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre de politiques et procédures révisées 2- Dépôt du projet de politique de gestion des documents et des archives 3- Taux de consultation des politiques sur le Web 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Nombre de politiques et procédures révisées 2- Dépôt du projet de politique de gestion des documents et des archives 3- Taux de consultation des politiques sur le Web 	50 %	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Politique de gestion des documents et archives complétée. À déposer au Conseil d'administration pour adoption.
11	Transfert du fonds de dotation à la FUQAC et révision des politiques, procédures et processus qui en découlent <i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i>	Actuellement, la FUQAC concentre ses énergies pour l'essentiel à gérer les placements de ses avoirs et à l'attribution de bourses destinées à la recherche alors que l'UQAC s'affaire également à gérer ses propres placements, voie aux différents processus d'attribution de bourses de toute nature, incluant la recherche, ainsi qu'aux recommandations d'attribution destinées à la FUQAC. Afin d'optimiser l'utilisation des ressources respectives de chacun dans un but d'efficacité, les deux organisations conviennent qu'il est préférable de cesser les doublons et de mieux circonscrire leur rôles et responsabilités respectifs.	<ol style="list-style-type: none"> 1) - Nombre d'ententes actuelles de dons validées - Montant du fonds de développement transféré - Entente UQAC- FUQAC autorisée par le CAD 2) Nombre de politiques, procédures et processus révisés 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Transfert complété de la totalité du fonds de développement à la FUQAC 2) Politique de placement, Politique générale de dons et Procédures relative à l'attribution des bourses d'excellence et d'exemption de frais de scolarité révisées 	50 %	Rectorat	<p>Les deux cibles n'ont pu être réalisées en totalité. En cours d'année, le travail d'analyse des dossiers ainsi que la cartographie des processus de gestion du Fonds de développement (avec exigence de capitalisation) ont fait ressortir la pertinence d'inclure l'analyse du Fonds sans exigence de capitalisation ainsi que l'importance de revoir certains de nos processus et fonctionnements internes avant de procéder au transfert. Le changement de direction a également influencé sur le délai de livraison du projet.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) - Analyses financière et juridique du Fonds capitalisé complétée; <ul style="list-style-type: none"> - Analyses financière et juridique du Fonds non capitalisé à faire; - Résolution du conseil d'administration confirmant son engagement à procéder au transfert à la FUQAC; - Choix du véhicule juridique à adopter, discussions avec la FUQAC, information à transmettre aux donateurs; 2) - Cartographie des processus du Fonds de développement complétée; <ul style="list-style-type: none"> - En partenariat avec les gestionnaires, modifications de certains processus et fonctionnements à venir et modifications subséquentes des politiques et procédures; - Informer la communauté universitaire quant aux changements; - Contrat de partenariat à rédiger.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
12	<p>Projet institutionnel de révision des processus liés aux activités soutenant le transfert de la connaissance</p> <p><i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i></p>	<p>Dans la continuité de la transformation du projet Alpha, il est apparu essentiel de constituer, sous forme de projet, une équipe sous la responsabilité d'un répondant académique, ayant comme objectif la révision des processus transactionnels.</p>	<p>Nombre de projets complétés</p>	<p>Trois (3) projets complétés et trois (3) projets débutés et en cours de révision</p>	<p>100 %</p>	<p>Rectorat</p>	<p>À ce jour, les trois ressources dédiées à ce projet institutionnel ont participé à titre de facilitateur à plus de 22 projets d'envergure variable. En termes d'appropriation du capital de connaissance des processus en place, la cible est déjà dépassée.</p> <p>a) 7 projets terminés : 4 processus révisés–améliorés et 3 cartographies complétées (prêtes pour être révisées–améliorées);</p> <p>b) 8 projets en cours : 3 processus révisés–améliorés et 9 processus en cours de révision;</p> <p>c) 5 projets de cartographie en cours : 2 processus révisés–améliorés et 83 cartographies complétées (prêtes pour être révisées–améliorées);</p> <p>2) 2 autres activités de préparation en vue de projets futurs (analyse de la qualité du service VRR et taux de rétention étudiant)</p> <p>BILAN EN TERMES DE PROJETS : Projets complétés = 7 Projets en cours (toutes catégories) =15 Atteinte de l'objectif à 367 %</p>
13	<p>Projet institutionnel de révision des processus :</p> <p><u>Phase 1</u> - Admission et inscription <u>Phase 2</u> – Recrutement des étudiants québécois de premier cycle</p> <p><i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i></p>	<p><u>Phase 1</u> : Le nombre de demandes d'admission se transformant en inscription tangible est un facteur déterminant quant à l'augmentation de l'effectif étudiant. Plusieurs éléments critiques tels le délai de traitement des demandes d'admission, le délai de réponse ainsi que la fidélisation s'inscrivent dans la chaîne de valeurs et méritent qu'on s'y attarde afin d'atteindre la cible.</p> <p><u>Phase 2</u> : Actuellement, seulement 50% des cégepiens de la région qui vont à l'université s'inscrivent à l'UQAC. Beaucoup ont un profil collégial préuniversitaire alors que de plus en plus d'étudiants ayant un profil technique ont le désir de continuer leurs études à l'université. Il serait intéressant de développer une stratégie de recrutement comportant un volet pour les profils techniques.</p>	<p><u>Phase 1</u> : Taux de conversion du nombre de demandes d'admission en inscriptions</p> <p><u>Phase 2</u> : Nombre de demandes d'admission des étudiants collégiaux québécois</p>	<p><u>Phase 1</u> : Augmenter de 10 % le taux actuel (50 %) de transformation des demandes d'admission en inscription</p> <p><u>Phase 2</u> : Augmenter de 15% le nombre de demandes d'admission des étudiants québécois (comparatif avec l'hiver 2016)</p>	<p>Phase 1 : 100 % Phase 2 : 89 %</p>	<p>Rectorat</p>	<p>Le projet pilote sur le nouveau comité–recrutement continue sa progression. Nous sommes rendu à établir les priorités de recrutement avec les directions de programmes à la prochaine table des directeurs de programmes d'études.</p>

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
14	<p>Définir le positionnement stratégique interne du CESAM/ÉLFCQ</p> <p><i>(Objectif 1.1 – axe : analyse structurelle de l'ensemble des ressources administratives et financières)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trois entités ayant des rôles respectifs (CESAM-ELFCQ-CEU) • Absence de définition du mandat dans le manuel de gestion ainsi que des politiques s'y rattachant. • Des partenaires internes qui travaillent en silo sans plan d'action global de développement considérant les opportunités de collaboration. • Absence de conditions favorisant l'implication des professeurs dans les projets du CESAM. • Le CESAM est maintenant gestionnaire des CEU sauf Sept-Îles. • Politique des centres hors campus désuète ne répondant plus au contexte actuel. • Faible reconnaissance, par la communauté universitaire, de la contribution de ces secteurs à la mission de l'Université. • Absence de structure budgétaire pour l'intégration des trois entités. 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Plan d'action accepté. <ul style="list-style-type: none"> • Révision de la structure administrative. • Rédaction rôles et responsabilités dans le manuel de gestion. 2- Révision de la politique hors campus 3- Rédaction d'une politique de formation continue. 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Dépôt d'un plan d'action 2- Dépôt de la politique hors campus 3- Dépôt de la politique de formation continue 	75 %	Centre du savoir sur mesure / École de langue française et de culture québécoise	Le plan d'action est prêt, un rapport complet a été préparé pour redéfinir le modèle d'organisation de la formation continue à l'UQAC. Il doit être déposé auprès de la direction. Les politiques viendront par la suite. Les politiques sont en cours de révision avec le Secrétariat général à l'intérieur du projet du manuel de gestion.
15	<p>Réaliser une formation pour les directeurs de département</p> <p><i>(Objectif 1.2 – axe : augmentation de la formation des gestionnaires et instauration d'un processus d'amélioration continue)</i></p>	Actuellement, aucune formation donnée pour occuper le poste de directeur de département	Réaliser la journée de formation	Permettre aux directeurs de département de mieux jouer leurs rôles	100 %	Décanat des affaires départementales	Formation complétée au 21 avril 2017.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
16	<p>Mise en place de processus de gestion internes basé sur les principes de l'amélioration continue au sein du SRH et appropriation par deux conseillères RH d'habiletés d'animation de démarches d'amélioration continue au sein d'équipe de travail (niveau ceinture verte en Lean management).</p> <p><i>(Objectif 1.2 – axe : augmentation de la formation des gestionnaires et instauration d'un processus d'amélioration continue)</i></p>	Plusieurs processus sont lourds au SRH. Certains ont été identifiés lors d'une journée de réflexion tenue le 21 janvier 2016	<ol style="list-style-type: none"> Réduction des non-conformités de 25% Certification de 2 conseillères RH ceinture verte en Lean management 	<p>Nombre de non-conformités</p> <p>Formation à l'UQAC de deux conseillères en cartographie et révision de processus (Lean management)</p>	80 %	Service des ressources humaines	<p>Dossier STI en phase de contrôle après implantation; Non-conformité en phase d'instauration d'un plan de rigueur; Décentralisation de la feuille de temps complétée chez les employés réguliers; Formation des conseillères en phase de finalisation.</p> <p>Révision du calendrier de réalisation du projet lié à la gestion documentaire au SRH.</p>

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
17	<p>Formation et accueil des nouvelles directions de programmes</p> <p><i>(Objectif 1.2 – axe : augmentation de la formation des gestionnaires et instauration d'un processus d'amélioration continue)</i></p>	<p>Actuellement, le Décanat des études dispense une activité de formation au mois de juin à l'entrée en poste de la nouvelle direction de programme et 6 à 7 capsules thématiques annuellement. L'équipe de la gestion des études répond aussi à plusieurs questions quotidiennement.</p>	<p>Phase 1 : Printemps 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Organiser l'information autour des formations déjà données dans le passé Création d'une page sur le site Web du Décanat des études Préparation du plan de travail pour les enregistrements vidéo (questions d'entrevue et scénario) Enregistrement des capsules vidéo par des directeurs et directrices Montage des capsules Présentation de la page sur le site Web du Décanat aux directions de programmes à la rencontre du mois de juin 2016 <p>Phase 2 : Automne 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation du plan de travail pour les enregistrements vidéo (questions d'entrevue et scénario) Enregistrement des capsules vidéo par des directeurs et directrices Revoir la présentation des capsules thématiques et la façon de les animer Création du blogue (foire aux questions) <p>Phase 3 : Hiver 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> Consolidation des activités virtuelles Animation du blogue 	<p>Création d'un outil virtuel à l'intention des nouvelles directions de programmes traitant du mandat, des rôles et responsabilités, etc.</p>	100 %	Décanat des études	

PLANS D'ACTION 2016-2017

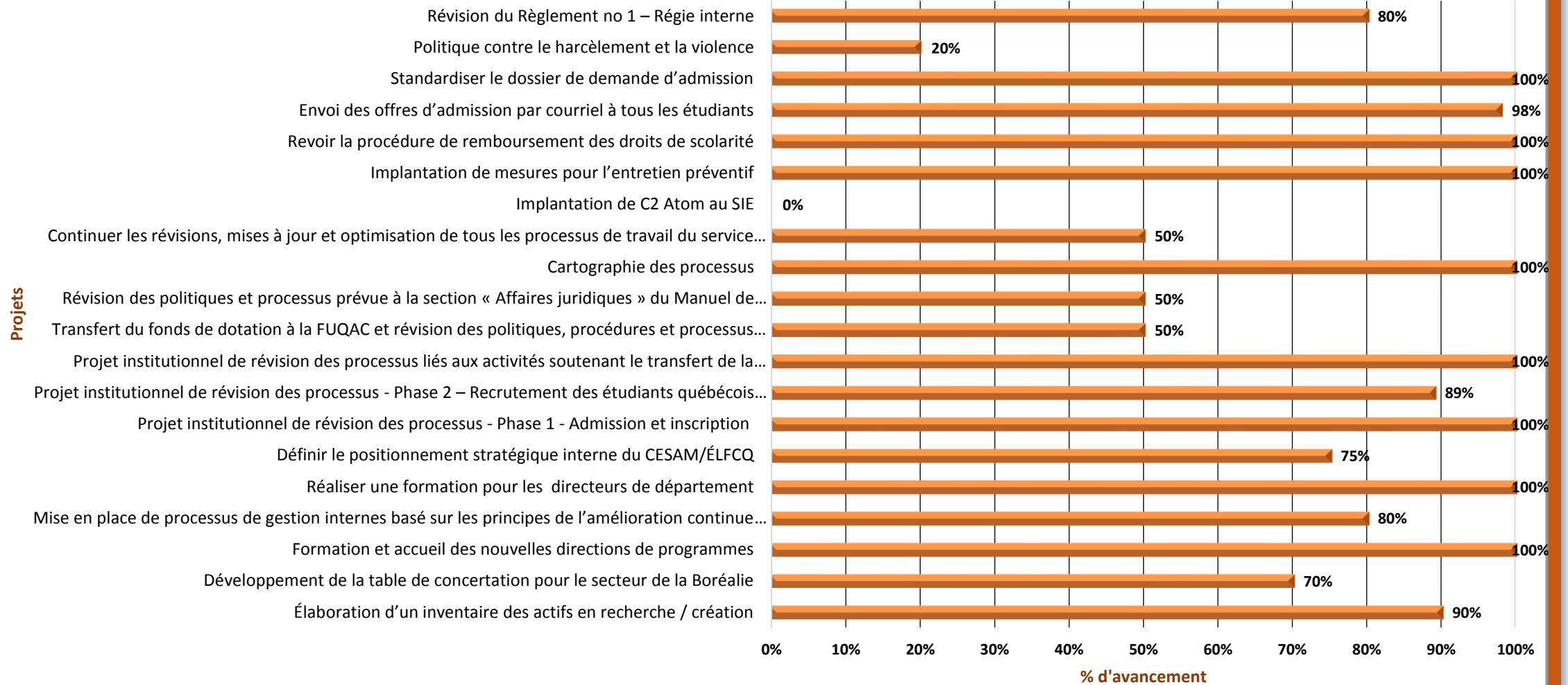
ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 1 | AMÉLIORATION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES DE L'UNIVERSITÉ

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
18	<p>Développement de la table de concertation pour le secteur de la Boréalie</p> <p><i>(Objectif 1.3 – axe : élaboration d'un plan d'optimisation des actifs en recherche et en création)</i></p>	<p>Le CREB est actuellement en renouvellement et le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale est en cours de mutation. Afin d'intégrer harmonieusement les activités du Consortium dans celles du CREB, nous suggérons la mise en place d'une table de concertation qui s'élargira à tous les partenaires du CREB pour la consolidation du secteur de la recherche en boréalie. L'obtention de la chaire industrielle du Dr Hubert Morin en partenariat avec PFR. Cette table de concertation désire favoriser davantage la recherche collaborative entre les partenaires et les membres du centre en favorisant des stratégies de financement qui valorisent l'implication en nature et en espèces des industries.</p>	Table de concertation des partenaires du CREB	<p>Coordonner la table de concertation.</p> <p>Conserver les liens avec les partenaires du Consortium et élargir avec les autres partenaires du CREB afin de permettre les leviers nécessaires aux pairages pour des financements de projets de recherche.</p>	70 %	Département des sciences fondamentales	La table a été mise sur pied et nous comptons sur l'engagement de trois partenaires du Consortium jusqu'à maintenant. La cotisation de chaque membre a été établie à 10 000 \$/an. Nous avons été dans l'obligation d'établir avec le Décanat de la recherche et de la création la meilleure manière à utiliser pour la « facturation » de nos partenaires. Des discussions sont toujours en cours avec Chantiers Chibougamau et le groupe Arbec. La première réunion de la Table des partenaires devrait se tenir en mai (selon la disponibilité des partenaires confirmés).
19	<p>Élaboration d'un inventaire des actifs en recherche / création</p> <p><i>(Objectif 1.3 – axe : élaboration d'un plan d'optimisation des actifs en recherche et en création)</i></p>	<p>Impossibilité d'obtenir un portrait global des équipements de recherche disponibles à l'UQAC</p> <p>Amorce des travaux dans le cadre du plan d'action 2014-2015 et poursuite en 2015 et 2016 : La validation interne (DRC) de la liste d'équipements de recherche a été complétée. Un document Excel permettant de colliger des informations auprès des chercheurs a été élaboré. La prochaine étape consistant à valider la liste d'équipements et à colliger les informations complémentaires auprès des chercheurs a été lancée. Nous sommes en attente de réponse.</p> <p>À partir de mai 2016, toute nouvelle acquisition d'une valeur de 7 000 \$ et plus sera consignée dans une base de données tenue par les approvisionnements.</p>	Progression du développement de l'inventaire	Inventaire des actifs complété	90 %	Décanat de la recherche et de la création	Il reste à planifier la stratégie de diffusion de l'information auprès des chercheurs. Nous y travaillerons à l'été ou à l'automne 2017.

ORIENTATION 1

Amélioration de l'utilisation des ressources de l'Université



PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1		POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
20	Support à l'enseignement à distance <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Manque de licences pour diffusion Équipements désuets Manque de salles de visioconférence	Installations physiques Licences disponibles	Équipements et licences disponibles	100 %	Service des technologies de l'information	Projet terminé.
21	Augmenter l'effectif étudiant pour les programmes de premier cycle au Département des sciences de l'éducation <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Les plus récentes données présentées au comité de la pérennité financière (UQAC, juin 2015) indiquent que le DSÉ connaît une importante diminution de son effectif étudiant depuis l'année 2011-2012. Préoccupé par une telle situation, le DSÉ souhaite revoir sa stratégie de recrutement des étudiants par la création de différents outils permettant de promouvoir ses programmes.	La prévision des admissions pour l'année 2016-2017 est la suivante : - Éducation préscolaire/enseignement primaire (86) - Adaptation scolaire (70) - Éducation physique (49) - Enseignement secondaire (63) - Enseignement professionnel (10)	Une augmentation de 10% de l'effectif étudiant est envisagée.	20 %	Département des sciences de l'éducation	Il était prévu l'élaboration d'une stratégie de recrutement avec le Service des communications et des relations publiques et les Services aux étudiants, mais contrairement à ce qui avait été annoncé dans le bilan de mi année, le travail ne s'est pas poursuivi pour différentes raisons. Par contre, le programme de Baccalauréat en enseignement au secondaire a été ciblé par le Bureau du registraire pour transformer plus rapidement les admissions en inscriptions, et ce, sans attendre la période d'inscription qui a lieu au mois de mai. Nous souhaitons poursuivre ce projet l'an prochain puisque la stratégie de recrutement reste à élaborer et que l'effectif étudiant demeure une préoccupation.
22	Maîtrise en sciences comptables <i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration d'un plan de recrutement des étudiants (futurs, actuels et diplômés), en incluant la formation sur mesure)</i>	Actuellement, les diplômés du DESS en sciences comptables peuvent obtenir un titre de maîtrise via la passerelle prévue avec le MBA (reconnaissance de 21 crédits). Quoique certains étudiants ont effectivement utilisé cette opportunité dans le passé, il semble y avoir un intérêt pour une maîtrise plus axée sur les sciences comptables.	Démarrage du programme	Offrir un programme de maîtrise en sciences comptables	20 %	Département des sciences économiques et administratives	Plusieurs démarches ont été faites en vue d'identifier des cours dans d'autres programmes qui permettront de développer les 3 volets de spécialisation désirés. Par contre, en raison des changements au Décanat des études, la rédaction du dossier est retardée. Ainsi, on prévoit plutôt finaliser ce dossier à l'automne 2017.
23	Amélioration de l'accès aux études pour des groupes éloignés <i>(Objectif 2.1 – axe : mise en place de formations hybrides tout en maintenant une proximité avec l'étudiant)</i>	Discussions très avancées	Nombre d'inscriptions ou de groupes	Augmentation des inscriptions ou des groupes	20 %	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	Un programme en sciences infirmières a connu des abandons. En attente d'un système mobile en visioconférence pour projets

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1		POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
24	<p>Actualisation de la stratégie de recrutement d'étudiants français pour les programmes de l'UQAC à faible clientèle</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : augmentation de la mobilité entrante)</i></p>	DAL : 31 DSÉ : 11 DSH : 21	Nombre d'étudiants inscrits (réguliers, bilatéral diplômant et bilatéral non-diplômant) dans les programmes du DAL, DSH et DSE	DAL : 50 DSÉ : 50 DSH : 50	84 %	Bureau de l'international	DAL : 63 (126%) (programme 0805= +12 (global 92%)) DSÉ : 26 (52%) DSH : 37 (74%)
25	<p>Diversification de la stratégie de recrutement international (excluant la France) : Afrique francophone, Belgique, Luxembourg, Suisse et Amérique du Sud</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : augmentation de la mobilité entrante)</i></p>	Nombre d'étudiants inscrits en 2015-2016 en provenance de 1) Afrique francophone : 302 2) Belgique : 24 3) Luxembourg : 4 4) Suisse : 1 5) Amérique du Sud : 18	Nombre d'étudiants inscrits en provenance de 1) Afrique francophone 2) Belgique 3) Luxembourg 4) Suisse 5) Amérique du Sud	1) Afrique francophone : 350 2) Belgique : 35 3) Luxembourg : 10 4) Suisse : 10 5) Amérique du Sud : 35	70 %	Bureau de l'international	1) 249 (71%) 2) 32 (91%) 3) 3 (30%) 4) 13 (130%) 5) 14 (40%)
26	<p>Promotion de la mobilité sortante</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : soutien à la mobilité sortante)</i></p>	En 2015-2016 : 26 étudiants ont participé à un séjour académique d'au moins un trimestre, 21 étudiants ont participé à un séjour dans le cadre d'un stage 32 étudiants ont participé à un projet de court séjour.	Nombre d'étudiants participant à un séjour académique d'un ou deux semestres. Nombre d'étudiants participant à un stage à l'étranger. Nombre d'étudiants participant à un projet de court séjour à l'étranger.	Séjour académique d'au moins un trimestre : 40 Stage : 30 Court séjour : 35	36 %	Bureau de l'international	1) 15 (38%) 2) 13 (43%) 3) 10 (29%) La diminution s'explique par un haut taux d'abandon et d'annulation de projets spéciaux.
27	<p>Adaptation pour l'École NAD du programme de maîtrise en art</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>	Travaux en continuité avec ceux débutés en 2015-16. Élaboration d'une stratégie de développement de programmes au deuxième cycle. En lien avec le projet du DESS en design et narrativité	Le nombre d'inscriptions Le nombre d'étudiants provenant du BAC au NAD	Offrir un nouveau cheminement adapté au NAD et augmenter l'effectif étudiant. Augmenter l'implication en recherche et développement	80 %	École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	Laboratoire expérimental en voie d'être entièrement utilisable. Visibilité accrue à travers nouveau site Web et documents promotionnels.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1		POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
28	<p>Création d'un programme de DESS en design et narrativité</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>	<p>Actuellement en réflexion sur la meilleure stratégie à adopter pour la création d'un DESS en narrativité abordant divers thèmes, jeux vidéo, production écranique, immersion, simulation, réalité virtuelle.</p> <p>Possibilité de jumeler un DESS avec des programmes courts pour en faire un programme de maîtrise par cumul.</p>	<p>Le nombre de nouveaux programmes</p> <p>Le nombre d'inscriptions</p> <p>Le nombre d'étudiants provenant du BAC au NAD</p>	<p>Offrir de nouveaux programmes de deuxième cycle et augmenter l'effectif étudiant</p> <p>Positionner l'UQAC au premier ordre en jeu vidéo narratif.</p> <p>Créer synergie complémentarité entre le DESS et le BAC</p>	50 %	École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	Tous les documents importants ont été déposés à l'UQAC.
29	<p>Création d'un programme cours ou d'un certificat en formation pour compositeur d'images numériques</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>		<p>Programme développé</p> <p>Nombre d'inscriptions</p> <p>Taux de satisfaction des participants</p>	<p>Répondre aux besoins du secteur des effets visuels</p> <p>Recruter de nouveaux étudiants pour le NAD</p> <p>Évaluer la pertinence de faire évoluer ce programme en certificat</p>	60 %	École des arts numériques, de l'animation et du design NAD	Le programme cours est complété et en marche pour les clients corporatifs mais nous sommes encore en attente de la décision du Décanat des affaires départementales pour l'offrir à nos étudiants.
30	<p>Certificat en scénarisation et création de contenus numériques</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>	<p>Le projet de programme de Certificat en scénarisation et création de contenus numériques a été développé par la chargée de cours Sophie Beuparlant pour correspondre aux critères d'un projet CLI.</p>		<p>Une deuxième phase permettra de développer les éléments du document « Élaboration d'un projet de programme » pour le Décanat des études, en vue de l'agrément du programme</p>	0 %	Département des arts et lettres	Pour travailler sur ce projet, nous avons besoin d'une chargée de cours, Mme Sophie Beuparlant. Elle a déposé un projet CLI l'an dernier pour travailler à monter ce certificat, mais le projet a été refusé. De concert avec le Décanat des études, nous chercherons une solution afin de pouvoir démarrer ce projet.
31	<p>Projet de création d'un Programme (1^{er} ou 2^e cycle? 15 ou 30 crédits?) en didactique du français langue seconde ou étrangère</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>	<p>Ce projet est lié à l'autoévaluation et modifications du BELS</p>		<p>Ouverture du nouveau programme aux admissions A18</p>	30 %	Département des arts et lettres	Ce projet de création est mené en parallèle avec les modifications du baccalauréat en enseignement des langues secondes (BELS). L'évaluation du BELS est complétée / Commission des études, de la recherche et de la création le 30 mai. Une première rencontre informelle du comité de modifications du BELS a eu lieu le 16 mars, au cours de laquelle il a été question de ce programme court. Un questionnaire a été préparé pour sonder l'intérêt des étudiants actuels à l'égard de ce programme court / il a été complété par plus d'une centaine d'étudiants des programmes suivants : BELS, Linguistique et langue française, enseignement du français au secondaire, éducation préscolaire et enseignement primaire. Une ressource étudiante a été embauchée pour faire le dépouillement des questionnaires en mai.

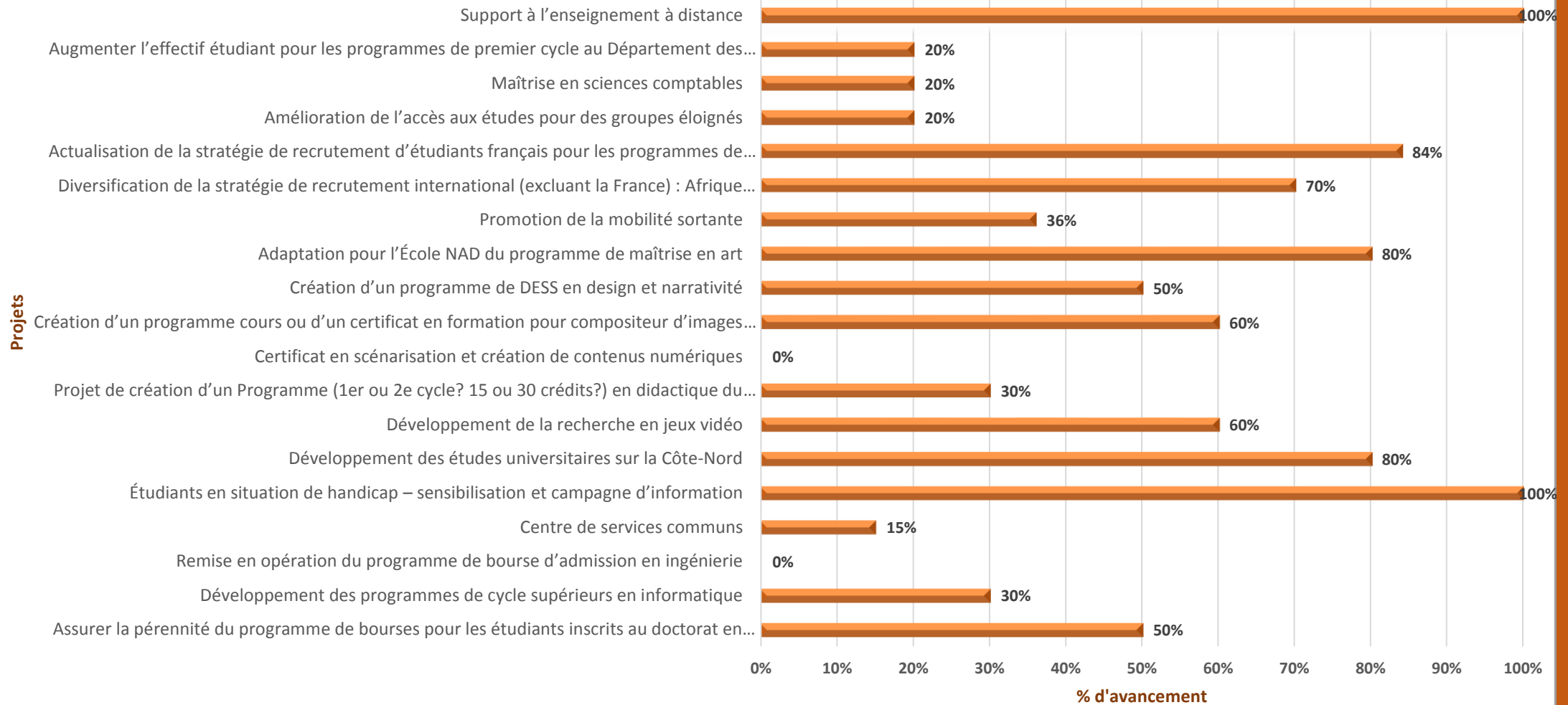
PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1		POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
32	<p>Développement de la recherche en jeux vidéo</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : adaptation de l'offre de cours aux particularités de l'UQAC et aux créneaux émergents)</i></p>	<p>Liens avec l'industrie à renforcer;</p> <p>Milieux de stages à trouver;</p> <p>Améliorer le taux de publication dans les domaines de recherche en jeux vidéo.</p>	<p>Accueil de professionnels provenant de l'industrie en automne 2016 pour intervenir dans les cours (sous forme de conférence);</p> <p>Établissement d'un partenariat avec Warner Bros. Montréal;</p> <p>Nombre d'étudiants qui participent au concours Ubisoft;</p> <p>Nombre d'étudiants qui font de la recherche en jeux vidéo.</p>	<p>Créer des partenariats avec des entreprises de JV de Montréal et de Québec;</p> <p>Faciliter le placement de nos étudiants;</p> <p>Utiliser des chargés de cours provenant de l'industrie du JV;</p> <p>Renforcer notre succès au concours Ubisoft.</p>	60 %	Département d'informatique et de mathématique	<p>Notre progression a diminué car les discussions entamées avec des professionnels de l'industrie du jeu vidéo (JV), pour recruter des chargés de cours, n'ont pas abouti. Nous avons renforcé notre participation au concours Ubisoft</p> <p>Les démarches auprès des entreprises en JV n'ont pas été amorcées par manque de ressources professorales. Le programme de jeux vidéo au deuxième cycle comptait environ 70 étudiants en 2016-2017, c'est une augmentation significative par rapport à l'an dernier. Le nombre d'étudiants formés au doctorat dans le domaine des JV n'a pas été celui espéré, en partie par manque de financement pour des bourses.</p>
33	<p>Développement des études universitaires sur la Côte-Nord</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i></p>	Opportunités identifiées	<p>Nombre de projets de passerelles</p> <p>Nombre de nouveaux programmes de maîtrise</p>	<p>Projet de passerelle déposé</p> <p>Nouveau projet de programme de maîtrise offert</p>	80 %	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	Quatre nouveaux programmes susceptibles d'être développés à l'automne 2017 pour étudiants sur place – Échec à deux projets d'année passerelle – Génie et sciences humaines
34	<p>Étudiants en situation de handicap – sensibilisation et campagne d'information</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i></p>	Incompréhension et méconnaissance de la part de la communauté universitaire relativement à la réalité des ÉSH et des services qui leurs sont offerts	<p>1- Nombre de présentation et échanges à la conférence des directeurs de programmes d'études</p> <p>2- Nombre de rencontres individuelles avec chacune des directions de programme</p>	<p>1- Présentation et échanges à la conférence des directeurs de programmes d'études</p> <p>2- 24 rencontres individuelles avec chacune des directions de programmes</p>	100 %	Services aux étudiants	Nous poursuivons nos démarches de sensibilisation auprès des professeurs. De plus, nous démarrons un projet d'amélioration concernant la gestion des examens.
35	<p>Centre de services communs</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i></p>	Nécessité de redéfinir notre accueil de première ligne	<p>Automne 2016 et hiver 2017</p> <p>Élaboration du concept du « centre de services communs » et plan d'aménagement des espaces</p>	Acceptation du concept et du plan d'aménagement	15 %	Vice-rectorat aux affaires étudiantes et secrétariat général	Le projet est directement lié au déploiement du carrefour des étudiants dont le Service des immeubles et équipements est responsable.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1		POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC					
ORIENTATION 2		ÉLARGISSEMENT DU BASSIN DE RECRUTEMENT					
No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
36	<p>Remise en opération du programme de bourse d'admission en ingénierie</p> <p><i>(Objectif 2.1 – axe : élaboration de stratégies maintenant la réussite de l'étudiant au centre de la mission de l'Université)</i></p>	Perte des meilleurs étudiants aux profits d'institution qui offrent de tels programmes	Cote colligée des nouveaux admis	Augmentation de 10% de la cote moyenne à l'admission des étudiants des programmes de premier cycle	0 %	Département des sciences appliquées	Aucun budget n'a été alloué à ce projet. Aucun progrès à ce jour.
37	<p>Développement des programmes de cycle supérieurs en informatique</p> <p><i>(Objectif 2.2 – axe : élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs)</i></p>	<p>Le doctorat offert ici est une extension du programme de l'UQO.</p> <p>Nous comptons actuellement 21 dossiers actifs inscrits à l'UQAC et quelques diplômés. Nous prévoyons trois diplômés d'ici un an.</p>	<p>Maintenir un minimum de deux nouveaux étudiants par année.</p> <p>Avoir un taux de rétention de près de 100%.</p>	Autonomisation d'ici 2018.	30 %	Département d'informatique et de mathématique	Nous avons commencé certaines démarches visant à préparer le dossier d'autonomisation de notre programme de doctorat.
38	<p>Assurer la pérennité du programme de bourses pour les étudiants inscrits au doctorat en management de projets pour en favoriser une fréquentation optimale</p> <p><i>(Objectif 2.2 – axe : élaboration de plans d'action visant à bonifier le soutien financier disponible pour les étudiants de cycles supérieurs)</i></p>	Au cours de l'année 2016, le fonds de bourse du DMP a été reconstitué à hauteur de 128 000 \$ pour les années 2016 à 2019 (22 500 \$ du DSEA, 22 500 \$ du Bureau de l'international et 48 000 \$ du fonds de développement, en plus des sommes inutilisées de la dernière campagne). Le mode d'attribution des bourses a été modifié pour passer d'un versement unique en début de programme à mode de versements échelonnés entre l'admission, la réussite de l'examen doctoral et la réussite de la proposition de thèse. Selon ce mode opératoire, la somme de 17 500 \$ a été versée à ce jour.	Bourse totale octroyée à un étudiant inscrit au doctorat. (5 à 6 nouveaux étudiants/année).	<p>Le premier objectif est ici de s'assurer que les sommes accordées seront bien versées au fonds de bourses. Un deuxième objectif est d'anticiper dès maintenant le maintien voir l'augmentation du fond de bourse au-delà de 2019.</p> <p>Il s'agit donc de pérenniser voire augmenter le fonds de bourses du DMP au-delà des ententes actuelles. Ceci pourra ultimement permettre le recrutement de candidats les plus qualifiés possible et de leur offrir un meilleur support dans la poursuite de leur parcours.</p>	50 %	Département des sciences économiques et administratives	Les bourses actuelles correspondent bien aux besoins des étudiants et le programme de bourses fonctionne parfaitement. L'étape suivante est de s'assurer de pouvoir pérenniser ce programme de bourses au-delà de l'année 2019. Avec le dépôt éventuel de l'évaluation de programme, nous pourrions par la suite travailler sur des bases solides (les recommandations du rapport) pour voir la pertinence de conserver ce programme à long terme.

ORIENTATION 2 Élargissement du bassin de recrutement



PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 3

EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
39	<p>Émergence et consolidation de nouveaux domaines d'enseignement, de recherche et création : axe Bois</p> <p><i>(Objectif 3.2 – axe : élaboration d'une stratégie d'implantation et de développement du créneau « bois et son cycle de vie complet » positionnant l'UQAC comme un leader)</i></p>	Démarchage visant à consolider la place de l'UQAC	Financement de la recherche à l'UQAC	Financement accru	60 %	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Le démarchage se fait en continu auprès des gouvernements, du milieu universitaire et des entreprises. En ce qui concerne toutefois le financement de la recherche, il y a peu d'avancement pour le moment. L'Université Laval a déposé une demande à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui inclut un équipement pour notre chercheur. Il y a aussi un projet de RDC de la même université qui pourrait amener du financement à l'UQAC, mais nous n'avons pas de progrès à signaler de ce côté. Le portrait devrait certainement se préciser en 17-18.
40	<p>Structurer la recherche au DSÉ autour du pôle intégrateur «La transformation des pratiques en milieux scolaires par la voie de la collaboration» (TPMSVC)</p> <p><i>(Objectif 3.3 – axe : élaboration d'une stratégie afin de valorisation et de développement)</i></p>	L'obtention de la subvention obtenue dans le cadre du Programme d'aide aux petites universités du CRSH a permis au DSÉ de travailler activement à la structuration de la recherche autour du pôle intégrateur de la TPMSVC. Ainsi, les activités réalisées depuis 2014 et celles à venir permettront, selon des degrés divers, l'atteinte des objectifs. À ce jour, 65-70 % des quatre objectifs initiaux sont atteints. Des activités en sus de ce qui avait été initialement prévu se sont ajoutées à travers cette opportunité (Colloque de l'AQEP, Université d'été, etc.).	<p>Voici les activités prévues pour l'an 3 au regard des cibles. Le numéro indiqué entre parenthèse correspond à la cible visée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relance du comité multiacteur et rencontres de discussion (1) - Lancement d'une revue hybride (2) dont le premier numéro sera un dossier thématique sur «La transformation des pratiques en collaboration avec les milieux scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean depuis la fin des années 1990» (2) - Organisation d'un colloque à l'ACFAS (2) - Étudiants actifs dans les diverses activités (3) - Présentation des étudiants dans des colloques et des congrès (3) - Dépôt d'une demande de financement au CRSH, volet partenariat (4) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutenir le fonctionnement d'un réseau d'experts 2. Intensifier et mettre en relation les activités de recherche, de diffusion et de transfert des connaissances 3. Augmenter le recrutement et la participation des étudiants 4. Consolider les partenariats régionaux 	90 %	Département des sciences de l'éducation	<p>Il est à noter que la réalisation d'une action peut concerner plus d'une cible.</p> <p>La Revue Hybride de l'Éducation (RHÉ) a été lancée en mars dernier avec un numéro thématique portant sur la transformation des pratiques en collaboration avec les milieux scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean depuis la fin des années 1990. Elle a été fort bien reçue de la part de chercheurs d'autres universités et des praticiens des milieux scolaires.</p> <p>Un colloque intitulé « La transformation des pratiques en milieu scolaire par la voie de la collaboration » se tiendra le lundi 8 mai au Congrès de l'ACFAS.</p> <p>Une table régionale Conseillers pédagogiques et Chercheurs a été créée. Cette table vise à réfléchir à une façon de favoriser le transfert de connaissances issues de la recherche et des recherches participatives réalisées dans la région, mais également à faire émerger des projets de recherche participative selon les besoins exprimés par les conseillers pédagogiques.</p> <p>Le comité du colloque du doctorat réseau en éducation, qui aura lieu en août prochain, poursuit son travail.</p> <p>La réalisation de vidéoclips sur les pratiques de recherche au Département des sciences de l'éducation est en cours.</p> <p>Un doctorant réalisera cet été un stage de recherche sur le thème de la transformation des pratiques.</p>

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

ORIENTATION 3 | EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
41	<p>Élaborer un plan stratégique de développement du Consortium Régional de Recherche en Éducation (CRRE)</p> <p><i>(Objectif 3.3 – axe : élaboration d'une stratégie afin de valorisation et de développement)</i></p>	<p>L'obtention d'une subvention de recherche départementale (PAPU) (CRSH 2014-2017) permet au DSÉ de poursuivre la structuration de la recherche. Par ailleurs, malgré les besoins croissants des milieux scolaires et leur intérêt à l'égard de la recherche participative, les compressions budgétaires qui leur ont été imposées font en sorte que le CRRE n'a pu lancer l'appel de projets pour 2016-2017. Ces deux éléments incitent à revoir la mission et la vision de l'organisation, déterminer des conditions à mettre en place pour que le CA du CRRE soit plus représentatif et inclusif des préoccupations de l'ensemble des professeurs du DSÉ et s'assurer que le CRRE dispose de ressources humaines et financières pour poursuivre son développement.</p>	<p>Le processus envisagé pour l'élaboration de ce plan stratégique est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un comité de travail avec les professeurs du DSÉ intéressés par ce projet - Analyse de la situation actuelle - Identification de pistes de développement qui serviront d'amorce au travail effectué conjointement avec les membres du CA du CRRE - Rencontres régulières de travail auxquelles seront conviés le comité de travail et les membres du CA du CRRE pour élaborer peu à peu le plan stratégique de développement - Élaboration d'un canevas et rédaction du plan stratégique de développement 	<p>Le plan stratégique de développement</p> <p>Le maintien du lien avec les partenaires scolaires</p>	90 %	Département des sciences de l'éducation	<p>De nombreuses actions, contribuant au développement du CRRE et maintenant les liens avec les partenaires, ont été réalisées ou sont en cours :</p> <p>Le CRRE a obtenu un soutien financier institutionnel et annuel de 25 000 \$ sur 3 ans pour le développement de projets de recherche participative.</p> <p>La journée annuelle du CRRE a eu lieu le 15 mars dernier. Elle a réuni plus de 35 acteurs scolaires et universitaires autour du thème du transfert des connaissances.</p> <p>Le CRRE a été un important partenaire dans la mise en place de la 1^{re} édition de l'Université d'été francophone sur les inégalités scolaires. Il y a eu plus d'une centaine de participants dont des étudiants de 2^e et 3^e cycles de plusieurs universités québécoises et institutions de la Suisse romande. La planification de la seconde édition Université d'été qui aura lieu du 13 au 17 août 2018 se poursuit. L'élaboration de protocoles d'entente avec d'autres partenaires (UdS et Ud'Ottawa) est en cours. Le CRRE a travaillé à l'organisation du 4^e colloque « De l'intégration à l'inclusion scolaire » qui s'est tenu en Suisse les 5 et 6 avril dernier et qui a connu un franc succès.</p> <p>Le CRRE a aussi été partenaire de la Revue Hybride de l'Éducation.</p> <p>Pour la 1^{re} fois depuis sa création, le CRRE a accueilli un étudiant postdoctorant et une étudiante en résidence. Une demande de subvention pour accueillir un second étudiant postdoctorant a été faite et les réponses devraient être connues sous peu.</p> <p>Les activités du CRRE ont été présentées au sous-ministre et son équipe en août dernier, dans des colloques et auprès de certaines directions générales de commissions scolaires et président afin de maintenir le lien avec les partenaires.</p> <p>Le CRRE travaille à une reconnaissance de crédits pour les acteurs des milieux scolaires impliqués dans un projet de recherche participative.</p> <p>Le CRRE est partenaire de la région éducative et une tournée régionale des MRC, à laquelle il prendra part, s'amorcera en juin prochain.</p>

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 1 | POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'UQAC

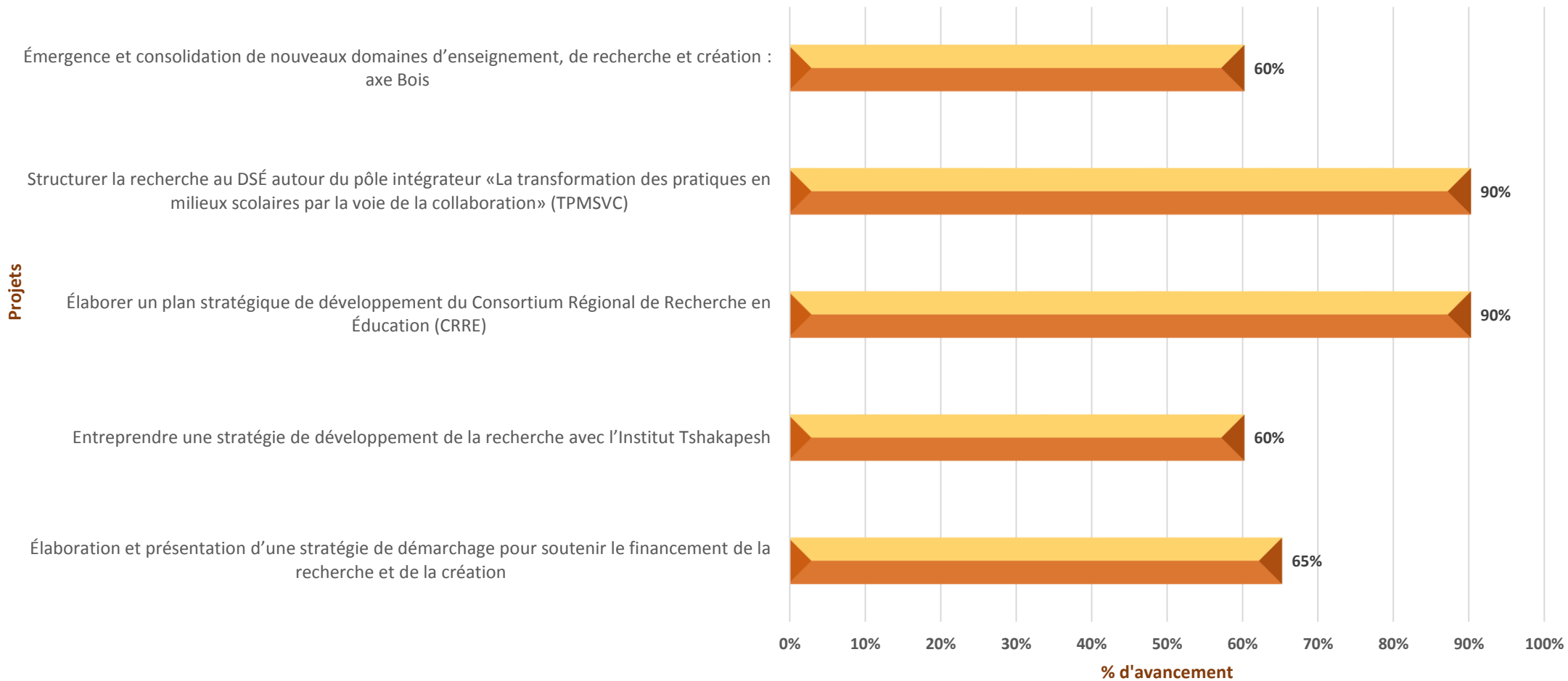
ORIENTATION 3

EXPLORATION DE NOUVELLES AVENUES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
42	<p>Entreprendre une stratégie de développement de la recherche avec l'Institut Tshakapesh</p> <p><i>(Objectif 3.4 – axe : élaboration d'une stratégie afin de mettre en contact les chercheurs et créateurs et les organisations œuvrant dans leur domaine de recherche et de création)</i></p>	<p>Équipes constituées</p> <p>Demandes de subvention en préparation</p>	<p>Nombre de projet de recherche</p> <p>Nombre de chercheurs et d'étudiants actifs</p>	<p>Un projet de recherche débuté</p> <p>Au moins un professeur et un étudiant actifs</p>	60 %	Centre d'études universitaires de l'Est de la Côte-Nord	Le projet avance, mais plus lentement que prévu en raison de la complexité géographique de la population à l'étude.
43	<p>Élaboration et présentation d'une stratégie de démarchage pour soutenir le financement de la recherche et de la création</p> <p><i>(Objectif 3.6 – axe : création de plans d'action visant le soutien à la recherche et à la création)</i></p>	L'UQAC est à la recherche de nouveaux revenus.	Progression dans le développement de la stratégie	Stratégie de démarchage déposée	65 %	Décanat de la recherche et de la création	Quatre départements ont acheminé leurs priorités de recherche et création devant guider un éventuel démarchage. Les prochaines étapes demeurent à déterminer.

ORIENTATION 3

Exploration de nouvelles avenues pour le développement et le financement de la recherche et de la création



PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU

ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
44	<p>Mise en place de processus d'accueil et d'intégration adaptés à chacune des catégories de personnel</p> <p><i>(Objectif 4.1 – axe : mise sur pied d'une stratégie d'accueil et d'intégration des nouveaux membres de la communauté universitaire)</i></p>	<p>Guide de l'employé et outils de soutien ont été élaborés.</p> <p>Les procédures sont établies pour l'accueil et l'intégration du personnel de soutien, professionnel et des professeurs.</p> <p>Le partage des responsabilités à effectuer</p>	<p>Évaluations qualitatives de la perception des acteurs concernés concernant chacune des cibles</p>	<p>Procédures d'accueil fonctionnelles et partagées.</p> <p>Procédures d'intégration efficace</p> <p>Perception d'une identité institutionnelle forte</p> <p>Perception d'être bien informé et soutenu.</p>	80 %	Service des ressources humaines	Reste l'intégration et l'accueil des chargés de cours qui est en suspens, les autres objectifs sont atteints.
45	<p>Politique de développement durable de l'UQAC</p> <p><i>(Objectif 4.2 – axe : élaboration d'une stratégie de développement durable)</i></p>	<p>Le comité de développement durable a été mandaté par le CA de l'UQAC afin « d'élaborer une politique de développement durable à être adoptée par le CA, comprenant la planification, l'orientation et la communication de ladite politique ainsi que sa mise en œuvre et une reddition de compte des actions retenues ».</p>	<p>Dépôt du projet de politique de développement durable</p>	<p>Adoption par les instances de la politique de développement durable</p>	50 %	Vice-rectorat aux ressources	Une politique a été soumise mais refusée par le comité de direction. Elle devra être modifiée à nouveau.
46	<p>Intégration des saines habitudes de vie au projet de politique de développement durable</p> <p><i>(Objectif 4.2 – axe : élaboration d'une stratégie de développement durable)</i></p>	<p>D'après les modèles répertoriés dans les autres universités telles que l'Université Laval, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal, les saines habitudes de vie sont intégrées dans le développement durable. À l'UQAC, la planification stratégique comptait développer deux stratégies afin de mobiliser la communauté universitaire autour de thèmes porteurs. Une première stratégie sur le développement durable et l'autre sur la qualité et les saines habitudes de vie. Afin d'éviter l'implication en double du personnel requis et de simplifier la démarche, il paraît approprié de lier les deux stratégies.</p>	<p>-Intégration des saines habitudes de vie dans la politique de développement durable -Modèle de déploiement des saines habitudes de vie à l'UQAC</p>	<p>Préciser à quel endroit se situera la préoccupation de saines habitudes de vie dans la politique de développement durable.</p>	5 %	Service des activités et des aménagements sportifs	Participation à deux rencontres du comité développement durable.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU

ORIENTATION 4 COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
47	<p>Développement et implantation d'un logiciel pour la gestion des stages de premier cycle</p> <p><i>(Objectif 4.3 – axe : élaboration d'une stratégie de communication interne et de diffusion de l'information)</i></p>	Requis au bon fonctionnement du placement des étudiants en stage. Modifications requises pour aller de pair avec les avancées technologiques et les demandes des employeurs.		Consolider et poursuivre le développement du Web-stage afin d'intégrer les fonctionnalités File maker	80 %	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Les cartographies des processus individuels de gestion des stages sont complétées. Les trois départements concernés ont ensuite partagé toute cette information, conjointement avec les bureaux du vice-recteur à l'enseignement, à la recherche et à la création et du vice-recteur aux affaires étudiantes et secrétaire général, afin de cibler des défis communs et des pistes d'action. Parmi les pistes d'action à mettre en œuvre à court terme, citons la disponibilité d'information à jour et de la documentation afférente concernant les diverses exigences et obligations réglementaires internes et externes, ainsi que le déploiement d'un outil commun d'aide à la gestion pour l'offre et le suivi des stages.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 2

FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU

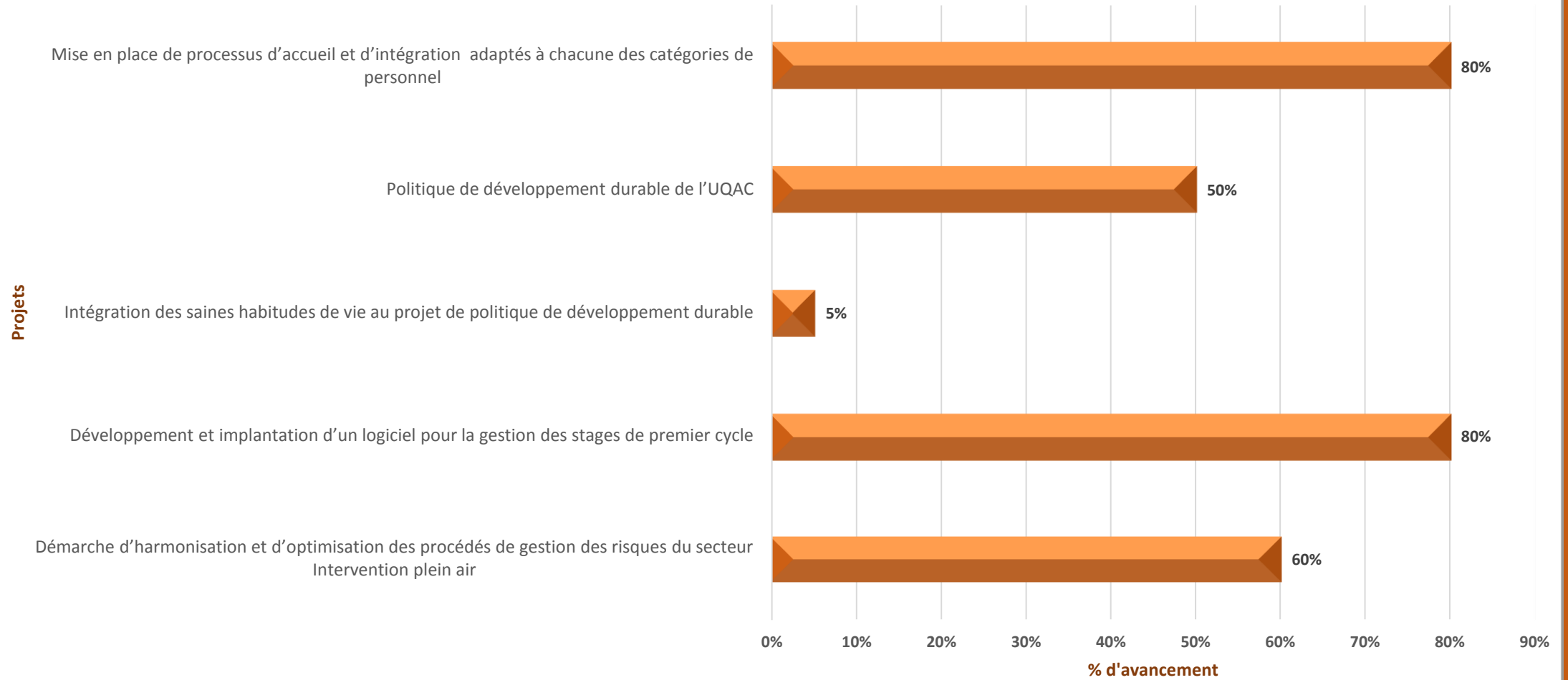
ORIENTATION 4

COLLABORATION ACCRUE ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
48	<p>Démarche d'harmonisation et d'optimisation des procédés de gestion des risques du secteur Intervention plein air</p> <p><i>(Objectif 4.4 – axe : renforcement de la santé et de la sécurité au travail)</i></p>	Les procédures de gestion des risques en place au sein du secteur plein air datent de plusieurs années et ne sont plus harmonisées et actuelles.	Implantation et utilisation de nouvelles procédures.	Révision complète des procédures de gestion des risques des programmes Baccalauréat en intervention plein air (BIPA) et de la propédeutique et du DESS en intervention par la nature et l'aventure (INA) : étude des normes, validation avec les avocates de l'UQAC, équipements critiques, formation du personnel, procédures d'élaboration de sorties, procédures de gestion des risques, gestion des crises, exercice de mise à l'épreuve de l'ensemble des procédures.	60 %	Département des sciences humaines et sociales	Plusieurs procédures associées à la gestion des risques de l'Unité d'enseignement en intervention plein air (UEIPA) ont été révisées au cours des derniers 16 mois, et ce par l'entremise de cette démarche en objet, ainsi que par l'entremise de plusieurs autres projets et appuis : Projet de développement (création); Projet CLI de monsieur Pascal Morin, professionnel etc. Les travaux ont été soutenus par le comité de travail mis en place, impliquant des représentantes du DAD, du Secrétariat général, du Service des immeubles et équipements et de l'UEIPA. L'inventaire des procédures et des documents pertinents à la gestion des risques fut réalisé, ainsi qu'une revue de littérature sommaire en lien avec l'objet du projet. Une formation portant sur la gestion des risques en intervention plein air fut suivie par le professeur David Mephram, porteur du projet, lors du congrès de AEE (Association for Experiential Education), en octobre à Minneapolis. De plus, M. Mephram a participé à trois webinaires sur la gestion des risques en intervention plein air. Tel que mentionné, le projet de développement – création fut aussi soumis au comité de la recherche du DSHS afin d'obtenir des fonds permettant l'embauche d'un assistant. Un second soutien fut aussi accordé à M. Mephram afin de financer une partie d'une démarche de formation visant à lui permettre d'obtenir plusieurs certifications qui contribueront à la gestion des risques au sein de l'Unité; cette formation est en cours et se terminera le 20 mai 2017. Par ailleurs, les actions suivantes furent aussi initiées : Démarche visant à clarifier les notions associées aux assurances lors d'activités pédagogiques hors campus; Démarche visant à établir les modalités d'acquisition et d'utilisation des médicaments lors de telles activités; Élaboration d'un formulaire de plan de sortie. Ce formulaire est en cours d'essai; Élaboration et mise à l'essai d'une matrice d'analyse des risques; Rédaction de documents d'accompagnement du plan de sortie (exemple de plan de sortie, liste-contrôle des éléments d'un plan de sortie, guide d'utilisation du plan de sortie). Il s'est rapidement avéré que de la démarche d'harmonisation et d'optimisation des procédés de gestion des risques de l'UEIPA nécessitera plusieurs années pour être conclue. Pour voir à l'accomplissement des tâches identifiées, les membres du comité de travail sont d'avis qu'un responsable de la gestion des risques devra être formellement identifié au sein de l'UEIPA. Il appert aussi qu'il serait favorable qu'un comité soit formé afin d'assurer une gestion adéquate des risques associés aux activités hors campus. Il est aussi recommandé que l'Université continue de soutenir les initiatives de l'Unité en matière de gestion des risques en posant toutes les actions susceptibles d'assurer l'avancement de ce dossier prioritaire, par exemple en : Retenant le projet CLI déposé au printemps 2017 et qui vise la poursuite de plusieurs des actions identifiées; En facilitant les démarches administratives (création de comités, identification de responsables, autorisation d'implication des ressources actives au sein du comité de travail, etc.); En soutenant financièrement les démarches identifiées au plan d'action (achat de matériel de sécurité, etc.).

ORIENTATION 4

Collaboration accrue entre les membres de la communauté univesitaire



PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 2 FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU

ORIENTATION 5 RAPPROCHEMENT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SON MILIEU D'APPARTENANCE

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
49	<p>Ville universitaire</p> <p><i>(Objectif 5.1 – axe : élaboration d'une stratégie de promotion du concept de « ville universitaire »)</i></p>	Dû à l'extension du campus depuis les dernières années et à l'acquisition du Grand Séminaire, la propriété de certaines artères est questionnée et l'expansion du campus est limitée. De plus, de nombreux projets communautaires impliquant plus d'un partenaire institutionnel, sont sur la table (saines habitudes de vie, installations sportives, ...) Il devient intéressant de les analyser dans une perspective de déploiement d'un concept de Ville universitaire.	<p>Procès-verbaux des rencontres avec les partenaires.</p> <p>Dépôt des documents aux instances.</p>	<p>Créer un comité de partenaires afin de discuter des enjeux et des pistes de développement autour du concept de Ville universitaire.</p> <p>Concevoir un plan d'urbanisme du campus tout en prévoyant les développements futurs et régulariser les titres de propriété, le cas échéant.</p>	<p>75 %</p> <p>(Projet accès-libre)</p>	Service des communications et des relations publiques	Nous travaillons actuellement avec la Société de transport du Saguenay, Ville Saguenay, le Cégep de Chicoutimi et le MAGE-UQAC pour la mise en place d'un projet intitulé Accès-libre dont l'objectif est de permettre aux étudiants d'accéder, moyennement un coût très avantageux, à des plates-formes de transport alternatif sans contrainte. Ce projet s'inscrit dans nos actions visant la mise en œuvre d'une vision qui s'inscrit dans une perspective de faire de Saguenay une Ville universitaire.
50	<p>Élaboration d'une stratégie « Centre Régional d'entraînement Multisport » (CREM), accrédité par l'Institut National du sport du Québec à l'UQAC</p> <p><i>(Objectif 5.1 – axe : valorisation de la présence des membres de la communauté à des comités externes)</i></p>	Projet en suspend dû au manque de ressources financières et à l'arrivée d'une nouvelle ressource au développement du sport d'excellence.	<p>-Établir un réseau de professionnels de la santé prêt à collaborer dans une offre de services aux athlètes.</p> <p>-Nombre de services périphériques à offrir.</p>	<p>-Réseauter 9 professionnels de la santé :</p> <p>1 physiothérapeute; 1 orthopédiste; 1 physiologiste de l'effort; 1 chiropraticien; 1 pneumologue; 1 psychologue; 1 médecin; 1 cardiologue; 1 kinésologue</p> <p>-Offrir 2 services périphériques à l'équipe féminine INUK de volleyball.</p>	<p>20 %</p>	Service des activités et des aménagements sportifs	Deux rencontres de groupe avec des professeurs et des collaborateurs externes. Les rencontres ont été préparées et animées par Martin Lavallière, professeur du programme de kinésiologie. Nous avons procédé à une mise à jour du document de présentation du centre. Nous avons établi les contacts avec le RLS pour assurer le lien avec les associations sportives de la région. Nous avons élaboré un sondage pour connaître l'état de situation de la région.
51	<p>Refonte du site Web – Édimestre</p> <p><i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i></p>	Le site Web actuel est désuet et les politiques qui en balisent le contenu et l'utilisation ne conviennent plus.	Lancement d'un nouveau site Web	Élaboration d'un nouveau site Web	<p>40 %</p>	Service des communications et des relations publiques	Les travaux avancent rondement depuis l'embauche de la firme. Nous tenons toujours le cap d'un lancement pour la rentrée 2017.
52	<p>Présentation de la 2^e édition de l'université populaire et préparation de la 3^e</p> <p><i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i></p>		<p>Présentation de la 2^e édition</p> <p>Préparation de la 3^e édition</p>	<p>Présentation de la 2^e édition prévue en mai 2016</p> <p>3^e édition préparée</p>	<p>100 %</p>	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Les préparatifs de la 3 ^e édition sont terminés. Les quatre conférenciers sélectionnés en feront la présentation les 17 et 24 mai 2017 à la salle du Côté-cour à Jonquière. Nous ne prévoyons pas d'édition 2018 en raison de la présentation du congrès de l'ACFAS à l'UQAC. Prochaine édition en 2019.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 2

FAVORISER UNE MEILLEURE COHÉSION DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE ET L'INTÉGRATION DE L'UQAC À SON MILIEU

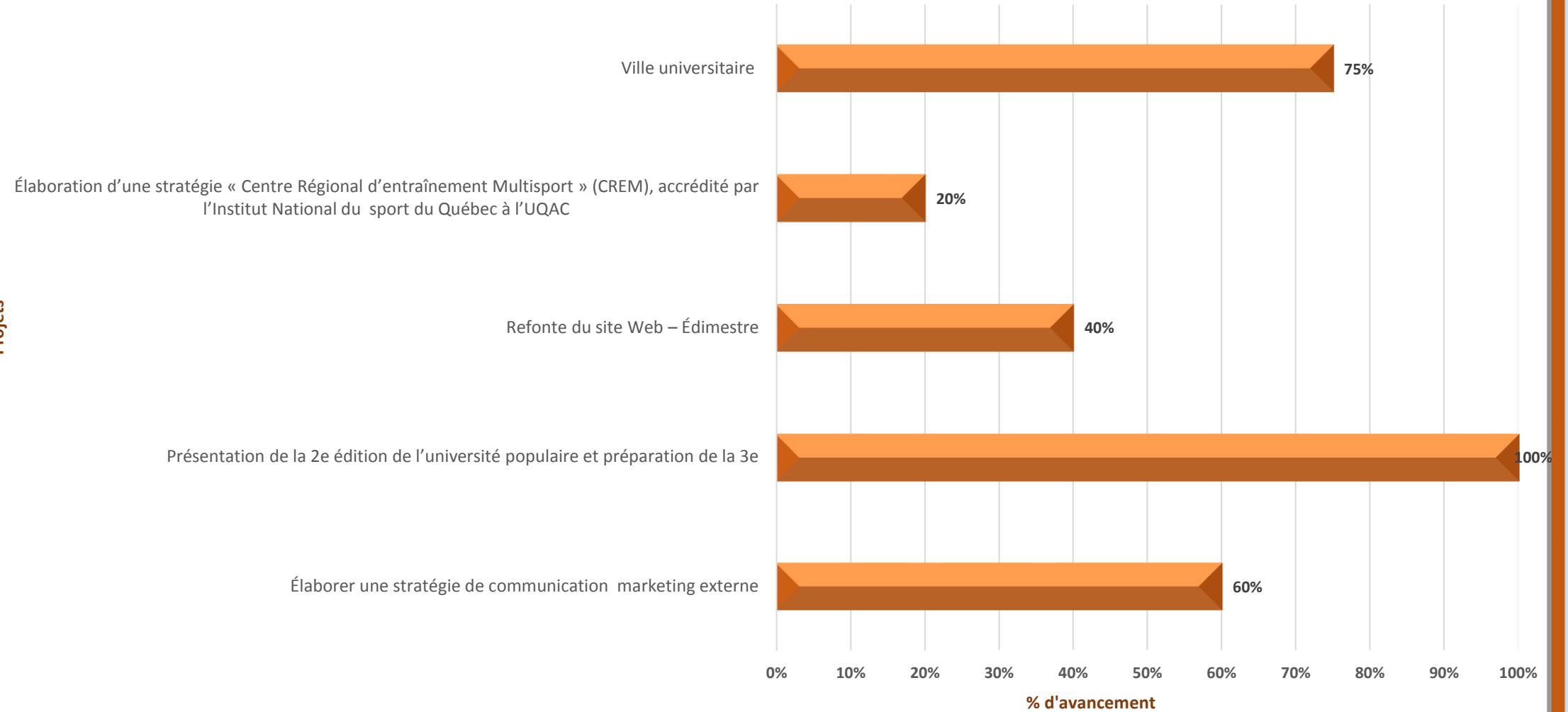
ORIENTATION 5

RAPPROCHEMENT DE L'UNIVERSITÉ AVEC SON MILIEU D'APPARTENANCE

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
53	<p>Élaborer une stratégie de communication marketing externe</p> <p><i>(Objectif 5.2 – axe : élaboration d'une stratégie de visibilité)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de désignation commune et d'axe de communication. • Absence de plan marketing et d'outils de promotion adéquats. • Sites web à actualiser en intégrant les CEU avec un axe de communication plus clair. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan de marketing et promotion rédigé. • Nouveau matériel promotionnel développé. • Image web consolidée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre opérationnelle et efficiente la nouvelle structure d'organisation. • Élaborer un plan marketing et de promotion en incluant tous les services offerts. • Revoir la stratégie web incluant les sites et réseaux sociaux. 	60 %	Centre du savoir sur mesure / École de langue française et de culture québécoise	<p>Pour les Centres d'études, le plan progresse plutôt bien. Plusieurs plans marketing ont été élaborés et sont en cours d'essai.</p> <p>La mise en place de l'infolettre est activée. Les sites Web sont toujours à revoir. La désignation commune doit être entérinée par la direction et le Conseil d'administration.</p>

ORIENTATION 5 Rapprochement de l'Université avec son milieu d'appartenance

Projets



PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

ORIENTATION 6 INSERTION DE THÈMES D'INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
54	<p>Développement de pastilles pour identifier les compétences transversales dans les cours (compétences du XXI^e siècle)</p> <p><i>(Objectif 6.1 – axe : promotion de l'interdisciplinarité dans la formation des étudiants)</i></p>	<p>Il n'existe actuellement aucun moyen permettant d'identifier les compétences transversales dans les programmes d'études de tous les cycles de l'UQAC sur le Web alors que cela fait pourtant partie de la mission du réseau de l'Université du Québec.</p> <p>Toutefois, trois programmes ont accepté d'identifier les compétences transversales enseignées dans les différents cours au moment de leur modification (baccalauréat en animation 3D et en design numérique, baccalauréat en sciences comptables, baccalauréat en enseignement secondaire).</p>	<p>Suite de l'analyse des compétences transversales dans les cours du projet pilote</p> <p>Développement et implantation des pastilles dans les cours du projet pilote</p>	<p>Implantation du système de pastilles dans les trois programmes pilotes pour l'identification de compétences transversales</p>	60 %	Décanat des études	Développement informatique important à faire.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

ORIENTATION 6 INSERTION DE THÈMES D'INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
55	<p>Développement et mise en place d'une clinique universitaire multidisciplinaire en santé et services sociaux</p> <p><i>(Objectif 6.1 – axe : promotion de l'interdisciplinarité dans la formation des étudiants)</i></p>	<p>Deux cliniques déjà en place et deux autres en élaboration.</p> <p>L'offre de stage est difficile à développer compte tenu des changements importants en cours dans le réseau de la santé des services sociaux</p> <p>Également en fonction de la capacité limitée pour les professionnels des différentes disciplines à prendre en charge des stagiaires sur une base régulière et continue.</p>	<p>Les comptes rendus des différentes rencontres auprès de partenaires potentiels.</p> <p>Le dépôt du plan d'affaires.</p> <p>Le nombre de stages/discipline/année.</p>	<p>Une clinique universitaire multidisciplinaire (incluant au moins 3 disciplines) fonctionnelle en septembre 2017.</p>	30 %	Département des sciences de la santé	<p>Deux cliniques sont présentement fonctionnelles et deux sont en développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La clinique universitaire de psychologie (CUP) entièrement fonctionnelle depuis 1998 et dernièrement réaménagée dans les locaux du Grand-Séminaire depuis un peu plus d'un an et fait des démarches pour optimiser la tenue de dossiers informatisés en collaboration avec les autres cliniques. - La clinique universitaire en kinésiologie (CUK) fonctionnelle, mais toujours en implantation étant soutenue annuellement par le Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création afin de satisfaire la formation d'une trentaine d'étudiants par année sur les 50 admis, ceci en collaboration avec le Service des activités et aménagements sportifs (SAAS). Un aménagement plus adéquat des locaux spécialisés au sous-sol du Pavillon Desjardins est présentement en cours dans la foulée de l'acquisition de nouveau matériel ce qui optimisera le fonctionnement de la CUK tout en facilitant les échanges avec le SAAS. - Une troisième est en préparation, la clinique universitaire en physiothérapie (CUPh) qui dispensera des activités dès mai 2017, dans le cadre d'un projet pilote d'implantation partielle de ses activités, dans le but d'être opérationnelle de façon graduelle à compter de septembre 2017. Il est effectivement prévu de terminer l'aménagement des infrastructures situées dans des locaux du Grand-Séminaire et de mettre en place une collaboration avec le CIUSSS afin d'assurer les spécialités (cardio-respiratoire et neurologie) à nos étudiants selon les exigences de l'organisme responsable de l'Agrément de l'Enseignement de la Physiothérapie au Canada (AEPC/PEAC). - Une quatrième clinique universitaire en sciences infirmières (CUSI) est à l'étude afin d'évaluer sa faisabilité en collaboration avec le CIUSSS et accueillerait nos étudiants en formation initiale et spécialisée. L'échéancier n'est toutefois pas encore arrêté étant lié aux accords spécifiques nécessaires à son implantation. <p>La multidisciplinarité des cliniques universitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exigences de la collaboration professionnelle inhérentes aux programmes de la santé de même que l'accessibilité à certaines spécialités nécessitent inévitablement une collaboration logistique (locaux, matériel spécialisé et expertise) entre partenaires. En ce sens, il est prévu d'optimiser l'ensemble des ressources de toute nature liées au DSS afin de faciliter le fonctionnement de nos différentes cliniques.

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

ORIENTATION 6 INSERTION DE THÈMES D'INTÉGRATION TRANSVERSALE DANS L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET LA CRÉATION

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
56	<p>Comptable professionnel en action</p> <p><i>(Objectif 6.2 – axe : mise sur pied d'une stratégie favorisant la généralisation de la formation pratique)</i></p>	<p>Dans le cadre de la formation en sciences comptables, les liens entre les apprentissages et la pratique sont essentiels pour développer les compétences professionnelles et depuis plusieurs années, les enseignants au baccalauréat en sciences comptables utilisent l'approche par problème (études de cas) pour favoriser le développement de tels liens. Pour ajouter à de telles approches pédagogiques novatrices et axées la pratique en plus de tisser des liens avec le milieu régional, il est prévu d'intégrer dans le cadre de l'activité 2CTB404 une intervention en entreprise consistant en une évaluation des contrôles internes devant mener à des recommandations.</p>	<p>Nombre d'entreprises régionales ayant accepté de participer au projet</p>	<p>Volet 1 – Recruter 10 à 15 entreprises au cours des 3 prochaines années</p>	<p>30 %</p>	<p>Département des sciences économiques et administratives</p>	<p>La majorité des entreprises ont été contactées. Cependant, comme le projet a évolué en fonction des discussions avec celles-ci, la forme sera quelque peu revue (ce qui ne change pas les besoins financiers) dans l'objectif de démarrer le projet à l'hiver 2018.</p>

ORIENTATION 6

Insertion de thèmes d'intégration transversale dans l'enseignement, la recherche et la création

Projets

Développement de pastilles pour identifier les compétences transversales dans les cours
(compétences du XXIe siècle)

60%

Développement et mise en place d'une clinique universitaire multidisciplinaire en santé et services
sociaux

30%

Comptable professionnel en action

30%

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

% d'avancement

PLANS D'ACTION 2016-2017

ENJEU 3 ADOPTER UNE VISION NOVATRICE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

ORIENTATION 7 SOUTIEN À L'EXPERTISE PÉDAGOGIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

No	Actions	Situation en début d'année	Indicateurs	Cibles	% d'avancement	Responsable	Commentaire(s)
57	<p>Mise en place d'un service de soutien à l'enseignement, à la recherche et à la création : Axe technopédagogue</p> <p><i>(Objectif 7.3 – axe : implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement)</i></p>	Offre à consolider et à développer	<p>Offre de formation aux enseignants</p> <p>Offre de services interne / externe</p>	<p>Cinq nouvelles formations</p> <p>Six interventions à l'interne et trois à l'externe</p>	100 %	Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	<p>La dernière portion de l'année a permis de poursuivre l'offre de formation et de services d'accompagnement individuel visant le déploiement de l'enseignement hybride. Le technopédagogue a ainsi rencontré personnellement entre 15 et 20 enseignants par mois. Au chapitre de la formation, ce sont 8 séances qui ont été offertes à une moyenne de 5 participants/séance. Le technopédagogue a également été associé à différentes initiatives et réflexions impliquant des programmes et des services de l'UQAC. Il a également développé ses collaborations avec le comité de pédagogie universitaire et le STI à l'interne, en plus d'intégrer des réseaux externes de spécialistes de la pédagogie universitaire. En définitive, on peut dire que sa présence a contribué à l'émergence d'une pédagogie renouvelée à l'UQAC. La prochaine étape est définitivement de pérenniser ce poste, conformément à l'engagement institutionnel contenu dans le Plan triennal 2016-2019 déposé par l'UQAC dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur du Gouvernement du Québec.</p>
58	<p>Élaboration d'outils pédagogiques pour la propédeutique et le DESS en intervention par la nature et l'aventure (INA)</p> <p><i>(Objectif 7.3 – axe : implantation des nouvelles technologies dans l'enseignement)</i></p>	Les outils pédagogiques en lien avec le domaine de l'intervention plein air sont limités; peu d'outils spécifiques à l'enseignement des programmes en intervention plein air de l'UQAC sont disponibles et diffusés auprès des intervenants, surtout en ce qui concerne le nouveau programme de DESS en INA.	Réalisation des outils et implantation dans la pratique des intervenants du programme.	<p>Mise à jour et développement de nouveaux outils pédagogiques pour les différents programmes en intervention plein air de l'UQAC. Développement d'un carnet didactique visant à soutenir l'enseignement au BIPA, à la propédeutique et au DESS. Élaboration d'outils pédagogiques, mise en valeur d'outils développés antérieurement (plan de sortie, fiches, etc.), réalisation de vidéos pour les cours et le WEB (capsules techniques, didactisation de procédures complexes, etc.).</p>	40 %	Département des sciences humaines et sociales	<p>Ce projet fut réalisé en conjonction avec le projet CLI ayant le même objet et qui fut attribué à monsieur Pascal Morin. La plupart des outils pédagogiques développés en lien avec cette action ont contribué aux avancées de la démarche de gestion des risques.</p> <p>Les éléments suivants furent réalisés : Fiche synthèse des éléments du plan de sortie; Modèle de plan de sortie; Guide d'élaboration d'un plan de sortie.</p> <p>Ces documents seront utilisés dans plusieurs cours du BIPA et du DESS en INA, et seront aussi utiles à tous les intervenants de l'Unité intervention plein air lors de la préparation de toutes les sorties hors campus.</p> <p>La réalisation de ce projet se poursuivra au cours des deux prochaines années. Cependant, les professeurs de l'UEIPA ont établi que l'action précédente qui vise la gestion des risques est prioritaire à la présente action.</p>

ORIENTATION 7

Soutien à l'expertise pédagogique du corps enseignant

